

ALMANAK Kevredigez Broadus Breiz

Almanach de l'Union Régionaliste Bretonne

Evid
AR BLOAVEZ
1910

Pour
L'ANNÉE
1910



Publié par l'Imprimerie Francis SIMON
à Rennes

PRIX

Pévar Gwennek-20 Centimes



EN VENTE :

Chez Fr. SIMON, Imprimeur-Éditeur à Rennes, dans les Gares
et les Librairies de Bretagne.

ÉPOQUES REMARQUABLES

6623 de la période Julienne.	650 de l'invention de la Boussole.
4254 depuis le déluge.	589 de l'invention de la Poudre.
2686 depuis la 1 ^{re} Olympiade.	470 de l'invention de l'Imprimerie.
2663 de la fondation de Rome.	418 de la découverte de l'Amérique.
2657 de l'époque de Nabonassar.	329 de la corr. du Calend. Grégorien.
1910 de la naissance de Jésus-Christ.	385 de la réunion de la Bretagne.
1490 de la Monarchie française.	116 de l'invention du Télégraphe.

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Nombre d'or en 1910,	11	Du Printemps, 16, 18 et 19 Février.
Epacée,	9	De l'Été, 18, 20 et 21 Mai.
Indiction romaine,	8	De l'Automne, 21, 23 et 24 Sept.
Lettre dominicale,	C	De l'Hiver, 14, 16 et 17 Déc.

FÉTES MOBILES

Septuagésime,	23 Janvier.	PENTECÔTE,	15 Mai.
Les Cendres,	9 Février.	La Trinité,	22 Mai.
PAQUES,	27 Mars.	FÊTE-DIEU,	10 Mai.
Les Rogations,	2, 3 et 4 Mai.	1 ^{er} Dimanche de l'Avent,	27 Nov.
ASCENSION,	5 Mai.		

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

PRINTEMPS,	21 Mars, à 0 ^h 12 soir.	AUTOMNE, 23 Sept., à 10 ^h 40 soir.
ETÉ,	22 Juin, à 7 ^h 58 mat.	HIVER, 22 Déc., à 5 ^h 21 soir.

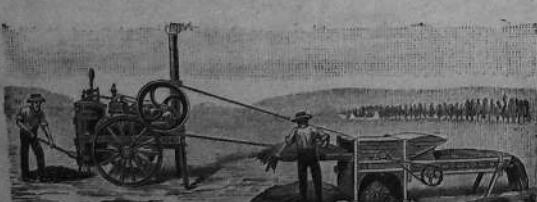
ÉCLIPSES

Le 9 mai, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.
 Le 24 mai, éclipse totale de lune, en partie visible à Paris.
 Le 2 novembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.
 Les 16 et 17 novembre, éclipse totale de lune, visible à Paris.

NASSIVET ha Koumpagnunez EN NAONED

E diskouezadec an Naoned — 1904 — e oe lakeat er-meaz euz ar genstrivadek ha dilennet da varner

Mekanikou evit al labour-douar hag ar micheriou — Mekanikou dre dan, gant dournezrez stag ha stag pe distag. — Mekanikou da zournaa-benn pe a-dreuz. — Dizilherez melchen hag all.



L'Imprimerie Fr. SIMON vient d'installer de nouvelles machines à composer très perfectionnées, dites « Monotypes ». Ces machines merveilleuses, qu'on peut voir fonctionner dans l'Établissement, permettent à l'Imprimerie Fr. SIMON une exécution excessivement rapide et très soignée des travaux qui lui sont confiés.

L'IMPRIMERIE FR. SIMON

fondée à Rennes, en 1631,

vient de procéder à d'importants agrandissements. Un vaste local, aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'élève à l'angle de la Rue Saint-Hélier et du Boulev. Laënnec.

BUREAU DE VILLE : Quai Lamartine, 17

Typographie, Lithographie, Gravure
Reliure

TRAVAIL SOIGNÉ, EXÉCUTION RAPIDE

* PRIX TRÈS MODÉRÉS *



M. JOSEPH ROUSSE

POÈTE BRETON

Né à la PLAINE (Loire-Inférieure), le 12 février 1838; mort à Paris, le 10 mai 1909.

Avocat au barreau de Nantes, en 1859, puis successivement Juge au Tribunal de Lannion et à celui de Châteaubriant, élu Conseiller général de la Loire-Inférieure, pour le canton de Pornic, en 1871 et 1874.

Conseiller à la Cour d'assise de la Loire-Inférieure, pour le canton de Nantes, Conservateur de la Bibliothèque municipale de Nantes de 1891 à 1908. Lettre fin et délicat, a laissé des œuvres estimées : *Au pays de Retz* (1867); *Poèmes italiens et bretons* (1869); *Poésies* (1875); *Cantilènes* (1878); *Poésies bretonnes* (1882); *Chants d'un Celte* (1886); *Chants de deuil* (1891); et *Les Germandrées*, livre posthume.

En prose : *La poésie bretonne au XIX^e siècle* (1895); *Drame bretons* (1902).

CALENDRIER NOUVEAU DES SAINTS DE BRETAGNE

JANVIER — GUENVEUR

Les jours croissent pendant ce mois de 4 h. 3 minutes.

P. Q. le 18, à 10 h. 29 du matin.
P. L. le 25, à midi.

- | | | |
|------|---|---|
| | | CIRCONCISION. |
| 1 s | D | sle Pompée, mère de s. Tugdual. Patronne de Langoat. |
| 2 | D | ste Geneviève, honorée assez spécialement dans le Finistère. |
| 3 m | m | s. Rumon, patron d'Audierne. |
| 4 m | m | s. Conwoion (jadis); il est fêté maintenant le 16. |
| 5 m | m | Epiphanie. |
| 6 j | v | Le B. Vital, fondateur de l'Abbaye de Savigny qui possédait des biens en Bretagne. Patron de Saint-Viaud, au diocèse de Nantes. |
| 7 v | s | Le (du 9) s. Mauron, abbé de St Florent (vii ^e s.). Chapelle en Livré. |
| 8 s | D | s. Adrien, abbé de Cantorbéry (viii ^e s.). Confondu avec s. Derien et invoqué pour les coliques. — Chapelles en Briec, Plougastel-Daoulas, Elliant, Baud, Carentoir, le Faouët, Arzano, Santec, etc. |
| 9 | D | (du 11) s. Salinius, évêque et confesseur (ancien calendrier de St-Brieuc). |
| 10 1 | m | s. Tethwiu, moine de Redon (ix ^e s.) |
| 11 m | m | (sans date) s. Couturier, vénéré à Augan. |
| 12 m | j | s. Enogat, évêque d'Aleth (vn ^e s.). Patron de St-Enogat. |
| 13 j | v | s. Hilaire, évêque de Poitiers (iv ^e s.). Patron de Clohars-Fouesnant. Chapelle à Allaire. — Lieux-dits : à Baud et à Pluméliau. |
| 14 v | s | s. Maur, disciple de s. Benoît (iv ^e s.). Vénéré de toute antiquité à Maure. Chapelle à Languidic. — Lieux-dits : à Langonnet, Ploërmel, Mernel. |
| 15 s | D | s. Conwoion, fondateur et 1 ^{er} abbé de Redon (viii ^e s.). Fontaines à Bains et à Comblessac. |
| 16 | I | s. Antoine, très vénéré en Bretagne. |
| 17 I | m | La Chaire de s. Pierre à Rome. |
| 18 m | m | s. Sulpice, évêque de Bourges (vii ^e s.). Patron de St-Sulpice des Bois et de St-Sulpice des Landes. |
| 19 m | m | ss. Fabien et Sébastien, invoqués contre les épidémies. Le dernier surtout est très populaire en Bretagne. |
| 20 j | | |

L'Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631, possède un Personnel nombreux et un Matériel très important qui lui permettent de faire vite, bien et à BON MARCHÉ, tous les travaux d'*Impressions et de Reliure nécessaires au COMMERCE, à l'INDUSTRIE, aux LETTRES, aux SCIENCES et aux ADMINISTRATIONS.*

- 21 v (du 1^{er} juillet) s. Lupien, confesseur, baptisé par S. Hilaire, enterré à Machecoul. Anc. chapelle à Rezé.
 22 s s. Vincent, diacre. Patron de la cathédrale de St-Malo.
 23 D Septuagésime. — ste Pazanne (VIII^e s.). Pat. de Ste-Pazanne.
 24 l (sans date) s. Denoual. A donné son nom à la paroisse de St-Denoual. Vénéré à la Harmoye.
 25 m s. Conhoiarn (X^e s.). Moine de Redon.
 26 m (du 1^{er} février) s. Tujen, abbé. Invoqué contre les chiens enragés et pour retrouver les choses perdues. Nombreuses chapelles, entre autres à Primelin, Mabalon, Guisseny, Braspartiz, Plouha.
 27 j s. Guehen, chanoine de Dol (XI^e s.). Patron de Landehen. Chapelles à St-Carreuc, l'Hermitage, St-Jean Kerdaniel. Invoqué dans les maladies des enfants et pour la guérison des plaies et des maladies de peau.
 28 v (sans date) s. Abibon, invoqué pour les âmes du Purgatoire. Chapelles à Kervignac, Landaul, Languidic, Plévin. C'est sans doute le même que s. Diboan.
 29 s s. Gildas, abbé de Rhuis (VI^e s.). — Patron de Gueltas, St-Gildas d'Auray, Penestin, Hennebont, St-Gildas des Bois, Laniscat, St-Gildas, Tregomeur, la Harmoye, Magoar, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué contre la rage et pour la guérison des maux de tête et de dents.
 30 D Sexagesime. — (du 1^{er} février) s. Aubert, moine, fondateur et chapelain des religieuses de St-Sulpice des Bois (XII^e s.).
 31 l (du 1^{er} février) ste Brigitte, abbesse de Kildare (VI^e s.). Patronne de Noyal, Loperhet, Perguet, Berhet, Trigavou, Ste-Brigitte, Kermoroch. Ancienne patronne de la Chapelle-Bouëxic. Nombreuses chapelles. Invoquée par les femmes en couches.

Sainte Brigitte. — Sainte Brigitte, que les Bretons appellent : *santez Berc'het*, et qui est très vénérée chez nous, naquit au milieu du V^e siècle au diocèse d'Armagh en Irlande. Son père, qui était noble, voulait la marier, mais elle se fit religieuse. Elle fonda plusieurs abbayes, dont la plus connue, Kildare, est à quelques lieues de Dublin, et mérita par ses miracles de recevoir le surnom de thaumaturge. Après sa mort, qui survint au VI^e siècle, une flamme jaillit sur son tombeau : cette flamme, dite : feu de sainte Brigitte, fut entretenue par les religieuses de Kildare jusqu'au protestantisme. On vénère sainte Brigitte le 1^{er} février.

Saint Tethwiu. — Saint Tethwiu, compagnon de saint Conwoion, fondateur avec lui de l'abbaye de Redon. Il est célèbre par ses vertus de douceur et de patience et par la façon miraculeuse dont il guérit un charretier de l'abbaye nommé Joucon, que sa charrette avait écrasé sur la colline qui domine Redon. On le fête le 5 janvier.



FÉVRIER — CHOUEVREUR

- Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 30 minutes.
 D. Q. le 2, à 11 h. 36 du matin. | P. Q. le 16, à 6 h. 41 du soir.
 N. L. le 10, à 1 h. 22 du matin. | P. L. le 24, à 3 h. 45 du matin.
- 1 m s. Jean de la Grille, évêque d'Aleth ; transféra le siège de son évêché à St-Malo en 1152.
 2 m Purification. — s. Goal, ermite (VII^e s.). Patron de Locoal-Mendon où est son tombeau.
 3 j s. Blaise, martyr (316). Patron de Baulon, Béganne. Chapelle à Dompierre du Chemin. Vénéré à la Chappelle-Erbree. Statue jadis à Guipry.
 4 v s. Maudan, abbé en Ecosse, où il est encore honoré le 4 février (VII^e s.). En Bretagne il est honoré le 14 sept.
 5 s s. Merin, religieux venu d'Ecosse (VII^e s.). Patron de Lanmerin.
 6 D Quinquagésime. — s. Amand, évêque de Maestricht (VII^e s.), né à Herbauges près Nantes. Patron de Courzon. Ancienne chapelle à Sulniac.
 7 i s. Derien, prince breton, compagnon de s. Neventer. Patron de Comanna, du Drennec. Chapelle à Plaine-Haute. Confondu avec s. Adrien. Invoqué contre les coliques.
 8 m Mardi gras. — Notre-Dame des Miracles et Vertus, à St-Sauveur de Rennes.
 9 m ste Apolline, vierge et martyre. Chapelles à Ergué-Gabéric, Treffléan. Fontaine à Campénéac. Invoquée contre les maux de dents.
 10 j (du 7) s. Angulus (anc. calend. de l'Eglise de St-Brieuc).
 11 v s. Echoarn, disciple de s. Félix, abbé de Rhuis, ermite et martyr (XI^e s.).
 12 s s. Félix, abbé de Rhuis, né vers 968, enterré à Rhuis où se voit encore son tombeau. Ce saint ne reçoit de culte public dans aucun diocèse de Bretagne !
 13 D Quadragésime. — (du 12) s. Rioc, disciple de s. Guénolé (VI^e s.). Patron primitif de s. Rioc. Chapelle à Lanriec, paroisse dont il fut jadis sans doute patron, ainsi que d'une frairie de Massérac.
 14 l (sans date) s. Dogmael ou Domineuc. Patron de St-Domineuc et de Rospez. Invoqué pour les rhumatismes.
 15 m (sans date) s. Gravé. Une paroisse du Morbihan porte son nom. Chapelle à Sens. Ferme à Trédion.
 16 m Q. T. — ste Julianne. Statue au Bodéo qui la représente tenant une palme et une épée. Village en Gourin.
 17 j s. Guévrroc ou Kirec, disciple de s. Tugdual (VI^e s.). Patron de Perros-Guirec. Lanneufret, Cléguerc, Locquirec. Chapelles à Goulven, Ploubezre, Ploumanac'h, Plounéour-Trez, etc. Invoqué contre les abcès et les panaris.

18	v	— (sans date). s. Ignoroc, évêque de Vannes, successeur de s. Guénin.
19	s	(sans date) ste Ediltrude, abbesse. Patronne de Trélez.
20	D	<i>Reminiscere.</i> — s. Winnoc, prince breton et abbé (vii ^e s.), est aussi invoqué ce jour.
21	l	(sans date) s. Hinguethen, évêque de Vannes, successeur de s. Budoc.
22	m	(sans date) ste Guen « Teirbron », mère de s. Guénolé (v ^e s.). Chapelles à Pluguffan, la Ferrière, Lanstériles.
23	m	Effusion du précieux sang à la cathédrale de Quimper (Faty).
24	j	(sans date). s. Evarzec. Une paroisse du Finistère porte son nom.
25	v	(sans date) ste Enora, épouse de s. Efflam, solitaire (vii ^e s.). Invoquée contre la fièvre.
26	s	(du 12 novembre) Pierre du Chaffault, évêque de Nantes, mort en odeur de sainteté le 12 novembre 1487.
27	D	Oculi. — s. Dominius, évêque de Vannes, après. Patern.
28	i	s. Ruelin, évêque de Tréguier (vi ^e s.).

Saint Amand. — Saint Amand, évêque de Maestricht, naquit le 7 mai 594, à Herbauges, près Nantes. Malgré son père il embrassa la carrière ecclésiastique et se rendit auprès de l'évêque de Bourges qui lui donna une cellule auprès de son église. Saint Pierre lui apparut deux fois pendant un voyage qu'il faisait à Rome et lui recommanda de se livrer à la prédication. Il ne craignit pas de faire des reproches au roi des Francs, Dagobert, sur sa conduite; nommé au siège de Maestricht, il mourut très âgé, le 6 février 684, dans un monastère qu'il avait fondé en Flandre. On le fête le 6 février.

Saint Echoarn. — Disciple de saint Félix de Rhuys, il alla vivre, du consentement de celui-ci, dans un petit ermitage situé contre l'enceinte de l'église abbatiale de Saint-Gildas. Un jour des brigands se saisirent de lui, l'arrachèrent de son pauvre petit ermitage et l'assassinèrent à coups de hache sur le parvis de l'église. Alors le démon s'empara du principal assassin, Léopard : le malheureux, devenu fou, erra pendant vingt ans presque nu et sans pain dans les parages de l'abbaye. On fête saint Echoarn le 11 février, veille de la fête de son maître saint Félix.

Saint Kirec. — Saint Guévrroc ou Kirec, né en Angleterre, suivit tout jeune saint Tugdual en Armorique. Là il construisit un monastère près de Landerneau. Mais saint Pol de Léon l'emmena pour le seconder dans son apostolat ; il mourut à Landerneau, le 17 février vers 547. On le fête ce jour.



MARS — MEURS

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 49 minutes.		
1	m	P. Q. le 4, à 8 h. 4 du matin. P. Q. le 18, à 3 h. 46 du matin. N. L. le 11, à 0 h. 21 du soir. P. L. le 25, à 8 h. 30 du soir.
2	m	s. Aubin, né au diocèse de Vannes, évêque d'Angers (vi ^e s.). Patron de Guérande, d'une église de Rennes, de St-Aubin-d'Aubigné, St-Aubin-des-Landes, St-Aubin-du-Pavail, St-Aubin-du-Cormier, Yffiniac, Lesbins, etc. Chapelles.
3	j	s. Jaoua, évêque de Léon (vi ^e s.), cousin et disciple de St Pol Aurélien, son coadjuteur, puis son successeur. Chapelle à Plouvien où se voit son tombeau. Invoqué pour la guérison des ulcères.
4	v	s. Guénolé, premier abbé de Landevennec (v ^e s.). Patron de Pierric, Batz, le Croisic, Concarneau, Sein, Locunolé, Landevennec, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué par les femmes des marins pour leurs maris absents.
5	s	(du 2) ste Nonne, ou Mélarie, mère de s. David (v ^e s.). Patronne de Dirinon. Chapelle à Dirinon. Invoquée pour les enfants atteints de coliques.
6	D	s. Jacut (actuellement). Autrefois il était fêté le 8 février. Fondateur de l'Abbaye de son nom (v ^e s.). Patron de St-Jacut, St-Jacut de la Mer, St-Jacut du Mené. Chapelles à Dirinon, Plestin, etc.
7	i	<i>Lectare.</i> — s. Sané (Godescard). Patron de Camors et de Plouzané. Il peut-être identifié avec s. Senan [V. le 8].
8	m	(du 5) s. Kiéran, évêque irlandais.
9	m	s. Senan, sans doute le même que s. Sané. L'Eglise d'Irlande l'honore ce jour (Godescard).
10	j	(sans date) s. Ilan. Deux anciennes chapelles près St-Brieuc portaient ce nom en 1534.
11	v	Octave de s. Guénolé (Propre de Quimper) (sans date).
12	s	s. Jean, abbé de Quimperlé (xi ^e s.).
13	D	s. Pol de Léon, premier évêque de Léon (vi ^e s.). Patron du diocèse de Léon, Treglonou, de l'île de Batz, de St-Pol, d'Ouessant, Lampaul-Guimiliau, Lampaul, Ploudalmézeau, etc. Chapelles à Plouguerneau, etc.
14	i	<i>Passion.</i> — (s. date) s. Kémau, solitaire. Chap. à Trédrez.
15	m	s. Lubin, évêque de Chartres (vi ^e s.). Patron de Longaulnay. Vénéré en Bretagne (V. le 16 sept.).
16	m	(sans date) s. Langui. Chapelle en Plougastel-Daoulas. Invoqué pour les enfants en langueur.
17	j	s. Abraham, solitaire irlandais. Vénéré à la chapelle de N.-D. de Guermeané en Perret. Une paroisse du Morbihan porte son nom.
		S. Patrice, apôtre de l'Irlande, né, dit-on, en Armorique (v ^e s.).

AVRIL — EBREL

ALMANACH DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE.

18	v	(du 19) s. Colocer, martyr. Honoré dans l'église de Saint-Brieuc (Faty). — Patron de Plogoff.
19	s	s. Joseph, Patron de la Chapelle-aux-Filtzméens, patron moderne de la Chapelle-Bouëxic, patron de la Châ-Quimper, Pommerit, Availles, la Gouesnière, Langon, Lecousse, etc.
20	D	Rameaux. — s. Joachim. Chapelle à Ergué-Gabéric; statue à Plomodiern.
21	l	s. Benoit, fondateur de l'ordre des Bénédictins. Statue à Kernével.
22	m	s. Affrodius, évêque et confesseur (ancien calendrier de l'Eg. de St-Brieuc).
23	m	(sans date) s. Justoc, évêque de Vannes (VIII ^e s.).
24	j	(du 25) s. Hermeland ou Herblon (Martyrologe romain). V. le 25 novembre.
25	v	Vendredi saint. — Annonciation.
26	s	(sans date) s. Leucher, évêque de Dol, successeur de s. Budoc.
27	D	Pâques. — (sans date) ste Liboubane, mère de s. Gonéry (VI ^e s.). Chapelle à Plougrescant. Invoq. par les mères pour que les enfants marchent de bonne heure.
28	l	Férié. — s. Carnecus, évêque irlandais (ve s.). Sans doute le même que St Carné, patron de St-Carné.
29	m	s. Gonlay ou Gundlée, roi de Clamorgan. Une paroisse du diocèse de St-Malo porte son nom.
30	m	(sans date) s. Maëlmon, évêque d'Aleth (VII ^e s.). Sans doute ancien patron de St-Malon.
31	j	(sans date) s. Mahieux, Mahieul, Majol, ou Molff ou Nolff. A donné son nom aux paroisses de St-Mahieux, St Nolff et de St-Molff.

Saint Guénolé. — Saint Guénolé, fondateur de Landevennec, la plus ancienne abbaye de Bretagne, né au pays de Galles, était fils de saint Fragan et de sainte Gwen. Disciple de saint Budoc, il fut ami du roi Grallon, qui choisit sa sépulture à Landevennec. Saint Guénolé est excessivement populaire en Basse-Bretagne. Sa vie a été mise par l'*Union Régionaliste Bretonne* au nombre de ses concours pour 1907. On le fête le 3 mars.



Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZÉVIRIENS
Collection variée d'Ornements typographiques anciens
RÉIMPRESSION DE VIEUX LIVRES

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 39 minutes.		
D.	Q. le 3, à 0 h. 57 du matin.	P. Q. le 16, à 9 h. 13 du soir.
N. L. le 9, à 9 h. 34 du soir.	P. L. le 24, à 1 h. 32 du soir.	
1 v	sans date) s. Onno, év. Patron d'Esquibien.	
2 s	du 27 mai) s. Austole, religieux de St-Méen (VII ^e s.).	
3 D	Quasimodo. — (du 26 mai) s. Sieu, disciple de s. Brieuc, Patron de Lancieux.	
4 l	s. Gonéry, prêtre et solitaire (VI ^e s.). Chapelles à Plougrescant, Lanvellec, Hémonstoer, Langoet, Locarn, etc.	
5 m	s. Vincent Ferrier, missionnaire, mort à Vannes le 5 avril 1419. Nombreuses chapelles.	
6 m	s. Igneuc, solitaire irlandais. Confondu avec s. Ignace. Patron de Cesson et sans doute patron primitif de St-Igneuc et St-Igeaux.	
7 j	s. Goueri a été fêté aussi ce jour à Tréguier (v. le 4).	
8 v	(du 24 juin) s. Tutel, erm.. Ch. en Mauron.	
9 s	(du 25 juin) s. Gohard, évêq. de Nantes et martyr (IX ^e s.). Patron de St-Gohard à St-Nazaire.	
10 D	(du 30 avril) ste Onenne, sœur de s. Judicaël. Son tomb. est à Tréhorenteuc où l'on voit aussi sa fontaine.	
11 l	(sans date) s. Paulenan. Ses reliques existaient en 1070 à Ste-Croix de Quimperlé.	
12 m	(du 30 avril) s. Hamon Landachop, religieux de Savigny, né peut-être à Landecofen St-Etienne en Coglès.	
13 m	s. Caradec, ermite au pays de Galles.	
14 j	(du 15) s. Goueznou (almanach de Quimper). V. le 25 oct.	
15 v	ste Juvelte, religieuse (VI ^e s.). Sœur de s. Maudet. Honorée à Henvic. Invoquée contre les humeurs aux genoux.	
16 s	s. Patern, né vers 420 en Armorique, évêque de Vannes. Patron d'une église de Vannes, de Séne. Chapelles à Malguenac, St-Tudual, Soudan, Priziac, St-Agathon, Plouasne, Motreff, Meslan. Invoqué pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre.	
17 D	s. Landri (ancien calendrier de Léon).	
18 l	(du 16) s. Patern, évêque d'Avranches (VI ^e s.). Patron de Louvigné-de-Bais où il a sa fontaine.	
19 m	s. Alfège, prêtre et martyr (ancien breviaire de Dol).	
20 m	(du 19) s. Allouestre, prêtre et martyr. Une paroisse du Morbihan porte son nom.	
21 j	(du 24) s. Flazne, abbé d'Armagh, jadis honoré en Bretagne (du Mottay).	
22 v	ste Opportune. Patronne de Vue et du pays de Retz.	
23 s	s. Georges. Patron de Botsohel et de Châtillon-en-Vendelais. Chapelles à Chauvigné et à Guémené-Penfao. Abbaye à Rennes.	

24	D	Fontaines à Baden et à Langouria : cette dernière guérit les bêtes et les gens qui viennent s'y laver.
25	I	s. Guillaume Firmat (xi ^e s.). Chapelle à Rennes. Fons-taine à Dourdain. Invoqué contre les maux de tête.
26	m	s. Marc. Patron de Trégunc. Nombreuses chapelles. Garde de la piqûre des mouches qui portent son nom. (du 25) s. Gurloës, premier abbé de Ste-Croix de Quimperlé (xi ^e s.). Invoqué contre les rhumatismes et la goutte.
27	m	(du 25) s. Gonven, anachorète. Invoqué pour la guérison des maux de tête. Patron de Plougonven.
28	j	s. Louthiern, évêque irlandais. On croit qu'il mourut en Armorique.
29	v	s. Secondel, diacre, solitaire (vi ^e s.). Compagnon de St Friard dont il partagea la solitude près Besné. Invoqué contre les douleurs.
30	s	s. Eutrope. Chapelles à Allaire, Balazé, Noyal-sur-Vilaine, Guipavas, Pencran, Bruc, etc. Invoqué contre la fièvre et l'hydropisie.

Saint Gonéry. — Venu de Grande-Bretagne, dit M. Le Mené, saint Gonéry se fixa à l'extrémité de la paroisse de Noyal, au pays de Vannes, dans la forêt de Brangoily, et y bâtit une cellule et un oratoire. Il y avait alors à Noyal, un seigneur nommé Alvand. Revenant de la chasse, il ne fut pas vu de Gonéry, qui ne lui rendit pas son salut. Furieux, Alvand donna l'ordre à ses gens de le lui amener; ceux-ci le maltraîtrèrent et le laissèrent à moitié mort. Mais ses bourreaux, saisis d'un tremblement subit, perdirent la vue et la parole et eurent la tête complètement retournée. Touché de la grâce, Alvand se convertit. Gonéry, éprix de solitude, ne tarda pas à abandonner son oratoire où l'on accourait de toutes parts, et se retira à Plougrescant, près Tréguier. Le jour de son décès n'est pas certain. Ses reliques sont partagées entre Plougrescant et Tréguier. A Tréguier, on l'a fêté tantôt le 4, tantôt le 7 avril. A Vannes, on l'a honoré le 18 juillet, puis le 28 juillet.

Saint Gurloës. — Saint Gurloës, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, fut nommé à ces fonctions par l'évêque de Cornouaille le 14 septembre 1029. Sous le nom de Sant Urlou, il est généralement invoqué contre les Urles ou rhumatismes. Il mourut le 25 avril 1057.



• Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1634

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.

Relié ordinaire : 0 fr. 30 ; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile
0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 55.

MAI — MAE

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 17 minutes.
 D. Q. le 2, à 1 h. 39 du soir. P. Q. le 16, à 2 h. 22 du matin.
 N. L. le 9, à 5 h. 42 du matin. P. L. le 24, à 5 h. 48 du matin.
 D. Q. le 31, à 10 h. 33 du soir.

1	D	s. Brieuc, évêque (v ^e s.). Sa fête se fait maintenant le second dimanche après Pâques. Patron du diocèse de St-Brieuc. Caulnes, Hillion, Cruguel, St-Brieuc de Mauron, St-Brieuc des Ifs. Chapelles à Merdrignac, Plouasne, Guern, Beuzec-Cap-Sizun, Plobannalec, etc.
2	I	Rogations. — s. Avé, ou Avit, fêté le 2 mai à Vannes, vénéré jadis le 1 ^{er} mai à Brennilis. Patron de St-Avé, Ste-Avoye (en Pluneret), Bodivit. Chapelles à Piélo, Poullan, Brennilis. Invoqué pour les enfants.
3	m	Inv. Ste Croix. — s. Even, prêtre et martyr. Patron de La Malhoure. Invoqué contre la colique et les vents.
4	m	s. Eneour, abbé, qui passe pour être le frère de ste Thumette. Patron de Plounéour-Menez, Plounéour-Trez, Plonéis.
5	j	ASCENSION. — (du 1 ^{er} mai) s. Marcoul, abbé de Nanteuil (vi ^e s.). Patron de Carentoir. Chapelle à Chancé. Fontaine à Bains.
6	v	(du 4 mai) ste Thumette, patronne de Plomeur, Nevez, Kerity Penmarch. Chapelle à Moëlan.
7	s	s. Neventer, chevalier breton, compagnon de s. Derrien. Patron de Plouneventer.
8	D	s. Idunet, appelé le « frère de s. Guénolé », solitaire près Châteaulin. Patron de Châteaulin, Trégourez. Chapelles à Pluzunet, Plounevezel, Laurenan.
9	i	s. Tudy, abbé (v ^e s.). Patron de Locudy, de l'Ile-Tudy, de Groix. Chapelles à Ploëzal, Pleuven, Spézet, Palais, Plessala.
10	m	s. Guegauton (calendrier de l'abbaye de St-Méen). Peut-être le même que s. Ganton.
11	m	s. Mamert ou Memor, très vénéré en Bretagne où il est invoqué contre les maladies d'entrailles. Chapelles à Cavan, Goueznou. Statues. Village à Ambon.
12	j	s. Congar, solitaire (vii ^e). Patron de St-Congar et de Landeda.
13	v	s. Servais, évêque de Tongres (iv ^e s.). Patron de St-Servan-Aleth, de St-Servan près Josselin, etc. Chapelles à Pontscorff, Combrif, en St-Aubin de Rennes, à Duault. Vénéré à St-Servais, Nizon, Plogonnec, Poullaouen, etc. Il a dû supplanter s. Servan, apôtre des Orcades.
14	s	s. Péver. Patron de St-Péver. Invoqué pour les maux d'yeux.
15	D	PENTECÔTE. — s. Nérin, évêque. Patron de Plounérin.

JUIN — EVEN

10 ALMANACH DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

- 16 l Férié. — s. Brandan, abbé. Patron de Kerlouan, Loc'h-Brevalaire, St-Broladre, Trégrom, Lanvellec, St-Brendan, Lanvallon. Chapelles à Langonnet, Botrel.
- 17 m (du 15) s. Primel, ermite. Patron d'une ancienne paroisse de la ville de Quimper, de St-Evarzec, de Primelin. Chapelles à Quimper, Châteauneuf-du-Faou, St-Thois.
- 18 m Q T. — (du 16) s. Caradec, abbé, disciple de s. Patrice. Patron de St-Caradec-Hennebont, St-Caradec-Trégomel, Carantec. Chapelles à Pontaven, Roz-Landrieux, Meillac, Inguiniel.
- 19 j s. Yves, prêtre, officier de Tréguier (XIII^e s.). Patron des gens de justice. L'un des saints les plus populaires de Bretagne. Chapelle à Guéméné-Penfao et dans plusieurs paroisses.
- 20 v s. Teretian (XI^e s.).
- 21 s Transl. des reliques de s. Patern de Vannes.
- 22 D Trinité. — (du 21) s. Marcan était autrefois vénéré le 21 mai (v. 22 juin).
- 23 l (du 11) Invention du corps de s. Gildas.
- 24 m ss. Donatien et Rogatien, les Eufs Nantais, martyrs du III^e s. Patrons d'une église de Nantes, de Conqueureil et de Poligné. Chapelles à Donges, Joué, Languidic.
- 25 m s. Urbain. Patron de St-Urbain. Chapelle à Bédée.
- 26 j FÊTE-DIEU — (du 23 juin) ste Christine, cousine de s. Hervé (VI^e s.). Chapelles à Glomel, Plougastel-Daoulas. invoquée par les jeunes mères.
- 27 v (du 23 juin) s. Alban, premier martyr de la Grande-Bretagne. Patron d'Inguiniel, Elven, St-Alban. Chapelles à Crac'h, Plougonven, Dirinon.
- 28 s s. Jorand, écolier ou missionnaire. Chap. à Pontrieux et à Plouëc. Invoqué par les bergers et les écoliers.
- 29 D (du 22 juin) s. Marcan, disciple de s. Brieuc (V^e s.). Patron de St-Marcan.
- 30 l (du 1^{er} juin) Mort à Redon en 1135 de la Bienheureuse Ermengarde d'Anjou, duchesse de Bretagne.
- 31 m Octave des ss. Donatien et Rogatien (Propre de Nantes).

Saint Yves. — On peut dire que saint Yves est véritablement le patron de la Bretagne comme il est celui des avocats et des gens de justice. Après la sainte Vierge et sainte Anne, c'est le saint le plus vénéré généralement chez nous. Il naquit en 1253, au manoir de Kermario, près Tréguier, et consacra sa vie au soulagement des pauvres et à leur défense en justice. Sa canonisation eut lieu en 1347. On le fête le 19 mai.



Les jours croissent pendant ce mois de 16 minutes.
 N. L. le 7, à 1 h. 25 du soir. P. L. le 22, à 8 h. 21 du soir.
 P. Q. le 14, à 4 h. 28 du soir. D. Q. le 30, à 4 h. 48 du matin.

- 1 m s. Ronan, ermite (VI^e s.). Patron de Locronan, St-Renan, l'Île Molène, Laurenan, d'une ancienne paroisse de Quimper. Chapelle à Plozeyet. Invoqué pour les rhumatismes et les maux de tête.
- 2 j (du 4) s. Jugon, berger. Chapelle et fontaine à La Gacilly. Invoqué pour la conservation des bestiaux et des récoltes, et contre la fièvre.
- 3 v s. Lyphard. Patron de St-Lyphard. Chapelle à Thourie.
- 4 s ste Ninnoc, abbesse (V^e s.). Chapelle à Ploemeur. Invoquée dans les maladies des enfants.
- 5 D (du 4) s. Perreuc, abbé (Calendrier de St-Méen). Patron de St-Perreux et de Trebedan, ancien patron de Tregon.
- 6 l s. Gurval, évêque d'Aleth et successeur de s. Malo. Vénéré à Guer.
- 7 m s. Meriadec, évêque de Vannes (VII^e s.). Patron de l'église de Stival. Chapelles à Baden, Plumergat, Pluvigner, St-Jean du Doigt. Invoqué par les sourds à Stival, et pour les animaux malades à Pluvigner.
- 8 m s. Medard, évêque de Noyon. Patron de Billé, Chaumere, St-Marc-sur-Ille, St-Marc-sur-Couënon, St-Marc-d'Aubigné. Son culte est généralement attribué au règne de Charlemagne.
- 9 j (du 6) s. Claude, archevêque de Besançon. Patron de Bonen. Chapelles à Gourin, Inguiniel, au Pertre, à Plouguerneau, Plougastel-Daoulas, etc. Invoqué à Plougastel pour faire parler les enfants.
- 10 v (du 20) Le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, était fêté jadis ce jour à Blois.
- 11 s s. Barnabé. Chapelle à St-Jacut.
- 12 D s. Gourhan, abbé de Bangor en Irlande (VII^e s.).
- 13 l (du 21) s. Mars, pr., orig. de Bais (VI^e s.). Patron de Bais.
- 14 m (du 16) s. Similien, évêque de Nantes. Patron d'une paroisse de Nantes.
- 15 m ste Rivanone, mère de s. Hervé (VI^e s.) (Faty).
- 16 j ss. Cyr et Juliette. Patrons d'Ambon, anciens patrons de Combourtillé. Fontaines à La Gacilly et à Noë-Blanche. Chapelle s. Cyr à St-Gravé. Prieuré de St-Cyr à Rennes.
- 17 v s. Hervé, ermite (VI^e s.). Patron de St-Hervé, Quemperven, Le Faouët, Lanvallon, Caro, Lanhouarneau, Malestroit. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies des yeux et pour la protection des animaux contre les loups.

- 18 s (du 17) s. Herbot, solitaire. Chapelles à Plonevez-du-Faou, Berné, Cavan, Ploulec'h, Plounevez-Quintin, Collorec, Plouaret, Taulé, Trévooux, St-Thonan. Vénéré dans beaucoup d'endroits. Patron des vaches bretonnes.
- 19 D s Meaugon, ermite. Patron de La Méaugon.
- 20 1 s. Genou, peut-être le même que s. Goueznou. Patron de Monterfil où sa fête est célébrée ce jour. Fontaine à Monterfil.
- 21 m s. Méen, abbé (vi^e s.). Patron de Cancale, la Fresnaye, Talensac, St-Méen, Guilligomarc'h; second patron de Larré, patron de Ploeven, Tréméven, Lanvallay, Plélan-le-Grand. Nombreuses chapelles. Invoqué pour la fièvre et la gale.
- 22 m s. Aaron, ermite (vi^e s.). Patron de St-Aaron. Chapelles à Pleumeur-Gautier et à St-Malo.
- 23 j s. Bily, évêque de Vannes et martyr. Patron de Plaudren et d'une frairie à Avressac.
- 24 v s. Jean-Baptiste. — s. Alar, protecteur des chevaux, est fêté ce jour à Ploudaniel et à Plouarzel.
- 25 s s. Salomon, roi de Bretagne (ix^e s.) fêté ce jour à Vannes. Patron de la Martyre, d'une ancienne paroisse de Vannes. Chapelles à Plouyé, Guern, Malguenac, Paule, Maxent.
- 26 D s. Meldeoc, évêque de Vannes, successeur de s. Meriadeuc. Chapelle à Guern.
- 27 1 s. Emilien, évêque de Nantes et martyr (viii^e s.). Invoqué contre la gravelle et les maux de tête.
- 28 m (du 27) s. Jean de Chinon, né en Armorique (vi^e s.).
- 29 m ss. Pierre et Paul. S. Pierre est patron de Nantes, Rennes, Vannes, Carhaix (Plouguer) et Corseul. Nombreux patronages.
- 30 j (du 29) s. Guntiern, prince cambrien, fondateur du premier monastère de Quimperlé (vi^e s.). Patron de Langolen, d'une église de Groix. Chapelles à Quimperlé, Kervignac, St-Caradec, Hennebont.

Saint Ronan. — Saint Ronan vint avec plusieurs autres cénotiles de la Grande-Bretagne en Armorique, au vi^e siècle. Il se fixa tout d'abord à Saint-Benan en Léon, puis ensuite à Locronan en Cornouaille. C'est là qu'il mourut. Ne sachant où l'enterrer, ses disciples mirent son corps sur une charrette attelée de deux bœufs ; ces animaux, livrés à eux-mêmes, firent la *troménie* (tour) que le saint faisait tous les jours pour se donner de l'exercice, et s'arrêtèrent à son ermitage. On le représente en vêtements pontificaux, mitré, croisé, les pieds appuyés sur un dragon. Il est vénéré le 1^{er} juin.



JUILLET — GOUERE

Les jours décroissent pendant ce mois de 56 minutes.

N. L. le 6, à 9 h. 29 du soir. P. L. le 22, à 8 h. 45 du matin.
P. Q. le 14, à 8 h. 33 du matin. D. Q. le 29, à 9 h. 43 du matin.

- 1 v s. Lunaire, évêque régional (vii^e s.). Patron de St-Lunaire, Miniac-sous-Bécherel, St-Lormel, St-Launeuc. Chapelles à Baguer-Morvan, Hirel, Pierger, St-Pere-Marc-en-Poulet, Villedé, Étables. Invoqué pour les maladies des yeux.
- 2 s Visitation. — (du 1^{er}) s. Goulven, évêque de Léon (vii^e s.). Patron de Goulven, Goulien, Goven. Chapelles à Lanvellec, Caurel, Hanvec, Plouguerneau, Locmaria-Plouzané, Daoulas. Invoqué contre la fièvre et pour la conservation des bestiaux.
- 3 D du 1^{er} s. Cast, évêque. Fête ce jour à St-Cast.
- 4 1 s. Théodore. Chapelle à Primelin.
- 5 m s. Mars, évêque de Nantes. Patron de St-Mars-la-Jaille, St-Mars-du-Désert, Petit-Mars, St-Mars-de-Coutais.
- 6 m ste Noyale, martyre. Patronne de Noyal-Pontivy. Chapelles à Bignan et à Questembert.
- 7 j s. Félix, évêque de Nantes (vi^e s.). Patron d'une église de Nantes.
- 8 v s. Thonan, disciple de s. Kilien, martyr (vii^e s.). Sans doute le même que s. Donau, patron de St-Donan près St-Brieuc.
- 9 s (du 10) s. Pasquier, évêque de Nantes (vii^e s.) fonda le monastère d'Aindre.
- 10 D s. David, fils de ste Nonne, évêque de Ménévie, mort en Armorique (vi^e s.). Patron de Bodivit, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies des enfants.
- 11 1 (du 13) s. Josse, ermite et prince breton (vii^e s.). Patron de Montreuil, Lohuec, Yvias. Invoqué contre l'incendie des récoltes.
- 12 m s. Balay, moine, disciple de s. Guénolé. Patron de Ploubalay et Lanvalay. Chapelle près Châtel. Patron d'une frairie d'Avessac. Invoqué pour les choses égarées.
- 13 m s. Thuriau, évêque de Dol (viii^e s.). Patron de Trézel, Lan-Crac'h, Quintin, St-Thuriau, St-Thurien. Contre les Plomergat, Landivisiau, St-Thurial. Enfures, la Baud, Plévin, etc. Invoqué contre le patron d'au-mauvais air.
- 14 j (du 26) s. Hélen, évêque. Patron de St-Puine. — Le 1^{er} juillet, en Bretagne.
- 15 v (du 2^e dim. de juillet) s. Amateur, patron de Jans-nesse de Lamballe. Vénéré au pays des elles à Bubry, Rennes.
- 16 s s. Hélier, solitaire et martyr. Patron de Rennes. Statues à Rennes.
- 17 D (du 16) s. Tenenan, évêque de Léor. Patron de Guével, à Malestroit.

- de la Forêt-Landerneau, de Plabennec et de Guerlesquin. Invoqué pour la guérison des tranchées.
 18 i (du 29) s. Génevée, évêque de Dol. Chapelle à Rimou.
 19 m (du 28) s. Gonery, solitaire. Fêté ce jour à Vannes. Patron de St-Gonery.
 20 m Ste Marguerite. Très populaire en Bretagne. Invoquée par les femmes en couches.
 21 j ste Triphine, femme de Conomor et martyre (vi^e s.). Patronne de Ste-Tiphine. Chap. à Pontivy, Camors, Pluméliau. Invoquée pour les maladies des enfants.
 22 v ste Magdeleine. Très vénérée en Bretagne. Patronne des chapelles réservées aux *cacous* ou lépreux.
 23 s (du 23) s. Jacques de Compostelle. Très populaire en Bretagne.
 24 D s. Ravent, prêtre, et s. Rasèphe, fidèle, frères et martyrs (iv^e s.), originaires d'Armorique (Déric et Garaby).
 25 l s. Christophe. Chapelles à Langon, Irvillac, etc. Village à Elven. Place à Lorient.
 26 m STE ANNE, patronne de la Bretagne. Nombreuses chapelles et pèlerinages dont les principaux sont Ste-Anne-d'Auray et Ste-Anne de la Palud.
 27 m s. Brévin, archevêque de Cantorbéry (viii^e s.). Patron de St-Brévin et de Berné.
 28 j s. Samson, fondateur de l'Evêché de Dol (vi^e s.). Patron de la Fontenelle, Bonnemain, Dol, Croixanvec, Helléan, St-Samson, Illifaut, Trévou-Tréguinec, Bobital, Lanvollon, Kerity, Lanvellec, Lanvezec, Lanmeur, etc. Nombreuses chapelles.
 29 v s. Guillaume, évêque de St-Brieuc en 1220. Patron de Collinée. Eglise à St-Brieuc.
 30 s (du 31) s. Agile, abbé (ancien bréviaire de Léon).
 30 D s. Germain l'Auxerrois. Très populaire en Bretagne quoique son culte soit d'origine française. Pation de plusieurs paroisses et d'une frairie à Avessac.

Lunaire. — Saint Lunaire naquit au pays de Galles, dans le ent du vi^e siècle; il y suivit les leçons de saint Htut et de saint la Grande-Bretagne en Armorique, il s'établit à Saint-Lunaire, près Aleth, et Saint-Renan en Domnonée. Judual des mains de l'usurpateur Conomor. Saint mourut. Ne sachant où il reposait, il fut enterré dans un charrette attelée à un bœuf. — **trônénié (tour) qui** **ume.** — Saint Guillaume Piehon, chanoine de Tours, fut et s'arrêtèrent à son Saint-Brieuc en 1220. Il défendit les droits épiscopaux mitré, croisé, les p'tre Maucière et mourut en odeur de sainteté le 29 juillet. — **l'Innocent III le canonisa en 1247.** On le fête le 29 juillet.



AOUT — EOST

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 34 minutes.
 N. L. le 5, à 6 h. 46 du matin. | P. L. le 20, à 7 h. 23 du soir.
 P. Q. le 13, à 2 h. 10 du matin. | D. Q. le 27, à 2 h. 42 du soir.

- 1 i s. Friard, reclus et confesseur (vi^e s.). Patron de Besné. Patron des laboureurs et des vigneron.
 2 m s. Uniac, disciple de s. Méen (vi^e s.). Patron de St-Uniac. Fontaine à St-Uniac. Lieu-dit à Bédée.
 3 m s. Nicodème. Patron des bestiaux. Chapelles à Guénin, Ploërmel, Pluméliau, Quéven, La Gouesnière, Iffendic, Pleurtuit. Patron de Bran.
 4 j (du 1) s. Kidic ou Kinède, abbé (vi^e s.). Chapelles à Plumelin, St-Caradec, Loudéac, Scaer. Villages en Plouay et Plumelin. Invoqué contre la fièvre.
 5 v s. Oswald, prince et martyr (vii^e s.). Patron de Lantic. *Transfiguration.* — s. Sixte, martyr. Patron de Sixt. Chapelle au manoir de Silz en Arzal.
 6 s (du 11) s. Suzanne. Chapelles à Gaël, en Noyal-sous-Bazouges, en l'ancienne église Toussaints de Rennes, à la sortie du bourg de Mur. Villages à Bignan et Questembert. Invoquée pour toutes sortes de malades et principalement pour les maux de tête.
 7 D (du 11) s. Philomène. Chapelle en Plourin.
 8 i (du 10) s. Laurent. Très popul. en Bretagne. Chap. et pardon à Vannes. Foires d'ancienneté à Blain, à Vannes. Invoqué pour asthme, rhumatismes et maux de pied.
 9 m s. Herlé, diacre et martyr. Patron de Ploaré.
 10 m s. Ergat, abbé. Patron de Poudergat et Treouergat. Invoqué pour les rhumatismes.
 11 j ste Claire. Patronne de Penhars. Statue à Bodilis.
 12 v (du 14) s. Riowen, moine de Redon (ix^e s.). Patron d'une frairie d'Avessac.
 13 s (du 14) s. Merven ou Mervon, confesseur. Patron de St-Mervon. Chapelle à Brandivy.
 14 D ASSOMPTION.
 15 i s. Armel, solitaire. Patron de Bléruais, Langouët, Lou-téhel, St-Armel, Ploërmel, Plouharnef, Plouarzel, Languedias. Nombreuses chapelles. Invoqué contre les maux de tête, la fièvre, les coliques, les enflures, la goutte et les rhumatismes. Choisi comme patron d'aumôneries, maladreries et d'hôpitaux (Duine). — Le même jour ou fête s. Roch, très populaire en Bretagne.
 16 u ss. Gulcien et Gulien, princes martyrs. Patrons de Jans. ste Hélène. Patronne de Ste-Hélène. Chapelles à Bubry, Surzur, Douarnenez. Fontaine à Bubry. Statues à Douarnenez.
 17 m s. Guennin, évêque de Vannes (vii^e s.). Patron de Guénin. Chapelle en Plouray. Monticule à Malestroit.

- 20 s s. Philibert, premier abbé de Noirmoutiers (VII^e s.). Patron de St-Philbert de Grandlieu. Vue, Plougou-melen. Chapelles au Cellier, St-Evarzec, Plounéour-Tregunc, Moëlan, Plouay, Plomelin, Gourin, etc. Invoqué contre les maux d'entraillies et pour donner des forces aux enfants.
- 21 D (du 1^{er} dimanche de septembre) ste Jeune, ermite. Chapelle à Plounévez-Moëdec. Invoquée pour la guérison des bestiaux malades.
- 22 l s. Symphorien, martyr d'Autun. Patron de Dingé, St-Symphorien, d'une église à Martigné-Ferchaud, d'une église à Rennes, etc. Chapelles à Bubry, Inziac, Nostang, Vannes, Rennes, Gaël, etc.
- 23 m (du 24) s. Ouen. Patron de la Chapelle-Brûlée, des îles de Marcillé-Robert, St-Ouen de la Rouërie, St-Ouen des Alleux, etc.
- 24 m s. Barthélémy. Patron de Château-Malo. Chapelles à Rochesfort, Redon, Guipry, Iffendic, Maure, Paimpol, etc. Village en Baud.
- 25 j s. Louis. Patron d'une église à Brest, à Lorient. Chapelles à Quimper, Limerzel, Argentré, Ettrelles, Guichen, etc. Invoqué à Quimperlé contre la surdité.
- 26 v (du 25) s. Gorgon, ou Gogo. Patron de St-Gorgon, Plovan. Chapelles à Acigné, Fougères, Montours, Océ, Trégastel (v. le 10 septembre). Invoqué à St-Gorgon et à Laval contre la surdité.)
- 27 s (du 28) s. Elouan, solitaire. Chapelle à St-Guen où est son tombeau. Invoqué contre la fièvre.
- 28 D s. Augustin. Patron secondaire d'Arbrissel. Statues à Pont-Croix, Pont-l'Abbé, etc.
- 29 l (du 30) s. Fiacre, né en Irlande (VII^e s.). Très populaire en Bretagne. Inv. contre les coliques. Patr. de St-Fiacre.
- 30 m s. Edern, solitaire. Patron de Lanédern, Plouédern, Edern. Chapelle à Pléguien. Invoqué pour les maladies des yeux et pour faire marcher les petits enfants.
- 31 m s. Victor, solitaire, né aux environs de Cambon, compagnon de s. Laumer. Chapelle à Cambon où est son tombeau. Invoqué contre la fièvre.

Saint Friard. — Saint Friard naquit à Besné, diocèse de Nantes, au VI^e siècle, de pauvres paysans. A la suite d'un accident dont il se tira miraculeusement, il se consacra à Dieu et se retira dans la solitude avec un diacre nommé Secondel. Il est regardé comme le patron des laboureurs et des vigneron du pays Nantais. On le fête le 1^{er} aout, date de sa mort.



SEPTEMBRE — GWENGOLO

- Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 42 minutes.
 N. L. le 3, à 6 h. 15 du soir. | P. L. le 19, à 5 h. 1 du matin.
 P. Q. le 11, à 8 h. 20 du soir. | D. Q. le 25, à 9 h. 3 du soir.
- 1 j s. Gilles. Très populaire en Bretagne. Patron d'Elliant, Plonéis, d'une paroisse à Hennebont, etc. Chapelles à Argentré, Baguer-Pican, etc. Invoqué contre la peur.
- 2 v s. Just, peut-être l'évêque de Rennes. Patron de St-Just (Ogée).
- 3 s (du 1^{er} dimanche de septembre) s. Caduan, prêtre et martyr (V^e s.) Patron de Poullan. Chapelle en Braspartz. Les Gallois l'honorent comme patron des guerriers.
- 4 D s. Perren, solitaire. Second patron de Châteaulin, second patron de Loperhet. Anc. patr. de St-Perreuc.
- 5 l (du 1^{er} octobre) ste Eurielle, sœur de s. Judicaël (ancien calend. de St-Méen).
- 6 m s. Thégonnec, sans doute le même que s. Connec. Patron de St-Thégonnec. Chapelles à Guerlesquin et à Plogonnec. Invoqué pour la bonne venue des récoltes.
- 7 m (du 20). Le bienheureux Yves Mahyeuc, évêque de Rennes, mort en odeur de sainteté le 20 septembre 1541. *Nativité de la T. S. Vierge.*
- 8 j s. Onen, confesseur, religieux de St-Méen. Patron de St-Onen.
- 10 s (du 9) s. Gorgon est fêté ce jour à St-Brieuc (v. 26 août).
- 11 D (du 9) ste Osmane, vierge, fille d'un roi d'Irlande, émigrée en Armorique.
- 12 l (du 14) s. Maudan, abbé (VII^e s.). Patron de Plumaudan, St-Maudan. Il est fêté en Écosse le 4 février (Godescard). Invoqué pour la guérison de la fièvre.
- 13 m s. Amand, évêque de Vanves (VI^e s.).
- 14 m s. Odilhard, évêque de Nantes, VIII^e s. (Petits Bollandistes). Le même jour, *Exaltation de la Ste Croix.*
- 15 j s. Lubin, évêque de Chartres (VII^e s.). Fêté aussi le 14 mars. Patron de Longaulnay. Ferme à Langan. Vénéré en Bretagne.
- 16 v s. Cornély, évêque. Patron de Carnac et de la Chapelle des Marais. Invoqué pour la protection des bêtes à cornes, surtout dans le Morbihan. Vénéré à Plussulien. Chapelle à Plouhinec. St Corneille est patron de Tourc'h, de Gourlizon; statues à Riec, Bannalec, Baye.
- 17 s (du 16) s. Ninian, apôtre des Pictes. Chapelle à Roscoff.
- 18 D s. Didier, évêque de Rennes et martyr (VII^e s.). Patron de St-Didier et de Ploudider. — s. Rainfroi, archidiacre et fils de s. Didier, martyrisé avec lui.

- 19 l s. Senou, Senour, Sénère ou Sénateur, fêté les 18 et 19 septembre, évêque d'Avranches. Certainement ancien patron de St-Senoux.
- 20 m (du 19 ou 17) s. Sezni ou Sernis, évêque d'Irlande. Patron de Guisseney où est son tombeau, de Trezeny. Chapelles à Kerlouan et à Plogonnec.
- 21 m Q.T. — s. Mathieu ou Mahé. Eglise à Scaër (1285). Patron d'une paroisse de la ville de Quimper, de l'Abbaye de St-Mathieu de Fin de Terre. Chapelles à Bannalec, à Morlaix, au Conquet. Fontaine à Cleden-Cap-Sizun. Village à Guidel. Ferme à Combourg, etc.
- 22 j (du 21) s. Gado, prince de Glamorgan, solitaire et martyr (vi^e s.). Fêté aussi le 1^{er} novembre. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les ulcères, les maux d'oreilles et les écrouelles.
- 23 v (du 24) s. Solain, évêque de Chartres. Patron de St-Solain. Chapelle à Mernel.
- 24 s s. Malgauld ou Maugand, abbé breton. Patron de St-Maugan.
- 25 D (du 27) ste Lupite, religieuse, sœur de s. Patrice.
- 26 l s. Colomb, abbé Irlandais. Chap. à Pluvigner (du Mottay).
- 27 m s. Oran, Irlandais, évêque de Carpentras (ancien breviaire de l'Eglise de Léon).
- 28 m s. Gingurien, disciple de s. Félix, abbé de Rhuis, frère convers de cette abbaye, mort le 28 septembre (xi^e s.). (Godescard le met au 27).
- 29 j S. MICHEL ARCHANGE, patron des Celtes.
- 30 v s. Léry, sans doute originaire du Broërec, solitaire (vii^e s.). Patron de St-Léry où se trouve son tombeau. Village à Mauron.

Saint Léry. — Saint Léry ou Laur, nous dit M. Le Mené, était probablement originaire du pays de Vannes. Il passa en Porhoët, où le roi saint Judicaël le reçut et lui donna un ermitage sur la Doueff vers 632. Il y bâtit une petite cellule qui est devenue la paroisse de Saint-Léry, et y mourut très âgé, après avoir fait de nombreux miracles. Son corps fut déposé dans un tombeau de pierre qu'il avait préparé lui-même et fait apporter du pays de Vaunes sur un char traîné par deux taureaux indomptés. Il est représenté en robe monacale, une crosse passée sous le bras gauche, tenant de ses mains un livre fermé, un chien à ses pieds. On le fête le 30 septembre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs. Autres départements : 4 francs. — Franco : 10 fr. 85 en plus.

OCTOBRE — HERE

- Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 45 minutes.
 N. L. le 3, à 8 h. 41 du matin. | P. L. le 18, à 2 h. 33 du soir.
 P. Q. le 11, à 1 h. 49 du soir. | D. Q. le 25, à 5 h. 57 du matin.
- 1 s s. Suliau ou Suliac, prince du pays de Galles, puis solitaire en Armorique (vi^e s.). Patron de St-Suliac et de Sizun. Chapelles à Québriac, Plomodiern, Tressigneaux.
- 2 D Les Saints Anges Gardiens.
- 3 s s. Cuffan, pontife. Patron de Pluguffan.
- 4 m s. Mélar, prince breton et martyr. Patron de St-Méloir, Trémeloir, Lanmeur, Plumelec, St-Méloir-des-Ondes, Fégréac, Locmélar, Meillars. Nombreuses chapelles.
- 5 m s. Maurice de Loudéac, abbé de Langonnet et de Carnoët (xii^e s.). Patron des écoliers. Inv. contre la fièvre.
- 6 j (du 22) s. Melon, évêque de Rouen, né en Bretagne. Patron de Plomelin. Chapelle à Tréogat. Invoqué contre les maux de ventre, à la chapelle St-Jacques, en Bannalec.
- 7 v s. Levien, évêque originaire de Grande-Bretagne. Chapelle à Trédarzec. Invoqué pour les enfants rachitiques et languissants.
- 8 s (du 15) s. Bajolus, confesseur (ancien bréviaire de St-Brieuc).
- 9 D s. Denis. Nombreuses chapelles en Bretagne.
- 10 l s. Clair, évêque de Nantes. Patron de St-Clair de Nantes. Chapelles à Limerzel, Sarzeau, Plessé, Derval, Collorec, etc. Tombeau à Régulny. Invoqué pour les maladies des yeux.
- 11 m s. Guinien, évêque, frère de s. Judicaël. Vénéré à Ploudaniel.
- 12 m (du 15) s. Arelet, martyr (anc. calend. de St-Méen).
- 13 j s. Rolland, pontife. L'église cathédrale de St-Pol-de-Léon en faisait jadis l'office.
- 14 v (du 16) Translation des reliques des SS. Donatien et Rogatien.
- 15 s s. Conogan, disciple de s. Guénolé (v^e s.). Patron de Guenezan, Lanvenegen. Chapelles à Penhars, Plomelin, Beuzec-Cap-Sizun, Locarn, Bolazec, etc. Invoqué pour la fièvre.
- 16 D s. Gall, abbé et disciple de s. Colomban (vi^e s.). Patron de Langast. Fontaine à la Prénessaye.
- 17 l (du 22) s. Modéran ou Moran, évêque de Rennes (viii^e s.). Chapelles à Martigné-Ferchaud, Mézières.
- 18 m (du 24) s. Magloire, évêque de Dol, successeur de s. Samson (vi^e s.). Patron de Châtelaudren, Léhon, Telgruc, Mahalon, Tréivan. Chapelles à Langolen, Mahalon, Planguenoual. Invoqué pour la guérison des plaies.

- 19 m s. Ethbin, religieux, fils d'un noble breton (vii^e s.).
 20 j (du 21) s. Juvat, prêtre martyr. Patron de St-Juvat.
 21 v ste Ursule, vierge et martyre, princesse de la Grande-Bretagne (v^e s.). Chapelle à Plouray. Autel à Bodivit.
- 22 s s. Benoit de Massérac, abbé et confesseur (ix^e s.). On voit son tombeau à Massérac et un remarquable monument élevé en son honneur au village de Penbuh, but du pardon annuel, fêté actuellement le dernier dimanche de septembre.
- 23 D s. Vial, solitaire au pays d'Herbanges (viii^e s.). Patron de St-Viaud. Invoqué pour obtenir de la pluie.
- 24 1 s. Martin de Vertou, abbé (vi^e s.). Patron du Bignon, Gorges, Monzillon, Lavau, Pont-St-Martin, Vertou, Arzal, le Pertre.
- 25 m s. Goueznou, solitaire, puis abbé (vi^e s.). Patron de Gonesnou, Lanarvily, St-Gonéno. Chapelles à Pléguen, Plouguiel, Merléac, Plélo, St-Guinoux, Daoulas, Guiclar, Plouénan, Ploumilliau. Invoqué pour les maladies de peau.
- 26 m s. Alor, évêque de Quimper. Patron de Plobannalec, Trégennec, Tréméoc, Ergué-Armel. Chapelles à Plésidy, à Plobannalec.
- 27 j (du 26) s. Meliau, prince breton (vi^e s.). Patron de Ploñevez-Porzay, Guimiliau, Ploumiliau, Pluméliau. Chapelle à Trébeurden.
- 28 v ss. Simon et Jude. Basses sur l'océan, côte de Ploemeur.
- 29 s (du 25) ss. Crépin et Crépinien, patrons des cordonniers. Patrons de Rannée. Très vénérés.
- 30 D (du 3 novembre) s. Hubert. Chapelles à Gaël, dans l'église de la Nouaye, à Paramé, au Parc près Collinée. Statues à Cast, etc.
- 31 1 (du 1^{er} novembre) s. Voillon, moine. Chapelle à Plédran. A donné sans doute son nom à Lanvallon.

Saint Martin de Vertou. — Saint Martin appartenait à l'une des plus illustres familles du Nantais. Né vers 527, il fut ordonné par saint Félix. Après s'être livré quelques années à la prédication et avoir converti une foule de païens, il bâtit à Vertou, près Nantes, une église et un monastère. Il mourut le 24 octobre, vers 601, au monastère de Durio qu'il avait fondé. Saint Martin de Vertou est confondu souvent avec saint Martin de Tours. On le fête le 24 octobre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634
 TIRAGES DE CHROMOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES
 POUR MM. LES ÉDITEURS
 ALBUMS → DIPLOMES

NOVEMBRE — DU

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 19 minutes.
 N. L. le 2, à 2 h. 5 du matin. | P. L. le 17, à 0 h. 34 du matin.
 P. Q. le 10, à 5 h. 38 du matin. | D. Q. le 23, à 6 h. 22 du soir.

- 1 m TOUSSAINT. Fête patronale d'une paroisse de Rennes.
- 2 m FÊTE DES MORTS. s. Hernin, solitaire (vi^e s.). Patron de Locarn (tombeau), de St-Hernin. Chapelle à Ploumagoar. Invoqué pour les maux de tête.
- 3 j s. Gobrien, évêque de Vannes (vii^e s.). Patron de Morieux. Chapelle à St-Servan (Morbihan), Camors, Mordelles, Grand-Champ, St-Servan (Ille-et-Vilaine), St-Méloir-des-Ondes. Invoqué pour les panaris.
- 4 v Mort de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne (1485). Statues à Fougeray et à Rieux.
- 5 s s. Quay ou Ké, prêtre. Patron de St-Quay-Perros, Cléder, St-Quay-Portrieux. Peut-être le même que s. Cast. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les bestiaux.
- 6 D s. Melaine, év. de Rennes (vi^e s.). Patron des Touches, de Sion, de l'abbaye St-Melaine de Rennes, d'Andouillé, Brain, les Brulaïs, la Chapelle-St-Melaine, Châtillon-sur-Seiche, Cintré, Cornillé, Domalain, Lieuron, Moigné, Montours, Mouazé, Pacé, Rieux, Plumelin, St-Melaine-sur-Vilaine, Thorgané, Plougoumelen, d'une paroisse de Morlaix, de Moëlan. Chapelles à Pléchâtel, Comblessac, etc. Invoqué contre les incendies.
- 7 1 (du 6) s. Ildut, abbé (v^e s.). Patron de Coadout, St-Ideuc, Lanildut. Chapelle à Sizun. Invoqué pour la conservation des animaux de basse-cour et pour faire marcher les enfants.
- 8 m s. Trémeur, prince breton et martyr (vi^e s.). Patron de Camlez, Carhaix, Kergloff. Chapelles à Châteauneuf-du-Faou, Guerlesquin, Plougastel-Daoulas, Bannalec, etc. Invoqué pour la guérison des plaies et blessures.
- 9 m s. Mathurin. Très populaire à Moncontour où il est invoqué contre la folie. Nombreuses chapelles.
- 10 j s. Léon, pape. Patron de Glénac, Bouaban, la Baussaine.
- 11 v s. Martin de Tours. Son culte est très répandu à l'est de la Bretagne où ses patronages sont très nombreux.
- 12 s (du 3) s. Guénhaël, ab. de Landévennec (vi^e s.). Patron de Lescoet, Plougoven, Tréguidel, Ergué-Gabéric, Bolazec. Nombr. chap.. Inv. contre les rhumatismes et la goutte. Une rue de Vannes porte son nom.
- 13 D s. Brice, év. de Tours. Patron de St-Brice-en-Coglais et de Basse-Goulaine. Chapelle à Lassy.
- 14 1 s. Amand, év. de Rennes, prédécesseur de s. Melaine. Patron de Trimer. Invoqué dans les calamités publiques.
- 15 m s. Malo, évêque d'Aleth (vi^e s.). Patron de St-Malo

- Bréal-sous-Montfort, Breteil, Paramé, St-Malo, ancien patron de Mernel, patron de Plédéliac, St-Malo de Beignon, St-Malo de Dinan, St-Malo de Phily, Treffendel. Chapelles à Québriac, Ercé-en-Lamée, Augan, etc. s. Emilion, abbé dans le Bordelais, né au pays de Vannes (VIII^e s.). Patron de Loquivy-Plougras. Chapelle à Coatascorn. Invoqué pour la conservation des récoltes.
- (du 6) s. Léonard, patron des captifs. Très vénéré en Bretagne, notamment à Loperhet, St-Martin, Theix, Groix, Andouillé, Châtillon-sur-Seiche, Fougères, Gahard, le Pertre, Pleumeleuc, etc.
- s. Tanguy, fondateur de l'abbaye de St-Mathieu de Fin de Terre (VI^e s.).
- (du 6) s. Winnoc, prince breton et abbé (VII^e s.). Patron de Plouhinec et de Lanvignec (maintenant en Paimpol). Chapelles à Mahalon, Coray, Briec, etc.
- (du 21) s. Vran, évêque. Patron de St-Vran et de Trévérec. Chapelle à Hénon.
- Présentation. — s. Colomban, abbé de Luxeuil (VI^e s.). Patron de Locminé, Trévenec, Brélidy, Pluguffan, etc. Chapelles à Carnac, Malansac, St-Nolff, Lanmeur, Quimper. Invoqué contre l'épilepsie et la folie.
- (du 6) s. Condéloc, moine de Redon (IX^e s.).
- (du 6) s. Efflam, prince d'Irlande, soi^r en Armorique (VII^e s.). Chapelles à Plestin (tombeau), Pénerne, Kerignac, Langolen, Lescouet, St-Gildas près Quintin, Carnoët. Invoqué pour la guérison des membres luxés.
- s. Bleuzey, prêtre, disc. de s. Gildas et martyr (VI^e s.). Patr. de Bleuzey. Chap. à Ploemeur, Nostang. Pluvigner, Plélo, Riec. Invoqué pour la rage et les maux de dents.
- ste Catherine. Très vénérée en Bretagne. — Le même jour, s. Herblon ou Hermeland, abbé d'Aindre (VIII^e s.). Patr. de Bouaye, St-Herblain de la Roussière, Aindre, Guenrouët, St-Herblain, Aindret, St-Herblon, Béganne, St-Erblon. Chap. à Aindre. Invoqué par les paralytiques.
- (du 25) s. Theliau, év. de Landaff (VI^e s.). P^on de Châteauneuf-du-Faou, Landeleau, St-Theuo. Ch. à Plogonnec.
- D AVENT. — s. Maudez, ermite. C'est l'un des saints bretons qui ont le plus de chapelles. Patron de St-Maudan, Plumaudan, St-Maudez, Landebaeron, Duault, Landmodez, etc. Invoqué pour les enflures aux genoux.
- ste Haude, sœur de s. Tanguy, vierge (VI^e s.). Pat. de Landunvez. Chapelle à Porzal en Lampaul-Ploudalmézeau.
- AVENT. — s. Houardon, évêque de Léon (VI^e s.). Patron de Landerneau. Chapelle à Camlez.
- (du 27) s. Goustan, frère convers de l'abbaye de Rhuis (IX^e s.). Patron de St-Goustan d'Auray et de St-Goustan de Rhuis. Chapelles à Hoëdic et au Croisic. Villages à Quistinic et à Theix.

DÉCEMBRE — KERZU

- Les jours décroissent pendant ce mois de 17 minutes.
- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| N. L. le 1, à 9 h. 20 du soir. | P. Q. le 16, à 11 h. 14 du matin. |
| P. Q. le 9, à 7 h. 44 du soir. | D. L. le 23, à 10 h. 45 du matin. |
| N. L. le 31, à 4 h. 30 du soir. | |
- 1 j s. Tugdual, abbé et premier évêque de Tréguier (VI^e s.). Patron de Pabu, Boqueho, Plouray, St-Tugdual, Grand-Champ, Combrif, St-Pabu, Trébabu, Lababan, St-Tual. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies de poitrine.
- 2 v s. Tadec, abbé et martyr. Peut-être le même que s. Tadec qui est patron de Landudec : Chapelles à Poullaouen et à Spézet.
- 3 s (du 1^{er}) s. Eloi. Très populaire en Bretagne. Patron des chevaux (v. s. Alar : 24 juin).
- 4 D ste Barbe. Très populaire en Bretagne. Invoquée contre la foudre et les éclairs.
- 5 l (sans date) s. Envel, le jeune, solitaire. Chapelle à Plounévez-Moëdec.
- 6 m s. Nicolas. Son culte est très répandu en Bretagne et semble être relativement récent.
- 7 m (du 11) s. Fidweten, moine de Redon (IX^e s.).
- 8 j Immaculée Conception.
- 9 v s. Budoc, évêque de Vannes (VII^e s.).
- 10 s (du 9) s. Budoc, évêque de Dol.
- 10 D s. Envel, l'aïné, abbé. Patron de Loquenvel. Invoqué pour la protection des bestiaux contre les loups.
- 12 l s. Corentin, premier évêque de Quimper (V^e s.). Patron de Quimper, de St-Connan. Chapelles à Berrien, Briac, Daoulas, Lanmeur, Loperhet, etc. Invoqué contre la paralysie.
- 13 m s. Josse (v. le 11 juillet) est vénéré aussi ce jour.
- 14 m Q. T. — s. Guigner, prince d'Irlande, martyr (V^e s.). Patron de Pluvigner, Loc-Eguiner.
- 15 j Le bienheureux Jean Discalcéat, recteur et religieux (XIV^e s.). Invoqué pour retrouver les objets perdus.
- 16 v s. Judicaël, roi de Domnonée, disciple de s. Ménan (VII^e s.). Patron de Gaël. Chapelles à Pommerit-Jaudy et Campénéac.
- 17 s s. Briac, abbé, disciple de s. Tugdual (VI^e s.). Patron de St-Briac, Bourbriac. Chapelle à Lanleff. Invoqué contre la folie.
- 18 D (sans date) ste Candide, abbesse. Patronne de Scaër. Statue à St-Hernin.
- 19 l Octave de s. Corentin (Propre de Quimper).
- 20 m (du 7 août). Bienheureux Cassien, de Nantes, martyrisé le 7 août 1638 en Abyssinie.
- 21 m (sans date) ste Evette. Chapelle à Esquibien. Protectrice des pêcheurs de la baie d'Audierne.

- 22 j (sans date) s. Pôtan. Une commune des Côtes-du-Nord porte son nom.
 23 v (sans date) s. Riagat. Patron de Treffiagat.
 24 s (sans date) s. Sabulain. Patron de Peillac.
 25 D NOËL.
 26 l s. Etienne, très populaire en Bretagne. Nombreux patronages.
 27 m s. Alain, évêque de Cornouaille. Ancien patron de Corlay. Chapelles en Baunalec, Gouesnach. Statues à la Forêt-Fouesnant, à Pleuven.
 28 m (sans date) s. Servan, apôtre des Orcades, dont le culte a sans doute été remplacé par celui de s. Servais.
 29 j (sans date) s. Clément, évêque de Vannes (vie s.).
 30 v (du 31) s. Sylvestre. Chapelle en Langoëlan. Statue en la chapelle St-Corentin de Brie.
 31 s ste Colombe, vierge et martyre. Patronne de Ste Colombe. Chapelle à Lanloup. Invocée par les mères pour donner des forces à leurs enfants.

Comte R. DE LAIGUE.

Ce calendrier, qui n'est que provisoire, a été établi par nous d'après les travaux de MM. de Kerviler, du Mottay, commandant Faty, etc.

Saint Judicaël. — Saint Judicaël, roi de Domnonée, se retira à Gaï et se fit moine sous la houlette de saint Méen. Il mourut en odeur de sainteté le 16 décembre 652. Le règne de ce grand roi a été décrit par notre historien national La Borderie, et il reste l'une des gloires les plus pures et les plus illustres de la patrie bretonne. On le fête le 16 décembre.

Saint Briac. — Saint Briac naquit en Irlande. Après avoir été disciple de saint Tugdual, il bâtit par son ordre un monastère à Bourbriac, puis il fit le pèlerinage de Rome. A son retour il resta deux ans aux environs d'Arles et mourut vers 555 dans son monastère. On voit encore son tombeau à Bourbriac. On le fête le 17 décembre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs. Autres départements : 1 franc. — Franco : 10 fr. 85 en plus.

Tableau des plus grandes Marées de l'année 1910.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, déterminent des oscillations de son niveau dont la période principale, due à la Lune, est sur nos côtes d'environ un demi-jour. Ces oscillations sont toutefois indépendantes, et elles se combinent pour former la marée que nous observons. Leur amplitude sur nos côtes est la plus grande en syzygie, c'est-à-dire lorsque les marées dites de vive eau, et le maximum a lieu lorsque le Soleil et la Lune sont en périphérie et dans le plan de l'équateur.

On calcule avec les données astronomiques des positions du Soleil et de la Lune un nombre que l'on appelle coefficient et qui représente l'amplitude relative de l'onde semi-diurne.

On est convenu de prendre pour unité de ce coefficient la demi-amplitude de la marée de syzygie correspondant aux déclinaisons nulles et aux moyennes distances du Soleil et de la Lune.

Le tableau suivant indique la date des grandes marées pendant l'année 1910 aux ports de Saint-Malo, Cherbourg, Brest, Port-Louis et Saint-Nazaire.

La marée basse est généralement séparée de la marée haute par un intervalle d'environ 6 heures 12 minutes.

MOIS	PHASE de la Lune	JOUR de la Marée	HAUT. à St-Malo	HEURES				
				St-Malo	Cherbourg	Brest	P.-Louis	St-Nazare
Janvier	N.L. 11	13 Janv.	117 déc.	7 34 m	9 22 m	5 19 m	4 55 m	4 59 m
	P.L. 25	27 —	117 —	7 40 m	9 28 m	5 25 m	5 4 m	5 4 m
Février	N.L. 10	12 Févr.	124 —	8 1 m	9 50 m	5 47 m	5 24 m	5 24 m
	P.L. 24	26 —	117 —	7 53 m	9 41 m	5 38 m	5 14 m	5 16 m
Mars..	N.L. 11	13 Mars.	128 —	7 40 m	9 28 m	5 25 m	5 4 m	5 4 m
	P.L. 25	26 —	116 —	6 57 m	8 43 m	4 41 m	4 17 m	4 24 m
Avril..	N.L. 9	11 Avril.	129 —	7 14 m	9 1 m	4 58 m	4 35 m	4 30 m
	P.L. 24	25 —	144 —	6 56 m	8 62 m	4 40 m	4 16 m	4 23 m
Mai..	N.L. 9	9 Mai.	125 —	6 6 m	7 51 m	3 50 m	3 28 m	3 39 m
	P.L. 24	24 —	111 —	6 41 s	8 27 s	4 25 s	4 2 s	4 10 s
Juin..	N.L. 7	7 Juin.	124 —	6 7 s	7 52 s	3 51 s	3 29 s	3 40 s
	P.L. 22	24 —	110 —	7 31 s	9 19 s	5 16 s	4 52 s	4 56 s
Juillet..	N.L. 6	7 Juillet.	117 —	6 47 s	8 33 s	4 31 s	4 8 s	4 15 s
	P.L. 22	24 —	115 —	7 58 s	9 47 s	5 44 s	5 21 s	5 21 s
Août..	N.L. 5	6 Août.	147 —	7 24 s	9 11 s	5 8 s	4 44 s	4 48 s
	P.L. 20	22 —	122 —	7 40 s	9 98 s	5 23 s	5 1 s	5 4 s
Sept..	N.L. 3	4 Sept.	119 —	7 4 s	8 51 s	4 48 s	4 24 s	4 30 s
	P.L. 19	20 —	47 —	7 17 s	9 4 s	5 1 s	4 38 s	4 42 s
Octob..	N.L. 3	3 Octob.	119 —	6 38 s	8 24 s	4 22 s	3 59 s	4 7 s
	P.L. 18	19 —	129 —	6 48 s	8 33 s	4 32 s	4 9 s	4 16 s
Nov..	N.L. 2	2 Nov.	116 —	6 38 s	8 24 s	4 22 s	3 59 s	4 7 s
	P.L. 17	17 —	127 —	6 23 s	8 8 s	4 7 s	3 4 s	3 54 s
Déc..	N.L. 1	2 Déc.	112 —	6 28 m	8 14 m	4 12 m	3 49 m	3 8 m
	P.L. 16	17 —	123 —	6 31 m	8 17 m	4 45 m	3 52 m	4 1 m
	N.L. 31	31 —	108 —	6 10 m	7 55 m	3 54 m	3 32 m	3 42 m

Pour obtenir les heures et hauteurs des pleines mers :

Retirez des heures et hauteurs de St-Malo.

Pour le Phare des Heaux	21 min.	16 déc.
Bréhat.....	48 —	16 —
Paimpol.....	6 —	16 —
Portrieux.....	7 —	16 —
Binic.....	4 —	15 —
Le Légué.....	2 —	12 —
Dahouet.....	3 —	10 —
Erquy.....	3 —	9 —
Plat. d. Minquiers.	4 —	5 —

Ajoutez aux heures de St-Malo

Pour Cancal.....	9 min.	6 déc.
Iles de Chausey....	7 —	5 —
Granville.....	1 —	Ajoutez 10 —
Régnéville.....	8 —	0 —
Saint-Germain....	8 —	3 —
Havre de Carteret....	14 —	14 —
R. des Ecrehoux....	15 —	11 —
Jersey (V.-Château)....	14 —	11 —
Jersey (St Aubin)....	16 —	11 —
Dielette.....	39 —	24 —

MARCHÉS DE LA RÉGION

ILLE-ET-VILAINE

Lundi. — Bain, Bécherel, Combourg, Ifsudic, Piré (marché au beurre), Pléneuf, Fougères, Redon, Retiers, Saint-Brieuc, Saint-Énogat, Sens, Vitré.

Mardi. — Atran, Baulon, Gaël, Hédé, La Gwerche, Médréac, Pipriac (depuis septembre jusqu'à février), Rennes, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Malo, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Servan, Servon.

Mercredi. — Brain, Bréal-sous-Montfort, Châteauneuf, Fougères, Guignen, Guipry, Janzé, Liffé, Lohéac, Louvigné-de-Bais, Montauban, Plenstuit, Saint-Énogat, Saint-Germain-sur-l'Ille, Tinténiac, Tremblay.

Jeudi. — Argentré, Bais, Bazouges-la-Pérouse (les trois derniers jeudis des trois premiers mois de l'année), GRAINS, VOLAILLES, BESTIAUX, etc.), Bourg-des-Comptes, Cancale, Châteaugiron, Grand-Fougéray, Guichen (3^e vendredi de chaque mois), Maure, Mélasse, Montreuil-sur-Ille, Mordeilles, Redon, Romillé, Saint-Aubin-de-Cormier, Saint-Georges-de-Reintembault.

Vendredi. — Antrain, La Chapelle-Chaussée, Châteaubourg, Guichen, Louvigné-du-Désert, Martigné-Ferchaud, Montfort, Le Pertre, Renac, Saint-Énogat, Saint-Malo, Saint-Hervé, Saint-Servan.

Samedi. — Dot, Fougères, Gennes, Lohéac, Marcillé-Robert, Piérian, Pleugueau, Redon, Rennes, Saint-Énogat, Saint-Méen, Le Sel.

COTES-DU-NORD

Dimanche. — La Motte, Grâce-Uzel.

Lundi. — Caulues, Châtelaudren, Moucontour, Perrus-Guirec, Pontrieux, Ploéharn, Ploëmet, Saint-Nicolas-du-Pélem, Plaintel.

Mardi. — Bourbriac Etables, Jugon, Langast, Paimpol, Pléneuf, Pluzunet, Quimiac, Rosnened, Yffiniac.

Mercredi. — Broons, Callac, Guenroc, Matignon, Mérdrignac, Plestin, Saint-Brieuc, Tréguier, Uzel, Vieux-Marché, Saint-Quay-Portrieux, Plouaret, Trébry.

Jeudi. — Belle-Isle-en-Terre, Binic, Corlay, Dinau, La Chèze, Lamballe, Lanvion, Lézardrieux, Maël-Carhaix, Ploenc, Plouvra.

Vendredi. — Bégard, Collinée, Lannion, La Roche-Derrien, Mûr, Plouguenau, Plufor, Quintin, Saint-Jean-de-l'île, Loguivy-Plougras. Tous les vendredis, marché de veaux à Loudéac.

Samedi. — Erquy, Lézardrieux, Gouarec, Guingamp, Loudéac, Planoët, Plénée-Jugon, Ploubian, Plouha, Saint-Brieuc, Tonquédec, Tréguier, Prat, Plonévez, Plougasne.

FINISTÈRE

Lundi. — Brest, Lesneven, Douarnenez, Concarneau, Crozon, Guerlesquin.

Mardi. — Daoulas, Saint-Pol-de-Léon, Pont-Aven, Pleyben, Concarneau.

Mercredi. — Quimper, Lannilis, Landivisiau, Châteauneuf.

Jeudi. — Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Gouesnou, Châteaulin, Huelgoat, Audierne, Gonesse.

Vendredi. — Brest, Quimperlé (ainsi que la veille de Noël), Concarneau, Lannion, Douarnenez.

Samedi. — Quimper, Landerneau, Saint-Renan, Carhaix, Le Faou, Morlaix, Douarnenez, Audierne.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
Le petit INDICATEUR SIMON
Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
et des marées de Bretagne.

L'exemplaire : 0 fr. 20. — Abonnement annuel : 0 fr. 75.

LOIRE-INFÉRIEURE

Lundi. — Vieillevigne, Mauves, Nozay, Herbignac, Ponchâteau.

Mardi. — Chantenay, Varades, Paimboeuf, Pornic, Saint-Nazaire, Blain, Le Croisic,

Boussey, Batz, Pouliguen.

Mercredi. — Lézé, Machecoul, Châteaubriant, Saint-Michel-Chef-Chef, Pornichet, Vigneux, Savenay.

Jeudi. — Chantenay, La Chapelle-Basse-Mer, Saint-Julien-de-Concelles, Chapelle-Huilys, Ancenis, Les Monts, Port-Saint-Père, Fay-de-Bretagne, Temple-de-Bretagne, Cosson, Plessé, Camphon, Pornic, Frossay, Arthon-en-Retz.

Vendredi. — Rezé, Sucé, Clisson, Legé, Ligné, le Loroux-Bottereau, Saint-Philibert-de-Granville, Nort-sur-Erdre, Paimboeuf, Rovans, Sainte-Pazanne, Saint-Nazaire, Bouvron, Saint-Étienne-de-Mont-Luc, Le Croisic, Pouliguen, Saint-Nicolas-de-Redon, Malville.

Samedi. — Bourgneuf-en-Retz, Le Pellerin, Pornichet, Batz, Guérande.

Dimanche. — Basse-Indre, Legé, Ancenis, La Montagne, Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Père-en-Retz, Saint-Nazaire, le Pouliguen.

MORBIAN

Lundi. — Pontivy, Auray, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi. — Rochefort, Belle-Île, Pont-Scorff, Pluvigner, la Roche-Bernard, la Trinité-Porhoët, Saint-Jean-Béréhal, Etel, Caretoir, Rochefort, Plœren.

Mercredi. — Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, le Faouët, Cléguérec, Landevant, Péaule.

Jeudi. — Hennebont, Malestroit, Locminé, la Roche-Bernard, Guémené, le Bois de la Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Vendredi. — Pontivy, Auray, le Palais (en Belle-Île), Muzillac, Theix, Mauron, Ervé, Grand-Champ, Alaire, Malansac.

Samedi. — Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, la Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon.

Tous les mardis, marché aux veaux à Plœmeur.

Le jeudi de chaque semaine, marché aux bestiaux à Hennebont.

Tous les samedis, marché à Vannes pour les veaux et moutons (Le marché se tiendra le vendredi lorsque le samedi sera un jour férié).

Du 4 mai au 2 septembre, le jeudi de chaque semaine, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Le Petit Indicateur Simon

MÉDAILLE D'OR, RENNES 1897

Guide-Horaire de Bretagne (Côte d'Emeraude)

Indispensable aux voyageurs et aux touristes.

Publication trimestrielle contenant : L'horaire des chemins de fer de Bretagne, des Tramways, des Bateaux, des Excursions en mer, la Carte du réseau de l'Ouest, le prix des places des billets simples, aller et retour, de bains de mer, de voyages circulaires, etc., des indications sur le service des Postes, Télégraphes, Téléphones, de nombreux renseignements sur les lieux d'excursions et de bains de mer du littoral breton, etc., etc.

L'Exemplaire, 0 fr. 20 — L'Abonnement, 1 franc.

Le Petit Indicateur est remboursé à toute personne faisant une commande de 100 cartes de visite à l'Imprimerie Simon.

Annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1910. — 78^e édition
Ouvrage de 1 500 pages de renseignements.

Pour l'Ille-et-Vilaine : 2 fr. — Pour les autres départements : 4 fr.

Pour recevoir franco, ajouter 0 fr. 85 aux prix ci-dessus.

A L'IMPRIMERIE FR. SIMON, A RENNES
Boulevard Iaënnec, 38 et quai Lamartine, 17

FOIRES D'ILLE-ET-VILAINE

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Arrondissement de Rennes.

NOTA. — Toutes les foires de cet arrondissement qui ne sont pas marquées par une date fixe, et qui, d'après une fête mobile tomberaient le premier jour du mois, seront de droit remises au lendemain, à cause de la foire de Rennes.

Rennes, le 1^{er} de chaque mois.

Acigné, le dernier lundi d'août.

Aubigné, le 1^{er} jeudi de carême, le jeudi de la mi-carême, le 3 nov.

Betton, le 3^{re} lundi de janvier, mai, juin et septembre.

Bourgbarré, 30 novembre.

Cesson, le lundi après le 8 mai et après la Saint-Martin (nov.).

Châteaugiron, le 4^{re} jeudi d'avril, de mai et de sept., 25 juin.

Châtillon-sur-Seiche, 14 septemb.

Chartres, le lundi de la Pentecôte.

Chavagne, 18 octobre.

Corps-Nuds, le mardi avant Pâques, le mardi après la St-Pierre,

2^{re} mardi d'octobre, mardi avant Noël.

Dingé, mardi après Pâques, jeudi après le 15 juillet, lundi de la semaine des quatre-temps de la St-Michel (dite Saint-Maurice), jeudi avant la veille de Noël.

Dourdain, le 3^{re} mardi de février et de juillet.

Ercé, 3^{re} mercredi d'avril et d'oct.

Feins, mercredi qui précède la Saint-Martin, mercredi qui suit la Saint-Georges.

Gevezé, 3^{re} mardi de février, 3^{re} mardi de mars, mai, juin, et octobre, 3^{re} mardi de déc.

Guipel, 2^{re} lundi de mars, 1^{er} lundi de mai ou le 2^{re} lundi si le 1^{er} est jour de foire à Rennes, 2^{re} lundi d'octobre.

Hédé, 1^{er} mardi de chaque mois, toutefois cette foire est renvoyée au 2^{re} mardi lorsque la foire de Rennes a lieu le 1^{er} mardi du mois ; les mardis après la St-Jean, la St-Laurent, la Ste-Croix, la St-Simon, la St-André, ou le

jour même de ces fêtes, si elles tombent le mardi.

Janzé, 2^{re} mercredi d'avril, mai, juin, juillet et oct. (marchés aux chevaux), 15 septembre, 1^{er} nov.

La Bouxière, 24 avril, 15 septembre, 30 novembre.

Le Rheu, lundi de la Pentecôte, l'Hermitage, le mardi après le dimanche de la Fête-Dieu et le 1^{er} mardi d'octobre.

La Mézière, 3^{re} mardi de janv., d'avril et de juillet, 29 septembre. Liffré, 2 mai, 25 juin, 29 septembre, 9 octobre.

Livré, 2 mars et le lundi de Pâques. Melosse, le 3^{re} jeudi des mois de févr., avr., d'août, d'oct., et déc., le mardi après le dim. de la Pent.

Montreuil-le-G., 4^{re} lundi de mars, lundi de la Pent., 4^{re} lundi d'oct.

Montreuil-sur-Ille, 4^{re} jeudi d'avril, lundi av. 14 juil. et 2^{re} jeudi d'oct.

Mordelles, 2 août, 6 novembre.

Nouvoit, lundi de la Pentecôte. Noyal-sur-Vil., le lun. apr. le 3 fevr.

Pacé, 2^{re} lundi de févr., 2^{re} lundi de mars, lundi apr. l'Ascension, 2^{re} lundi après la St-Pierre, 16 oct.

Parthenay, le lundi qui suit le 19 octobre.

Piré, le vendredi après la Quasimodo, le lundi après la St-Pierre.

Sens, les lundis gras, de Pâques et de la Pentecôte, 4^{re} lundi de sept. et de nov. (St-Catherine). Servon, le lundi après la St-Denis, marché aux bestiaux le 2^{re} mardi de chaque mois.

Saint-Armel, 16 août.

St-Aubin-d'Aubigné, 3^{re} mardi de févr., av., juin, août, oct., et déc.

Saint-Germain-sur-Ille, 2^{re} mer. de janv., mai, juin, août, sep., oct. et nov. mer., après Pâques.

Saint-Gilles, 12 avril, 22 juillet, 2 septembre, 3 novembre.

Saint-Jacques, le lundi avant la Saint-Jean.

Saint-Médard-sur-Ille, le 4^{re} lundi de février et 3^{re} lundi de juillet.

Vezin, le mardi de Pâques.

Vieuxvy-sur-Couesnon, 1^{er} lundi d'août.

Vignoc, 3^{re} jeudi de mars, mai et sep.

Arrondissement de Fougères.

Fougères, le 1^{er} sam. après le 1^{er} janv., foire de la Chandeleur,

le sam. le plus près de la fête ; foire de la mi-car., le sam. qui suit ; foire des Rameaux, le sam.

précédent ; foire des Rogations, le sam. suiv.; le sam. après la St-Jean, le 3 août ; foire de l'Avépine, le mardi qui suit le 1^{er} sept., dure 2 jours, et si le 2^{re} jour est série, la foire continue le jour suiv.; foire de la Saint-François, le samedi suiv.; foire de St-Léonard, le samedi suiv.

Antrain, 2^{re} mardi de Pâques, de mai et d'août; foire de la St-Denis, 2^{re} mardi d'octobre, 2^{re}

mardi de décembre ; marché aux veaux le mardi.

Baillé, 1^{er} mardi d'avril et de nov.

Bazouges-du-Désert, 1^{er} lundi de mars et 24 juillet.

Bazouges-la-Pérouse, dernier jeudi de janv., fév. et mars; foire de

St-Georges, le jeudi qui suit le 23 avril; foire de St-Barthélemy, le mardi qui suit le 1^{er} juil.

foire de la Madeleine, le jeudi qui suit le 22 juill.; foire de la St-Barthélemy, le jeudi qui suit le 24 aout; foire de la Ste-Croix, le jeudi qui suit le 14 sept.; foire

de la St-Michel, le 29 sept.; foire de la St-Martin, le jeudi qui suit

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634
TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LES ADMINISTRATIONS, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

BROCHAGE ET RELIURE
Un important Atelier annexé à l'Établissement permet de livrer les Ouvrages entièrement terminés.

le 11 nov.; foire des Innocents, le jeudi qui suit le 28 déc. (toutes les foires portées au jeudi suivant la fête se tiennent le jour même de la fête si ce jour est un jeudi).

Billé, 4^e mardi de mai et d'octobre.

Chauvigné, lundi qui suit le 14 juillet.

Cogles, 1^{er} jeudi d'avril et le jeudi qui suit le 23 juin.

Le Ferré, le lundi suivant le 29 juin, le 1^{er} lundi de septembre.

Le Loroux, dernier lundi de février, 2^e lundi de mai, 25 août, 3^e lundi de septembre.

Louvigné-du-Désert, le 1^{er} vendredi de mars, mai et octobre.

Montours, 1^{er} mardi de mai et le mardi qui suivra le 25 août.

St-Aubin-du-Cormier, 2^e jeudi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août, novembre et décembre et le 3^e jeudi

des mois de juin, septembre et octobre.

St-Brice-en-Cogles, le 3^e lundi de mars, juin, sept. et novembre, qui suit l'Epiphanie, jeudi avant le dim. gras, jeudi de la mi-car., 24 avril, 3^e jeudi de juin, jeudi qui suit le 23 août, jeudi qui suit le 1^{er} novembre.

St-Germain-en-Cogles, le mardi de Pâques et le dernier mardi de juillet.

St-Hilaire-des-Landes, le 3^e mardi de mai et d'octobre.

St-Marc-le-Blanc, le lundi qui suit le 25 avril et le lundi suivant le 29 septembre.

St-Ouen-des-Alleux, 1^{er} mercr. de mars, juillet et octobre, le 1^{er} mercredi après la St-Georges.

Saint-Ouen-la-Rouerie, lundi après le 9 mai, 3^e lundi d'août.

Tremblay, 2^e lundi de mars, juin et septembre.

Arrondissement de Montfort.

Montfort, foire de la Purification le 3 février; de la St-Marc 25 avril; de la St-Jean 25 juin; mardi après le 18 oct.; de St-Nicolas le 6 décembre; 3^e vendredi de janvier, mars, mai, juill., août, sept. et nov., marché forain le 4^e samedi de ch. mois.

Bécherol, dernier lundi de chaque mois, lundi après le 15 janvier, le premier lundi de Carême et le lundi de la Quasimodo.

Bédée, dernier mardi de janvier, mars et juillet, 9 septembre.

Boisgervilly, lundi après la Trinité, 1^{er} lundi d'octobre.

Bréal-sous-Montfort, 3^e merc. de févr. (si le mercredi tombe le 15, la foire a lieu le 26), 2^e merc. de mai, 2 juillet (le 3^e si la foire de Rennes est le 2), 15 novembre.

Bréteil, 2^e mardi de mai.

Clayes, 22 juin et 27 décembre.

Gaël, 2^e mardi de mars, 1^{er} mardi de juin, 22 août, 18 octobre, 3^e mardi de décembre.

Issendic, 2^e lundi de janv., avril, oct. et 2^e lundi ap. la St-Pierre.

La Chapelle-Chaussée, dernier vend. de févr., lundi après la Pentecôte, dern. vend. juill., oct.

Landujan, dernier mardi de févr. Langan, 28 juin, 2^e mercredi d'octobre.

Les Iffs, dern. jeudi d'avril, sept. Le Verger, 29 juin ou lendemain si le 29 est jour férié.

Maxent, 2^e jeudi d'avril et d'oct.

Medreac, le 2^e mardi de ch. mois, sauf pour octobre, où elle a lieu le 16.

Montauban, 23 avril, merc. après le 10 août, 29 sept., 11 et 15 nov.

Monterfil, 20 juin et 2^e lundi sept. Pacé, le 2^e lundi de février.

Paimpont, lundi de la Pentecôte. Piélan, 2^e samedi de janv., mars, juin, juillet, sept., oct. et déc.

15 février, 1^{er} samedi d'avril, 19 mai, 4 août, 3 nov.; marche forain le 4^e sam. de ch. mois.

St-Péran, lundi après le 29 juin.

St-Pero, mercredi après Pâques.

Saint-Thurial, 2 mai.

Talensac, 2^e lundi de juin, 10 août.

Treffendel, 23 avril, 30 août.

Arrondissement de Redon.

Redon, 2^e et 4^e lundis de chaque mois, lundi saint et 24 octobre.

Bain, mardi après Pâques, lendemain de la Pentecôte, lundi ap. la Saint-Martin et la petite foire de la Saint-Martin, 3^e lundi de ch. mois (foire aux chevaux).

Baulon, 2^e mardi de chaque mois, marché forain le 4^e mardi de chaque mois.

Bourg-des-Comptes, 25 juin, foire St-Jean ; 9 oct., foire St-Denis.

Bovel (en Maure), 3^e jeudi de juin, 11 septembre.

Brain, 2^e mardi de fév., 25 avr., 7 novembre.

Bruc, 23 avril, 1^{er} jeudi de nov.

Campel, 24 juin (ou le lendemain quand le 24 tombe le dimanche ou le mercredi), 1^{er} décembre.

Chanteloup, le 1^{er} mardi de sept.

Comblessac, 3^e jeudi d'avril et 3^e jeudi de février.

Ercé-en-Lamée, le dern. samedi de févr.; le mardi qui suit le 25 avr.; le 1^{er} samedi d'oct.; assemblée le dim. le plus près du 24 juin.

Grand-Fougeray, 1^{er} jeudi de ch. mois, 3^e jeud. de nov., déc., janv., fév. et mars, jour de la mi-careme, jeu. apr. la Quasimodo, jeu. apr. l'Ascension, 29 août, 19 octob.

21 décembre.

Goven, 11 novembre.

Guichen, marché forain le 3^e vendredi de chaque mois.

Guignen, 1^{er} merc. de janv. merc. de la Semaine de la Passion, 1^{er} merc. ap. la St-Michel (si ces merc. arrivaient le 1^{er} du mois, la foire ser. remise au lendem., à cause de celle de Rennes), 3^e merc. de juill.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LES ADMINISTRATIONS, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

BROCHAGE ET RELIURE
Un important Atelier annexé à l'Etablissement permet de livrer les Ouvrages entièrement terminés.

LE STYLOGRAFIE, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylo ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le sac à encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

Guipry, 2^e mardi de février, 3 mars, Noë-Blanche, le 2^e mardi de janvier et de mars.
 Pipriac, 3^e mardi de chaque mois, 2 mai, 26 et 27 octobre.
 Pléchâtel, 2^e mardi après la Quasimodo, mardi d'avril et de mai, mercredi avant la Pentecôte, 4^e mardi de juillet, mardi après le 8 septembre.
 La Chapelle-Bouëxic, 8 mai.
 La Coudrière, 3^e jeudi d'octobre.
 La Dominelais, dernier mardi de février, 16 septembre.
 Laillé, lundi de la Quasimodo, 29 juin, 29 septembre.
 Lalleu-Saint-Jouin, 1^{er} jeudi de mai et d'octobre.
 Langon, 5 fév., 1^{er} mardi d'avril, 15 mai.
 Le Sel, 1^{er} mardi de févr. et d'oct., 1^{er} mardi d'avant la Madeleine.
 Lohéac, 2^e samedi de chaque mois, samedi saint, jeudi qui suit le dimanche de la Pentecôte, mardi après le 4 juillet (St-Martin), 5 août et 27 déc.; à St-Germain-des-Prés, 24 juin et 22 sept.
 Maure, le 3^e jeudi de chaque mois; la foire dite « Malouinay d'été » le 3 mai; si le 3^e jeudi coïncidait avec le Jeudi saint, la foire serait renvoyée au jeudi de Pâques; s'il tombe le jour de l'Ascension ou de l'Assomp., elle a lieu le lendemain.
 Messac, 5 mars, 1^{er} mardi après la Saint-Philippe, 31 juillet.

Arrondissement de Saint-Malo.

St-Servan, 14 mai (15 jours), 3^e lundi d'août, foire de Château-Malo.
 Baguer-Morvan, dern. lun. de juin.
 Baguer-Pican, dernier lundi d'août, foire St-Gilles, à la Mancellière; lundi plus près du 11 novemb., foire Saint-Martin.
 Cancale, mercredi après Pâques.

Châteauneuf, 2^e lundi mars; 11 mai, foire St-Mathurin; 11 juin, foire St-Barnabé; 1^{er} lundi d'août, foire St-Pierre-ès-Liens; 9 oct., foire St-Denis.
 Combourg, lundis, après les 15 janv., 15 fév., 15 et 30 mars, 15 avril, 15 mai (dite mi-ma, 2 et 16 juin, 2 juil. (s. Lunair,

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
 GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
 CHROMOTYPGRAPHIE

15 juil., 5 et 15 août, 1^{er} sept. (Angervine), renv. au lend. si la foire de Rennes tombe le même jour; 15 sept., 12 oct., 15 nov., 15 déc.; ces dates étant un lundi de la foire a lieu le jour même.
 Dol, le dernier samedi de chaque mois; la foire St-Luc demeure fixée invariablement aux deux derniers samedis d'octobre.
 Epiniac, lundi de la Pentecôte.
 La Boussac, lundi de la Quasimodo, et 3^e lundi de septembre.
 La Chapelle-aux-Filtzméens, 4^e mardi d'avril et d'octobre.
 La Fresnais, le 2^e lundi de sept.
 La Gouesnière, 26 avril, 2^e lundi de novembre.
 La Richardais, lundi apr. le 26 juil.
 Le Tronchet, assemblée et marché d'outils agricoles le dimanche après le 2 fév., foire le lendemain.
 Meillac, 1^{er} samedi de mai, même di précédent le 3^e dim. d'août.
 Miniac-Morvan, 2^e lundi d'avril et 15 sept., au bourg; 22 juin et 1^{er} lundi de déc., aux vieux bourgs.
 Minihic-sur-Rance (le), 4^e lundi de février.
 Mont-Dol, lundi après l'Ascension, dernier lundi de septembre, foire de la Saint-Michel.
 Paramé, le lundi gras, 16 nov.
 Pleine-Fougères, le lundi gras, le lundi de Pâques, le lendemain de l'Ascension, de la St-Jean-Baptiste, le 1^{er} lundi de nov.

Arrondissement de Vitré.

Vitré, les 2 lundis qui suivent la St-Georges (23 avril), la 1^{re} foire il tombe un lundi, 2^e et 3^e lundi de novembre.
 Argentré, 3^e jeudi de carême.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

IMPRESSIONS DE LABEURS
 BROCHURES, JOURNAUX & REVUES PÉRIODIQUES
 OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

3^e jeudi de juillet, jeudi qui précède la foire de la St Martin qui se tient en la commune de la Guerche-de-Bretagne.

Brielle, jeudi avant le dimanche de la Quinquagésime.

Châteaubourg, vend. 18 avril ou le vend. qui suit le 18 avril, vend. qui suit le dimanche de la St-Pierre, vend. 6 septembre, ou le vend. qui suit le 6.

Châtillon-en-Vendelais, le mardi après la St-Georges, derniers mardis de mars, juillet et sept. Coësmes, jeudi avant le carnaval et jeudi après Pâques, 2^e jeudi de juillet et d'octobre.

Domagné, le 3^e samedi d'avril.

Gennes, 1^{er} jeudi de carême.

Izé, 2^e mardi de fév., mai et nov.

La Guerche, 1^{er} mardi de février,

d'avril et juillet, les trois mardis qui suivent l'Angevine, du 8 sept., mardi qui suit la St-Martin, du 14 nov. (foire aux bestiaux), Louvigné-de-Bais, 1^{er} mercredi de mai et de juillet, mercredi qui suit le 23 septembre.

Le Pertre, 2^e vendredi de mai, de juin et d'octobre.

Marcillé-Robert, 4^e et 3^e sam. de mai, samod. le plus près du 24 juin.

Martigné-Ferchaud, 1^{er} et 3^e vend. de mai, 1^{er} vendredi d'octobre et novembre.

Retiers, lundi gras, lundi de Pâques (assemblée), 1^{er} lundi de juin et de septembre.

Saint-Melaine, mardi après le 17 janvier.

Saint-Thourie, 1^{er} jeudi de septembre.

FOIRES DES COTES-DU-NORD

L'imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, soucieuse de donner au public des renseignements très exacts, prie MM. les maires de vouloir bien lui faire connaître, avant le 1^{er} septembre, les changements de foires et marchés.

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Bégard, 1^{er} vendredi de mars, mai, juin, juillet, sept., oct. et déc. — Belle-Isle-en-Terre, 1^{er} jeudi de chaque mois. — Binic, 2^e jeudi de février, 3^e jeudi d'avril, dernier jeudi de juin, 3^e jeudi d'octobre. — Boqueho, le lundi qui suit l'Ascension. — Bonville (la), tous les vendredis de janvier et de décembre. — Bourbriac, 3^e mardi de janvier, 1^{er} lundi de juin, mardi après le 3^e dimanche de juillet. — Bourseul, 10 août. — Broons, 1^{er} mercredi de janvier, février, mai, juin, septembre et octobre, 2^e mercredi de mars, 2^e mardi d'avril, 2^e mercredi de juillet, 10 août, mardi après la Toussaint, 2^e merc. de décembre. — Brusvilly, 16 sept. — Bulat-Pestivien, 3 février, dernier lundi d'avril, 16 août, lundi après le dimanche après la Nativité (8 septembre), 2^e lundi de juillet.

Callac-de-Bretagne, 3^e mercredi de janvier et février, mercredi après la Sepiuagésine, mercredi après le 15 avril, 2^e mercredi après Pâques, mercredi de la Trinité, 1^{er} mercredi de juillet, 4^e mercredi de juillet, dernier mercredi d'août, mercredi après le 29 sept., 3^e mercredi d'oct., mercredi après la Toussaint, 3^e et 4^e mercredi de nov., mer. avant et après Noël. — Cambout (le), lundi qui suit le 26 juil. — Canihuel-dern. sam. de mai. — Carnoët, 2^e lundi d'av., 2^e lundi de juin, lundi après le 1^{er} dim. de sept. — Caulnes, 15 fév., 1^{er} mai, 1^{er} août, 14 oct. — Châtaudren, 1^{er} lundi de fév., mardi de Pâques, 1^{er} lundi de juin, dern. lundi de juil., 3^e lundi d'oct. — Corlay, 3^e lundi de décembre. — Chêze (la), 1^{er} lundi de janv., 2^e lundi de mars, 3^e jeudi de juill., jeudi après le dimanche le plus près du 22 juillet, 1^{er} octobre, 1^{er} lundi de novembre et décembre. — Coëtquen (ou St-Hélen), 5 juil., 10 Coëtlogon, lundi apr. le 14 juil. — Collinée, 1^{er} lundi de janv., 1^{er} nov. — Cohiniac, 2^e lundi de sept. — Collinée, 1^{er} lundi de janv., 1^{er} vendredi de mars, 2 mai, 2^e lundi de juin, 30 juil., 3^e vendredi d'oct. — Corlay, 3^e jeudi de janv., 1^{er} jeudi de février, jeudi avant la Passion, 2^e jeudi après Pâques, lendemain de l'Ascension, 2^e jeudi de juin, 1^{er} jeudi de juillet, 22 juillet, 3^e jeudi de sept., jeudi après le 29 sept., 3^e jeudi d'oct., 1^{er} jeudi de l'Avent, 1^{er} vendredi de déc. — Corseul, 24 janv., 20 avil. — Crêhen, 2 nov. — Dinan, 2^e jeudi de carême (8 jours), jeudi de la mi-carême, dernier jeudi de mars, mai, juin, juillet, août, sept., nov. et déc. et 3^e jeudi d'octobre. — Dolo, 4^e mardi de Pâques, 2^e jeudi de sept. — Étables, Eréac, lundi gras, mardi de Pâques, 2^e jeudi de sept. — Étalle, 2^e mardi de mars, mardi après la Toussaint. — Evran, lundi de Pâques, 22 juillet, 27 décembre.

Fœl (le), dernier lundi de novembre.

Glomel, 28 mai, 1^{er} août. — Gominené, jeudi le plus près du 15 février et du 15 juillet. — Gommenech, jeudi avant le 2^e dimanche de sept. — Gouarec, 2^e samedi de chaque mois, 15 mai, 22 sept., 29 sept. — Gouray (le), 1^{er} lundi de juin, samedi avant le dimanche qui suit le 14 sept. — Grâces, lundi de Pâques, lundi de la Pentecôte, lundi après le 8 sept., 26 déc. — Guenroc, dernier mercredi d'avril, 2^e mercredi de juin, dernier mercredi de juillet, 1^{er} mercredi de déc. — Guingamp, samedi après le 1^{er} janvier et tous les samedis jusqu'à carnaval, samedi de la mi-carême, samedi de la Passion, 1^{er} samedi de mai, samedi avant le 1^{er} dimanche de juillet, samedi après le 15 août, 2^e samedi de sept. et oct., 4^e samedi de nov., 24 déc. — Guitté, lundi de la Pentecôte.

Haut-Corlay (le), lendemain des courses de Corlay (3^e ou 4^e lundi de juil.). — Hénanbihen, 2^e lundi de mai. — Hénon, 1^{er} lundi de juillet. — Hermitage-Lorge (l'), lundi après le 8 septembre.

Illifaut, 1^{er} lundi de mars et dernier lundi de juillet.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
CHROMOTYPGRAPHIE

Jugon, 2^e mardi de janvier, 4^e mardi de février, 3^e mardi de mars, 25 avril, 3^e mardi de mai, 2^e mardi de juin, dernier mardi de juillet, 1^{er} mardi de septembre, 3^e mardi d'octobre et nov., dernier mardi de décembre.

Kerfot, 10 mai, 10 août. — Kérier, 2^e lundi de juillet, 24 octobre. — Kerpert, dernier lundi de juillet, 30 sept.

La Harmoye, 1^{er} lundi de juin, Lamballe, dernier jeudi de janv., 1^{er} mar. de carême, jeu. qui précède le dim. des Rameaux, 1^{er} lundi de juillet, 24 août, 9 et 28 oct., dernier jeudi de nov., jeu. avant Noël. — Lanfains, 3^e lundi après Pâques, samedi après le 1^{er} lundi de sept. — Langast, 1^{er} et 4^e mardi de mai, 4^e mardi de juin. — Langoat, lundi des Rogations (3 jours). — Langouëdré (Côtes de Plénée), 9 mai, 1^{er} décembre. — Langourla, 2^e lundi de janvier, 19 mars, mardi après la Pentecôte, lundi après le 1^{er} dimanche de sept. — Laniscat, 1^{er} lundi de juin et 4^e lundi d'août. — Lanloup, mardi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — Lannebert, mardi après le 3 mai ou le 5 si le 3 est un dimanche, et le 11, si le mardi fixé tombait le 10. — Lannion, jeudi après la Sexagésime, 1^{er} jeudi de la mi-carême, jeudi saint, 5^e jeudi après Pâques, 23 juin, 1^{er} août, 29 sept. (3 j.), 31 oct., 24 déc. — Lanrelas, lundi après la St-Fiacre. — Lanrivain, 12 juin, 1^{er} lundi de juillet et sept., 9 oct. (2 j.). — Lanrodec, lundi après le dernier dimanche de sept. (à Senden). — Lantic, lendemain de l'Annonciation, 16 août. — Lanvellec, 1^{er} mardi de mai, mardi de la Pentecôte, mardi qui suit le 3^e dimanche de sept. — Lanvollon, dernier vendredi de janvier, vendredi après la Sexagésime, vendredi de la mi-carême, vendredi saint, vendredi avant le 24 juin, derniers vendredis d'août et oct., vendredi avant Noël. — Laurenan, 2 février, 15 avril, 1^{er} lundi d'août, lundi après le 3^e dimanche de sept. — Lescoët-Gouarec, 7 sept., lundi après le 9 octobre. — Lézardrieux, 3^e jeudi de mars, 4^e jeudi de juin, l'avant-dernier jeudi de sept., 2^e jeudi de nov. — Locarn, 1^{er} lundi de mai. — Loguivy-Plougras, 3^e vendredi de janvier, février, mars, mai, juin, juillet, sept., oct. nov., et déc., samedi saint, samedi avant le dernier dimanche d'août. — Lohuec, samedi qui précède le 1^{er} dim. de juillet. — Louargat, lundi gras (au bourg), 18 juin lendemain de la foire de Péderne (au bourg), 1^{er} lundi de juillet (à St-Eloi), 1^{er} déc. ou le 2 si le 1^{er} est un dim. (à St-Eloi). — Loudéac, 1^{er} samedi de chaque mois, 3^e samedi de janv., fév., mars, octob., nov., et déc. Tous les vendredis, marché de veaux.

Maël-Carhaix, 2^e jeudi de chaque mois. — Maël-Pestivien, 2^e lundi d'août. — Malhoure (la), lundi de la Pentecôte. — Matignon, 2^e mercredi de mai, 1^{er} mercredi de mars, dernier mercredi de juillet, 1^{er} mercredi d'octobre. — Mégrit, 6 mai, lundi après le 15 août. — Mellionnec, 1^{er} mercredi de chaque mois. — Merdrignac, 1^{er} mer-

credi de janvier, mars et avril, 2^e mercredi de mai, dernier lundi de juin, 4^e mercredi de juillet, 1^{er} mercredi d'août et sept., 2^e mercredi d'août, 2^e nov., mercredi avant Noël. — Montbran (Côtes de Pléboulle), 14 septembre (10 j.). — Moncontour-de-Bretagne, 4^e lundi de janvier, 2^e lundi de février, lundi après la mi-carême, lundi des Rameaux, lundi de la Quasimodo, 1^{er} lundi de mai, 3^e lundi d'août, juillet, août, sept., et oct., 1^{er} lundi de nov., et déc.; marchés-foires (place de la Carrière) depuis le 1^{er} lundi de carême jusqu'au lundi de la Quasimodo, sauf le lundi après la mi-carême, lundi des Rameaux, lundi de la Quasimodo, où ces marchés se tiennent sur le champ-de-foire. — Motté (la) 2^e mardi de janvier, 3^e lundi de mai, 2^e mardi de juillet. — Mûr-de-Bretagne, 3^e vendredi de janvier et février, samedi de la mi-carême, 2^e vendredi d'avril, 3^e vendredi de mai et juin, 23 juin, lundi après le 26 juillet, 3^e vendredi d'août, sept., oct., nov., déc.

Notre-Dame-du-Guildo, 2^e lundi d'octobre.

Paimpol, mardi avant la Purification, mardi après la Sexagésime, 1^{er} sam. de carême, mardi de la mi-carême, sam. avant la Trinité, mardi av. Noël. — Paule, 25 avr. — Péderne, 17 juin, 2 août, 22 sept. — Perros-Guirec, 11 janv., 11 avr., 11 juil., 26 sept. — Plaine-Haute, 26 juil. — Plaintel, 1^{er} lundi de carême, dernier lundi de juin, 4^e lundi d'août. — Plancoë, 1^{er} sam. de carême, 4 mai, 4 août, dernier samedi d'août, sept. et nov. — Planguenoual, 3^e lundi de sept. — Plédélic, 2^e lundi d'avril, veille de la Pentecôte. — Plédran, 15 oct.; Graffant-Plédian, 3^e samedi de sept. — Pléhédel, 1^{er} jeudi de mars, dernier jeudi d'août. — Plélan-le-Petit, lundi de la Pentecôte, 1^{er} lundi de sept. — Plélo, lundi après le 29 juin. — Plémét, dernier lundi de janvier et février, 14 mars au village de Sajnt-Lubin), dernier lundi de mars, avril et mai, 1^{er} et dernier lundi de juillet, le 30 août (au village de St-Lubin), dernier lundi de sept., oct., nov. et déc. — Plémy, samedi avant le mardi gras, 26 mars, 1^{er} lundi de juil., 9 sept., 25 oct., dern. samedi de dec. — Piérin, 4^e lundi ap. Pâques. — Plerneuf, 4 nov. — Plésidy, 28 juin, 2 nov. — Pleslin, 3^e lundi de juin. — Plessala, 1^{er} mardi d'avril, 1^{er} mercredi de juin et juillet, 2^e mardi de mai, sept., oct., nov et déc. — Plestan, 2^e lundi de juil. — Pleslin-les-Grèves, 1^{er} mercredi de fév., 3^e mercredi de mai, 1^{er} mercredi de juillet, le mercredi après le 1^{er} dimanche d'octobre, 2^e mercredi de novembre, 28 décembre. — Pleubian, 29 avr. — Pleudihen, mardi de Pâques, 3^e lundi d'août. — Plenmeur-Gautier, lundi après l'Ascension. — Plévin, lundi qui suit le 22 août. — Plœuc, 1^{er} jeudi de chaque mois. — Ploëzal, 8 avr. mardi après le 1^{er} dimanche de juillet, 3 nov. — Plorec, lundi après le 13 juin. — Plougat, jeudi qui précède le 1^{er} dimanche d'octobre. — Plouaret, 3^e mercredi de juillet, 12 sept. — Plouasne, 3^e mardi de mai. —

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TIRAGES DE CHROMOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES
POUR MM. LES ÉDITEURS

ALBUMS • DIPLOMES

LETTRES DE MARIAGE

et d'Invitation aux Noces.

Plounalay, 26 janvier, 25 mai, 21 sept. — Plouër, 7 février, 6 mai, 9 août, 1^{er} déc. — Plouézec, 1^{er} mercredi de février, 1^{er} mai, mercredi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — Plougouver, dernier mardi d'avril, mai et juillet, veille du dernier dimanche de sept. — Plougrescant, 2 juillet, 14 sept. — Plouguenast, 2^o mardi d'avril, 1^{er} mardi de juin et sept., 4^o mardi d'oct. — Plouguernével, 3^o lundi d'avril, lundi après le 1^{er} dimanche d'oct. — Plouha, mardi gras, 1^{er} mardi de juin, juillet et oct. — Ploomillau, samedi après l'Ascension (à Kéraudy). — Plounérin, 3^o mardi de janvier, 1^{er} mardi de juin, 7 sept. — Plounévez-Moëdec, mardi gras. — Plounévez-Quintin, dernier mercredi d'avril, 25 nov. — Plourhan, 14 mai, 15 juin. — Plouvara, 3^o lundi apr. Pâques. — Pluduno, dern. lundi de mai. — Plufur, dern. vendredi de mai, 23 juil. — Plumaudan, 14 sept., 3 nov. — Plumaugat, 3^o lundi de mai. — Plumieux, 2^o lundi d'av., lundi ap. le dern. dimanche de mai (assembl., la veille), 2^o lundi d'oct. (assembl. St-Rémi la veille). — Plussulien, 4^o lundi de mai. — Pluzunet, 2^o mardi de mai, 10 oct. — Pommeret, 1^{er} vend. d'oct. — Pommerit-le-Vicomte, 4^o mardi de juin, lundi apr. le 1^{er} dimanche d'oct. — Pont-Melvez, lendemain de l'Ascension, 1^{er} mardi de septembre — Pontrieux, 1^{er} lundi d'avril, lundi de la Pentecôte, lundi après le 3^o dimanche de juillet, 2^o lundi de sept. et oct., dernier lundi de nov. — Pordic, lundi des Rameaux. — Prénessayé (la), 12 mai, 23 juin, 9 sept.

Quessoy, 3^o mardi de juin. — Quévert, lendemain des courses de Dinan (août), 8 sept. (ou le 17 si le 18 est un jeudi.) — Quilliac (le), 9 sept. — Quintin, 1^{er} mardi de janvier, février, mars, avril, mai, juin, août et déc., 3^o mardi de mars, 13 juillet, dernier d'août, 22 sept., 11 nov. — Quiou (le), 1^{er} mardi de juillet.

Roche-Derrien (la), vendredi après la Trinité, 7 sept. — Rostrenen, 1^{er} mardi de janvier, mardi après le 15 janvier, 1^{er} mardi de février, mardi après la Sexagésime, 2^o mardi de carême, mardi après la mi-carême, mardi de la Passion, mardi saint, mardi de Pâques, mardi avant l'Ascension, mardi, après le 15 mai, mardi de la Pentecôte, 2^o et 4^o mardis de juin, 1^{er}, 3^o et 4^o mardis de juillet, 16 août, dernier mardi d'août, mardis après les 14 et 20 sept., mardi après le 15 oct., dernier mardi d'oct., mardi après la Toussaint, 1^{er} mardi de décembre, mardi après Noël. — Rouillac, 3^o mardi de juillet. — Runan, 26 mars, 11 juin, dernier samedi de juillet, 1^{er} samedi d'août, 9 sept., 18 oct., 27 déc.

Senven-Lehart, dernier lundi de mars, 24 août. — Sévignac, 21 avril, 15 juin.

St-Alban, 1^{er} lundi de sept. — St-Barnabé, lundi qui suit le dimanche après le 11 juin. — St-Brandan, lundi après la Quasimodo. 3^o lundi de juin, dernier lundi d'oct. — St-Brieuc, 4^o samedi de chaque mois, sauf en septembre où la foire du 30 septembre tient

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — GRAVURE. — RELIURE
ANNUAIRE D'ILLE-ET-VILAINE
AGENDA DES MÉNAGES

lieu de foire mensuelle et les foires d'avril et d'octobre sont spécialement réservées aux chevaux, et 30 septembre. — St-Caradec, dernier mardi de février, mars, avril et mai. — St-Carreuc, 2^o mardi d'avril, lundi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — St-Gonnan, 1^{er} août, 12 déc. — St-Denoual, lundi qui suit le dimanche de la Fête-Dieu. — St-Ionan, 2^o lundi d'oct. — Saint-Etienne-du-Gué, 1^{er} jeudi de mai. — St-Fiacre, dern. mercr., d'avril, lundi après le dern. dimanche d'août. — Saint-Gildas, 8 septembre. — Saint-Gilles-du-Mené, 2^o lundi de juillet, 1^{er} lundi de septembre et 2^o lundi d'octobre. — St-Gilles-Pligeaux, 3 mai, 6 déc. — St-Glen, samedi avant le 1^{er} dimanche d'août. — St-Gouëno, 3^o lundi de juin, dernier lundi de juillet, 4^o lundi de sept., 3^o lundi de nov. — St-Guen, lundi après le 22 juillet, lundi après le dernier dimanche d'août. — St-Hélen, 5 juillet, 10 nov. — St-Igneuc, lundi après le 1^{er} dimanche de février, 20 juin. — St-Jacut-du-Mené, 20 mai. — St-Jouan-de-l'Isle, 26 juin, 28 déc. — St-Lormel, 1^{er} lundi de juillet. — St-Martin-des-Prés, 30 juin, 29 sept. — St-Mayeux, 14 août, 5 nov. — St-Michel-en-Grève, 14 sept., 17 nov. (2 j.). — St-Nicolas-du-Pélé, 1^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, juin, juillet, août, oct., nov., déc., 2^o et 4^o lundis de mai, 3^o lundi de sept. — St-Nicodème, 1^{er} lundi d'août. — St-Péver, 6^o mardi après Pâques, mardi apr. le 2^o dim. de sept. (à Ayaour). — St-Quay-Portrieux, 2^o lundi de janv., 1^{er} lundi de mai, 4^o lundi de sept. — St-Servais, 14 mai. — St-Vran, lundi apr. le 23 sept. (à Boden). — Tramain, 16 août. — Trébédan, 1^{er} lundi d'oct. — Trédarzac, samedi avant le 3^o dimanche de sept. — Trédias, 1^{er} lundi de juin. — Trégomeur, lundi qui suit le 4^o dimanche après Pâques. — Trégonneau, 4^o lundi après Pâques. — Tréguidel, samedi avant le dernier dimanche de sept. — Tréguier, mercredi avant le 15 janvier, mercredi avant la Purification, 3^o mercredi de février, mercredi de la mi-carême, mercredi saint, samedi de la Trinité, dernier mercredi de sept. avant-dernier et dernier mercredis d'oct., dernier mercredi de nov., mercredi avant Noël. — Tréméreuc, lundi après le 10 août. — Tréméur, 23 juin. — Tréméven, 15 janvier, 16 avril, 24 juillet, 15 oct. — Trévé, lundi qui suit le 13 sept. (lendemain de la fête patronale). — Tréveneuc, lundi qui suit le dimanche le plus près du 25 avril. — Trigavou, lundi de la Pentecôte.

Uzel-près-l'Oust, 3^o mercredi de chaque mois.
Vieux-Bourg (le), 9 août. — Vieux-Marché (le), 3^o mercredi de janv., févr. et mars, 4^o mercr. d'avr., 4^o mercr. de mai, 3^o mercr. de juin, août, sept., nov. et déc., 6 oct. — Vilgé-Guingalan, le lundi qui suit le 24 juin.

Yffiniac, 1^{er} lundi de juillet, 4^o lundi de nov. — Yvias, mercredi qui suit le dimanche après le 13 juillet. — Yvignac, 2^o mardi de février, dernier lundi de septembre.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
LE STYLOGRAPHIE élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylo ou pointe à écrire et un réservoir d'encre. Très commode et très pratique. PRIX : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

FOIRES DU FINISTÈRE

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Arrondissement de Quimper.

Beuzec-Cap-Sizun, lundi des Rogations.

Briec, premier lundi de chaque mois.

Clohars-Fouesnant, dernier lundi de mars et lundi après le 1^{er} dimanche de juillet.

Confort (commune de Meilars), 25 janvier, 25 mars, 25 novembre.

Concarneau, le lundi qui suit les 11 février, 11 mai, 11 août, 11 novembre.

Douarnenez, 2^e vendredi de chaque mois.

Elliant, les 5 janvier, mars, avril, septembre, 25 mai, 1^{er} décembre.

Ergué-Gabéric, lundi après le 2^e dimanche de septembre, à la chapelle de Kerdévor.

Forêt (la), mercredi de Pâques, mardi de la Pentecôte, 2^e lundi de septembre.

Fouesnant, mercredi qui suit le 3^e dimanche de juillet.

Guengat, le dernier lundi de février.

Guilvinec, 3^e lundi de mars, mai, septembre et novembre,

Landudec, 10 de chaque mois.

Langolen, 28 mars, 28 mai, 28 septembre.

Lanvern (Cône de Plounéour), 1^{er} octobre.

Le Juch, 9 mai.

Meilars, 15 mai, 1^{er} lundi de juillet, le 7 septembre.

Peumerit, 3^e mardi de chaque mois.

Ploaré, 3^e mercredi de mars et de septembre.

Plogastel-Saint-Germain, dernier lundi de chaque mois à l'exception du mois de mai; 28 mai à Saint-Germain.

Plogonnec, lundi qui suit le dimanche de la Passion, dernier lundi de novembre.

Plomeur, dernier lundi de mai.

Plonéis, lundi de la Pentecôte.

Plonéour-Lanvern, 13 de chaque mois.

Plouhinec, le deuxième lundi de septembre.

Plovan, lundi qui suit le 3^e dimanche de septembre.

Plozévet, lundi de la Trinité.

Pont-Croix, 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois.

Pont-l'Abbé, 1^{er} jeudi de chaque mois.

Pouldavid (Cône Pouldergat), 1^{er} vendredi de chaque mois.

Pouldreuzic, le dernier jeudi de chaque mois.

Poullan, lundi après le 1^{er} dimanche de septembre.

Quimper, 3^e samedi de chaque mois, 15 avril et 2 mai.

Rosporden, 3^e jeudi de chaque mois, 7 janvier, 6 décembre.

Saint-Ivy, le 1^{er} janvier, le lundi après le 2^e dimanche après Pâques.

Tourc'h, 1^{er} avril et lundi après le 3^e dimanche de septembre.

Treguennec, 1^{er} vendredi après la Pentecôte.

Tregunc, 5 janvier, dernier mercredi de février, 2^{er} mercredi d'avril, 1^{er} mercredi de juillet, septembre et novembre.

Tréméoc, le lundi qui suit le 2^e dimanche de Pâques et 28 septembre.

Tréménou (en Plomeur), 4^e samedi de septembre.

Arrondissement de Brest.

Brélès, 26 novembre.

Brest, 1^{er} lundi de chaque mois, mardi avant l'Ascension, 6 octobre.

Conquet (le), 10 mai, 23 septembre.

Daoulas, 1^{er} mercredi de chaque mois.

Dirioon, 3^e mercredi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Folgoët, 9 janvier, 5 mars, 6 avril, 23 juin, 29 août et 9 septembre.

Gouesnou, la veille de l'Ascension, 25 octobre, 4^e jeudi de janvier, février, mars, avril, juin, juillet, août, septembre, novembre, et décembre.

Gouvel, 20 avril et 2 juillet.

Guipavas, 2^e jeudi de chaque mois.

Guisény, 2^e samedi d'avril et d'octobre.

Hanvec, 2^e jeudi de chaque mois et le 20 juillet.

Hôpital - Camfrout, 1^{er} lundi de janvier, mars, juin et septembre.

Irvillac, 4^e mardi de chaque mois.

Lambézellec, mardi avant le dimanche gras, 3^e mardi de chaque mois.

Landerneau, 3^e samedi de chaque mois, le 29 septembre et le 23 novembre; marchés francs pour la vente des bestiaux, 2^e lundi de janvier, mars, avril, octobre, novembre, décembre.

Landunvez, 22 décembre.

Lannilis, 1^{er} mercredi de chaque mois.

La Roche, 1^{er} jeudi de chaque mois; marchés francs, 1^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, novembre, décembre.

Lesneven, dernier lundi de chaque mois et 25 juillet, le 2^e lundi de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

Loc-Eguiner, vendredi précédent le dimanche de la Trinité.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1634

Collection importante de Caractères étrangers :

Grec, Russe, Hébreu, Arabe, Celibérien, etc. — Lettres accentuées. Caractères spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Plain-Chant, etc.

LE STYLOGRAPHÉ. élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylet ou pointe à écrire et un réservoir d'encre. Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

Martyre (la), 25 avril, 2^e lundi de juillet.
 Plabennec, 2^e mardi de ch. mois.
 Ploudalmézeau, 3^e lun. de ch. mois.
 Ploudiry, 1^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre.
 Plougastel-Daoulas, dernier jeudi de chaque mois.
 Plouguerneau, 3^e jeudi de chaque mois.
 Plouguin, 1^{er} jeudi de mars, juin, octobre et décembre.
 Plouvién, le 2^e samedi de janvier, avril et octobre.

Piourin-Ploudalmézeau, 1^{er} jeudi de mai et d'octobre.
 Porspoder, dernier jeudi de mai.
 St-Divy, 4^e mardi de janv., mars, mai juil., sept. et nov.
 Saint-Eloi, le dernier jeudi de chaque mois, le lendemain de la Saint-Jean de juin, de la Saint-Laurent d'août, de la Saint-François de décembre.
 St-Marc, 4^e mardi des mois de mars, juin, sept. et déc.
 Saint-Pierre-Quibignon, 1^{er} mardi de chaque mois.
 St-Renan, 1^{er} sam. de chaque mois.

Arrondissement de Châteaulin.

Argol, le lundi après le dernier dimanche d'août, 19 septembre.
 Berrien, lundi après la Fête-Dieu, 4 décembre.
 Bolazec, samedi qui suit l'Ascension.
 Botmeur, dernier vendredi de mai, juillet, septembre.
 Brasparts, 1^{er} lundi de chaque mois, lundi après le dimanche des Rameaux, mardi de la Pentecôte.
 Brennilis, le lundi après le 4^e dimanche de juillet.
 Carhaix, les 2^e samedis de janvier et de février, 13 mars, 1^{er} jeudi après Pâques, veille de l'Ascension, 30 juin, samedi après les 9 et 28 août, 20 septembre, 2 novembre (8 jours), 29 novembre ; marché franc d'animaux de boucherie le mardi de chaque semaine.
 Camaret-sur-mer, le 3^e mercredi des mois de janvier, juillet, août et octobre.

Cast, lundi après le 2^e dimanche de mai, lundi après le 3^e dimanche de juillet.
 Châteaulin, 1^{er} jeudi de chaque mois, 12 mars, 6 mai, 18 octobre (8 jours), 23 novembre.
 Châteauneuf-du-Faou, 20 janvier, 20 février, 3 et 20 mars, 23 avril, 15 mai, 11 juin, 20 août, 20 septembre, 15 octobre, 11 novembre, 20 décembre.
 Cléden-Poher, 1^{er} mardi de mai et d'octobre.
 Clotûtre (Le), 4^e samedi de janvier et 4^e samedi après Pâques.
 Collorec, vendredi après la Trinité, 3^e lundi de mars, avril, mai, novembre, le lundi qui suit le 3^e dimanche de juillet et d'octobre.
 Coray, 2 janv., 2 et 25 févr., 26 mars 28 avril, 19 mai, 28 juillet, 1^{er} août, 14 sept., 28 oct., 29 nov., 2^e mardi de décembre.
 Crozon, 2 et 7 janv., 3 févr., lundi gras, 26 mars, sam. avant le 15

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 IMPRESSIONS DE LABEURS
 Brochures, Journaux & Revues périodiques
 OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

avril, 28 mai, 30 juin, 22 juillet, 28 septembre, 9 décembre.
 Dinéault, le 22 février et 16 nov.
 Edern, lundi après le 3^e dimanche de Pâques.
 Faou (le), le dernier samedi de chaque mois, 17 janvier, 15 mars, 3 mai, 15 juin, 14 septembre, 10 octobre.
 Feuillée (la), 2^e mardi de chaque mois, 2 mai, 23 juin et 14 septembre.
 Gouezec, 29 janvier, 29 juin, 29 septembre.
 Huelgoat, 3^e jeudi de chaque mois, lendemain de la Purification, 1^{er} jeudi de carême, lendemain de l'Annonciation, 25 avril (jour de la Saint-Marc), 19 mai, 25 juin, 16 août, 9 septembre, 28 octobre, 24 novembre.
 Kergloff, le lundi qui suit le 2^e dimanche de septembre.
 Landelean, 13 février, 30 avril, 22 juin, 22 juillet, 29 septembre.
 Landevennec, 15 juillet, 24 septembre.
 Lanvéoc, 23 janvier, mercredi après Pâques, lendemain de l'Ascension, le jeudi après la St-Michel, 11 novembre, 23 déc.
 Laz, 31 mars, 1^{er} mai, 3 juin, mercredi après le 3^e dimanche de septembre.
 Le Cloître-Pleyben, 4^e samedi de janvier, 4^e samedi après Pâques.
 Leonon, lundi de la Trinité, 2^e mardi de déc.
 Leuhan, 18 avril, lundi après le 1^{er} dimanche d'octobre.
 Locmaria-Berrien, lundi après le dimanche de la Trinité et après le dern. dimanche de septembre.
 Locronan, 1^{er} mardi de chaque mois.

Lopérec, le 3^e mercredi d'avril et 8 décembre.

Loqueffret, 3^e vendredi de mars et septembre, lundi qui suit le dimanche de la Trinité.

Ménéhom (en Plomodiern), 17 juin, 16 août, 9 septembre.

Niver (en Edern), le lundi de la Pentecôte et le 8 septembre.

Pleyben, 3^e mardi de chaque mois, 1^{er} mardi de janvier, mars, avril, juin, juillet, septembre, novembre et décembre, 25 février, 29 mai, 1^{er} août et 29 octobre.

Plomodiern, 27 février, 19 mai, lundi après le dernier dim. de septembre.

Plonévez-du-Faou, 12 mai, vendredi précédent le dimanche de la Trinité (à St-Herbot), 25 janvier, 6 décembre.

Plonévez-Porzay, 1^{er} lundi de mars et octobre.

Plouyé, le lundi gras, dernier mardi de mai et 3^e lundi de septembre.

Port-Launay, 12 février, 25 septembre.

Poullaouen, 1^{er} lundi de janvier, lundi avant la Quinquagésime, 1^{er} lundi de mars, avril, 9 mai, lundi après le 1^{er} dimanche de juillet, 1^{er} lundi d'août, septembre et novembre.

Quéménéven, lundi des Rameaux, 2 juillet, 29 août.

Quimerc'h, le 19 avril.

Roscanvel, dernier vendredi de février, 1^{er} vendredi de mai et juin et le lundi après le 14 septembre.

Sainte-Anne-la-Palue (en Plonévez-Porzay), lundi qui suit le dernier dimanche d'août.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.

Sainte-Anne (en Lanvœc), vendredi avant la fête patronale de Sainte-Anne (26 juillet) ou 1^{er} dim. qui suit cette date.
 Saint-Fiacre (en Crozon), 10 mai.
 Saint-Hernin, 1^{er} mars, 15 juillet, 1^{er} octobre.
 Saint-Laurent (en Crozon), 14 juin, 11 août, 27 octobre.
 Saint-Nic, 10 avril, lundi après le 2^o dimanche d'octobre.
 Saint-Rivoal, mardi apr le 21 nov.
 Scrignac, 24 février, 1^{er} mardi

Arrondissement de Morlaix.

Berven, (en Plouzévéde), le 4^e jeudi de chaque mois.
 Cleder, 28 janvier, 18 novembre.
 Le Cloître, dernier jeudi de chaque mois, lundi après la Trinité.
 Commana, dernier mardi de chaque mois.
 Guerlesquin, 1^{er} lundi de janvier, lundi des Rameaux, 4^e lundi de juillet, 1^{er} lundi d'octobre.
 Guiclan, 2^e lundi de février, avril, juin, août, octobre, décembre.
 Guimaëc, mardi après le 1^{er} dimanche de juillet.
 Guimiliau, 3^e lundi de chaque mois.
 Lampaul, lundi après le 1^{er} dimanche de mai, 4^e vendredi de janv., fév., mars, oct., nov., déc.
 Landivisiau, foire St-Mathieu, 15 et 22 sept., mardi qui suit le 2^o lundi de juil., 2^e merc. des autres mois. Marches francs pour animaux de bouch. tous les merc. des mois de mai, juin, juillet, août, sept., octobre.
 Lanhouarneau, 25 avril, 6 mai, 14 juin, 17 juillet.
 Lammeur, 1^{er} vendredi et 1^{er} samedi d'octobre, 9 décembre,

d'avril, mardi qui suit le 1^{er} mardi d'octobre, 21 décembre, mercredi de Pâques, Spézet, 28 avril, mardi de la Trinité, mardi après le 2^o dimanche de juillet, mardi après le 1^{er} dimanche de septembre, et mardi après le 1^{er} dimanche d'oct. Telgruc, 18 mars, 12 octobre.
 Trégarvan, lundi après le 1^{er} dimanche de juillet.
 Trégourez, 24 juillet et 29 sept.

Arrondissement de Quimper.

Plouigneau, 2^e lundi de janvier, mercredi des Cendres, le vendredi apr. l'Ascension, 2^e mardi de se tembre, lun*i* après la Foire-Haute de Morlaix.
 Plounéour-Ménez, 3^e mardi de chaque mois.
 Plounévez-Lochrist, 3^e jeudi de janvier, mars, mai et novembre.
 Plourin, 13 octobre.
 Plouvorn, dernier samedi de chaque mois et le 17 octobre quand cette dernière foire coïncidera avec un dimanche ou un jour férié, elle sera renvoyée au dernier samedi du mois.
 Ponthou[le], 1^{er} samedi de janv., mars, mai, juil., sept., nov.
 Riec (en Plounéour-Ménez), 1^{er} mercredi des mois de janvier, avril, mai, juin, juillet,
 octobre et novembre; 1^{er} février, 24 mars, 14 août, 7 septembre, 7 décembre.
 Saint-Europe (en Plougonven), 30 avril et 9 octobre.
 Saint-Pol-de-Léon, 4^e mardi de chaque mois.
 Saint-Sauveur, 1^{er} vendredi de janvier, février, mars, avril, novembre, décembre.
 Saint-Thégonnec, foire aux bestiaux le 1^{er} mardi de chaque mois; foire aux chevaux le 1^{er} jeudi de carême, 2^e mardi de juillet, 10 septembre, jeudi avant le 1^{er} vendredi d'octobre.
 Sibiril, 28 octobre, 6 et 27 décembre.
 Sizun, 3^e jeudi de chaque mois, 3^e lundi de novembre jusqu'à fin avril.

Arrondissement de Quimper.

Arzano, 1^{er} mardi de chaque mois.
 Bannalec, 2^e mercredi de janvier, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1^{er} mercredi de février, mars et avril.
 Guilligomar'h (au hameau de Saint-Eloy), lundi après le 2^o dimanche de juillet.
 Kérinevel, 2^e lundi de fév., avril, juin, sept., octob. et novemb.
 Melgven, 2^e mercredi de février et mars, lundi de la Trinité, dernier lundi d'août, 1^{er} mardi d'octobre et 26 décembre.
 Moëlan, 2^e jeudi de mars, mai, juin, et 1^{er} jeudi de septembre.
 Pont-Aven, 3^e mardi de janvier, 1^{er} et dernier mardi de carême, 6 mai, 23 juin, 1^{er} mardi de
 juin, juillet, septembre, mardi avant la Saint-Michel, 1^{er} décembre et mardi avant Noël.
 Querrien, 4^e jeudi de janvier, avril, juin et octobre.
 Quimperlé, 3^e vendr. de janv., fév., mai, juin, nov., et 24 déc., lundi de la Passion, jeudi-saint, 24 juillet, 10 août, 29 septembre, 17 et 28 octobre.
 Riec-sur-Bélon, le 3^e lundi de carême, le lundi de la Trinité, le lundi après le 8 sept. et le 3^e lundi de décembre.
 Scaër, 15 janv., 15 fév., 12 mars, 10 avril, 3 mai, samedi après la Fête-Dieu, 1^{er} juil., 1^{er} et 24 août, 7 sept., 1^{er} oct., 2 et 23 nov., 16 déc.
 Saint-Thurien, 3^e mercredi de fév., avril, juin, sept., nov., et déc.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.
 Reliure ordinaire : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile
 0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 55.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

L'imprimerie FR. SIMON, à Rennes, souciuse de donner au public des renseignements très exacts, prie MM. les Maires de vouloir bien lui faire connaître, avant le 1^{er} septembre, les changements de foires et marchés.

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Abbaretz, marché et foire 1^{er} samedi de chaque mois, 20 juillet, 23 septembre.

Aigrefeuille, 2^o jeudi de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, novembre, et décembre.

Ancenis, jeudi de chaque semaine, 4 mars, jeudi après le 11 juin et le 2 juillet lorsque ces dates ne tomberont pas un jeudi, 30 novembre; marché d'animaux gras, 2^o et 4^o mardis de chaque mois.

Arthon-en-Retz, 25 janvier, 8 et 25 février, 6 mars, 1^{er} mardi après le 25 mars, 12 avril, 2 mai, 11 juin, 2^o jeudi de juillet, 15 juillet, 2^o et 3^o dimanche d'août, 6 et 22 septembre, 2^o jeudi d'octobre, 7 novembre, 2^o jeudi de novembre, 6 décembre.

Assérac, 6 janv., 10 fév., 30 mai, 24 juin, 15 juillet, 9 et 29 septembre; à Pont-d'Armes, 8 av.

Avessac, 20 janvier, 3^o mercredi de février, 4^o mardi après le dimanche de la Passion, 23 mai, 14 octobre.

Barbechat, le lundi de Pâques.

Basse-Goulaine, 6 août.

Belligné, 3^o lundi de janvier, lundi avant le 3^o mardi de février.

Bernerie (La), 3 novembre, dimanche de la Quasimodo assemblée-gagerie.

Besné, 1^{er} samedi après Pâques, Bignon (Le), 1^{er} mardi de janvier, de février, de mars, d'août et décembre, 15 mai.

Blain, 1^{er} mardi de chaque mois, mardi gras, mardi de la mi-carême, jeudi de Pâques, 10 et 20 août, 4 oct., 2 nov.; à l'Eraudais, lundi de Pâques; à St-Emilien, 1^{er} jeudi de février, 17 sept.; à St-Omer, 13 janvier, Boussiére-du-Dore (La), 3^o lundi de février, mars, avril et décembre.

Bonduoeuvre, 24 avril.

Bouaye, 10 avril, 3 septembre.

Bouée, mardi gras, lundi de la Pentecôte, 8 décembre.

Bouguenais, 10 février, 1^{er} mars, 20 avril, lundi avant l'Ascension, 30 juin, lendemain du dernier dimanche de juillet.

Bourgneuf, 20 février, dernier mardi d'avril, 2^o lundi d'août, dernier mardi de septembre, 10 octobre; à St-Syr, 3^o lundi de mars, 16 juin, 8 sept.

Boussay, 2^o mardi de ch. mois.

Bouvron, 2^o jeudi de janvier, 3^o jeudi de février, 20 mars, 10 mai, 1^{er} décembre.

Brains, 12 fév., 10 mai, 11 août.

Campbon, dern. samedi de janv., 3^o samedi de fév., jeudi après la mi-carême, 1^{er} samedi d'avril, 3^o jeudi de décembre.

Carquefou, 2^o lundi de janvier, 27 fevr., 13 avril, 22 juill., 2 nov., 12 déc.

Casson, 12 fevr., 12 déc.

Céllier (Le), 3^o samedi de janvier, 2^o samedi de février et de déc.

Chapelle-Basse-Mer (La), 19 mars, 1^{er} août; à Saint-Simon, 28 oct.

Chapelle-des-Marais (La), dernier samedi de janv., 1^{er} samedi de carême, lundi saint, 16 mai, 8 juin, dernier samedi de déc.

Chapelle-Glain (La), 7 mai, 25 juin, 28 octobre.

Chapelle-Heulin (La), 30 avril, 3^o jeudi de chaque mois.

Chapelle-Launay (La), 4 mai, 26 août, 9 oct., 5 décembre.

Chapelle-Saint-Sauveur (La), 1^{er} mardi d'avril.

Chapelle-sur-Erdre (La), 3^o lundi de janvier, lundi de Pâques.

Chateauriant, tous les merc., 13 et 14 sept., 1^{er} mardi apr. la Touss.

Chateaulébaut, 1^{er} jeudi d'avril.

Chauvé, 1^{er} janv., 3 fév., 13 mars, 12 mai, 13 sept. et 12 nov.

Chéix, 15 novembre.

Chéméré, 8 janvier, 10 février.

Chevrolière (La), 1^{er} jeudi de janv., 1^{er} vendredi mars et avril.

Chou (Le), 15 janv., 10 fév., 6 nov.

Clisson, 1^{er} et 3^o vend. de janv. fevr., mars, avr., mai et juin, 1^{er} vendredi après Pâques.

Conquereuil, 2^o jeudi de janvier, 16 février, 25 mai, 25 août.

Cordemais, 15 janvier, 20 avril, 1^{er} jeudi de septembre et d'oct., 2^o jeudi de novembre, 15 dec., (marché le jeudi).

Couëron, 20 janvier, 28 mars, 23 août, 18 oct., 3^o jeudi de novembre; marché de porcs le 3^o jeudi de fév., et mai, 20 nov.

Couffé, 3^o lundi de janv. et de déc., 29 octobre, 20 novembre, 11 déc.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

Haute-Goulaine, 21 mars, 11 nov.
Halo-Fouassière (La), dernier lundi de mars, 16 août.
Herbignac, 19 février, lundi après la mi-carême, 6 mai, 3 et 17 juin, 8 juillet, 19 août, 16 sept., 14 oct., 29 nov. et 17 déc.; à **Pompos**, 2^e lundi de janv., 10 mai.
Brie, 3^e joudi de chaque mois, 8 mars, 8 juil., 25 sept., 20 nov., Issé, dernier samedi de janvier, 8 sept., 3^e samedi de déc.
Jans, 3^e samedi de janv., 3^e sam. de novembre.
Joué-sur-Erdre, la voille du dimanche des Rameaux, 25 mai, 6 juin, 26 juillet, 2 octobre.
Juigné, le lundi de Pâques.
Landreau, 2^e jeudi d'avril.
Lavau, le lundi après le 24 août.
Lugé, le 3^e mardi du janv., fév., mars, 24 av., 3^e mardi de mai, juin, juil., août, sept., oct. nov. et décembre.
Ligné, 2^e sam. de janv., 1^{er} lundi de mars, 10 mai, 15 juil., 1^{er} oct.
Limousinière (La), dern. mardi de janv., fév., nov. et décembre., 24 mars, 4^e mai, lundi du la Pentecôte, 3^e jeudi d'oct.
Leroux-Bottreau (Lo), 2^e mardi de chaq. mois, 3 fév., de Pâques à la St-Jean, tous les mardis, 25 nov.
Louisfert, lundi de Pâques
Lusanger, 2^e jeudi de fév. et dedéc.
Machecoul, 1^{er} mercr. de chaque mois, 25 juin, 3^e merc. de sept. et d'octobre.
Madeleine-de-Guérande (La), 6 fév., 14 juin et 19 septembre.
Maisdon, 2^e mardi de janv. et fév.
Malville, 12 juil.; à la Colle, 16 sept., 26 nov., samedi av. Carnaval.
Marsac, 24 mai, 16 sept., 4^e sam. de janvier.

Masséac, 5 mai, 1^{er} oct., 29 janv.
Maumusson, 27 janv., 27 fév., 30 de.
Mauves, 1^{er} lundi de fév., 3^e jun.
di de mai et d'août, 10 oct.;
marches au chanvre, le lundi
qui suit le 15 des mois de janv.,
fév., mars, avr., mai, nov. et dé.
Meilleraye-de-Bretagne (La), 1^{er} lundi de chaque mois, 4^e mardi de janv., et de févr., 25 mars,
10 juillet, lundi après le 10 oct.,
4^e mardi du nov. et déc.
Mésanger, 2^e samedi de février,
11 mai, 22 juillet.
Mesquer, 26 mai, 26 août.
Missillac, 12 janv., 28 fév., 18 av.,
26 mai, 22 juin, 1^{er} août, 24 mars,
14 décembre.
Mosdon, dernier lundi de chaque mois, mardi de Pâques, 1^{er} juin.
Montbert, 3^e mercredi de fév., mars, avril, mai, juin, août et septembre., 23 juillet, à Genoston, 3^e mercr. de janv., 13 nov., dern. merc. defev., avril et déc.
Montoir, 1^{er} mardi de mars, avr. et sept., 15 mai, dernier mardi de mai, 25 juin, 11 juil., 3 août, 26 septembre, 15 octobre;
marché tous les mardis; à **St-Malo-de-Guersac**, 20 avril.
Mouais, sam. ap. le dimanche de la Quasimodo.
Moutiers (Les), 18 avril.
Monzeil, 23 janvier, 26 février, lundi de Pâques et 26 décembre.
Nantes, 8 janv., 1^{er} févr., 15 mars, 25 avr., 25 mai, 8 juin, 8 juil., 8 août, 8 sept., les Guibrays, tous les saudis de sept., 11 oct., 8 novembre, 4^e décembre à **St-Joseph-de-Portrie**, 4 mars.
Nort, 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, 23 avril, 25 juin, 9 et 29 août, 8 sept., 11 nov.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZÉVIRIENS
Collection variée d'Ornements typographiques anciens
RÉIMPRESSION DE VIEUX LIVRES

Noire-Dame-des-Landes, 12 janv., 10 fevr., 12 mars, 17 avr., 13 oct.
Noval, 1^{er} lundi d'octobre.
Nozay, es lund. ap. les Rois, ap. la Chand., lundi gr., ap. la mi-car., de Pâq. fleur. de la Quas., des Rogat. sam. veille de la Pentec., 1^{er} aout, foire de la S. Pierre, lundi et mardi ap. le 8 sept. dite foire de Beaul., lundis ap. la St. Mich., ap. la Touss., 25 nov., lundi av. Noël, marc. tous les lundis.
Orvault, 24 janv., lundi de Pontecôte, 18 septembre.
Oudon, 8 avril, 14 nov.
Paimbœuf, 2^e mardi de mars, 1^{er} avr., 15 mai.
Pannecé, 2^e lundi janv., févr., mars.
Pallet (Le), 29 sept., 27 décembre.
Paux, 20 février et 3^e jeudi d'avril, 20 décembre.
Pellerin (Lo), 21 janvier, 5 mars, 5 avr., 1^{er} joudi de juin, 16 août, 23 sept., 5 nov., 23 déc.
Petit-Auverne, la veille du 3^e mardi de février, 11 juin.
Petit-Mars, 24 février, 10 aout, 8 sept., dernier samedi de déc.
Pierrie, 3^e samedi de janvier. mar-di après la mi-carême.
Pin (Le), 30 janv., 2^e samedi de mars, 17 septembre.
Piriac, 11 novembre.
Plaine (La), 8 mars.
Plesse, 4^e jeudi de chaq. mois, 1^{er} et 3^e merc. de fév., 2 mai, 22 sept., 11 oct., 3^e mer. de déc.
Pontchaleau, lundi apr. le 15 janv., lundi gras, 3^e lundi de carême, mi-carême, lundi de la Passion, de Pâques, 3^e lundi de Pâques, 14 mai, 11 juin, 22 juil., 1^{er} sept., 1^{er} lundi d'oct., lundi ap. le 2 nov., 2^e lundi de déc., marc. le lundi.
Pl-S-Martin, 26 fév., 27 mars 20 av.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
CHROMOTYPGRAPHIE

Saint-Etienne-de-Mer-Morte, 15 janvier, 21 mars.

St Etienne-de-Corcoué, 2^e mardi de janvier et de février.

St-Etienne-de-Mont-Luc, 1^{er} sam-dech, mois sauf le 1^{er} sam. d'avr., 4 févr., 4 mars, 28 avr., 4 août, 12 sept., 1^{er} mar. d'oct., 4 nov.; 27 déc., marché de porcs, 1^{er} mardi de chaque mois.

Saint-Fiacre, 2^e lundi de mars, 30 août, 2 novembre.

Saint-Gildas-des-Bois, 2^e mardi de janv., févr. et déc., 22 mars, 26 avr., 12 mai et 29 octobre.

Saint-Herblain, 28 févr., 18 avril.

Saint-Herblon, 15 avril, 20 juillet.

Saint-Hilaire-de-Châlons, 11 janv. 12 févr., 10 nov., 15 décembre.

Saint-Jean-de-Boisseau, 4^e jeudi de sept., jeudi apr. le 10 nov.

Saint-Jean-de-Corcoué, 1^{er} jeudi de janv., de mars et déc., 30 août.

Saint-Joachim, samedi avant le dimanche de la Passion, 24 mai, samedi après le 24 juil., 6 sept., 10 octob. et 22 novembre.

Saint-Julien-de-Concelles, 23 avril, 24 aout.

Saint-Julien-de-Vouvantes, 24 févr., mardi après la mi-carême, 4^e mardi de mai, 28 aout.

Saint-Léger, 14 avr.

Saint-Lumine-de-Coutais, 9 mars, 9 septembre.

Saint-Lyphard, 20 janv., 23 févr., 17 mars, 5 avr., 6 juin, 12 juill.

Saint-Mars-de-Coutais, 14 février.

Saint-Mars-du-Désert, 2^e lundi de février, 10 avr.

Saint-Mars-la-Jaille, 3^e mardi de janv., févr., mars, oct., 22 avril,

21 mai, 21 juil., 27 aout, 16 sept., 22 nov. (lorsque ces dates tombent un dimanche, ces foires

ont lieu la veille); 8 juin et 13 décembre (lorsque ces dates tombent un dimanche, ces foires ont lieu le lendemain); marché aux bestiaux le 1^{er} samedi de janv., févr. et mars.

Saint-Même, 20 mars.

St-Michel, 13 févr., 12 mai, 29 sept.

Saint-Nazaire, tous les vendredis, 7 mars, 30 avril, 1^{er} juillet, 15 sept., 18 nov., 30 décembre.

à l'Immaculée-Conception, 15 mars, 15 avr. et 9 mai.

St-Nic.-de-Redon, 1^{er} mars, 9 mai.

St-Père-en-Retz, 13 janv., 23 janv., 15 févr., 19 mars, 22 avr., jeudi avant l'Ascension, mardi après la Pentecôte, 20 juin, 1^{er} lundi de juill., 20 juill., 20 aout, 18 sept., 6 et 29 oct., 16 nov., 10 et 27 déc.

Saint-Philibert-de-Grand-Lieu, 2^e mercredi de chaque mois.

Saint-Sébastien, lundi après le dernier dimanche d'aout.

Saint-Sulpice-des-Landes, 3^e sam. de févr., 23 novembre.

Saint-Viaud, 20 févr., 9 octobre.

Saint-Vincent-des-Landes, 22 janvier, 22 juillet.

Ste-Anne de Campbon, dernier mardi de janvier, 1^{er} mardi de carême et d'avril.

Sainte-Luce, 1^{er} mars.

Sainte-Pazanne, 18 janv., 19 mai,

22 juillet, 1^{er} vend. de févr.,

mars, juin, aout, sept., oct.

nov. et déc.

Ste-Reine, 15 mars, 8 mai.

Sautron, 10 janv., 10 mars, 2 mai,

8 déc.

Savenay, 22 janv., ou le mercredi suivant, veille du Jeudi-Gras,

veille de la mi-carême, mardi

après Pâques, 2^e mercredi apr.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LE STYLOGRAPHÉ, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylo ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

la Pentecôte, 4 juillet, 16 août, 14 septembre, 3^e mercredi d'oct. 2^e mercredi de nov., 1^{er} mercredi de déc. et 22 déc. ;

marché aux bestiaux le mercr. depuis la mi-carême au 4 juil. ; Marché ordinaire tous les merc.

Séverac, 15 avril.

Sion, 1^{er} mardi de janv., févr., mardi après la mi-carême, le mardi des Rogations, 29 sept., 1^{er} mardi de décembre.

Sorinières (Les), 3^e samedi de janv., 16 févr., 2^e lundi de mars, 3^e samedi de mars, 24 mars, 6 mai, 25 juin.

Soudan, veil et du 1^{er} mercredi de févr., lundi après la Pentecôte.

Soulvache, lundi de Pâques, 1^{er} mardi du juin.

Sucé, 22 janv., le lende., de la fête du der. dimanche d'aout, 26 dec.

Teillé, 25 janv., 3^e lundi de mars, 19 juin, 8 décembre.

Temple (Le) 30 janv., lundi après la mi-carême, 20 mai, 15 juil., 20 septembre, 7 novembre.

Thouare, marché au chanvre, 1^{er} lundi de janv., févr., mars, avril, mai, nov. et décembre.

Touches (Les), 4^e sam. de janv., 13 mars, 1^{er} me.c. d'av., 1^{er} mai.

Vay, jeudi après le 15 mai, 1^{er} sept., à la Grignolais, mardi de Pâques, 3^e lundi de janv.

Vertou, 2^e lundi d'avril.

Vieillevigne, 9 mai et le 3^e lundi des autres mois, 3 novembre.

Vigneux, 3^e mercredi de chaque mois, 4^e mardi de janv., 19 mars, lendem. de la Trinité, 18 nov.; à la Paclais, 14 fev. et 14 avril.

Vritz, 8 mai.

Vuz, 9 janvier, 2^e jeudi d'août,

25 sept.; Assemblée-gagerie,

2^e dimanche de mai.

FOIRES DU MORBIHAN

NOTA. — Les Foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain, excepté celles du Faouët, qui sont toutes remises au mardi suivant, et celle d'Erdeven du 18 avril, remise au samedi suiv.

Le 1^{er} lundi de chaque mois, Ploërmel (marché de quinzaine pour les cochons), Questembert, Pontivy.

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, Cléguerac, Inguiniel.

Le 1^{er} jeudi de chaque mois, Griscriff, Locminé, Malestroit.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

Tous les jeudis de chaque mois, Guéméné.
 Le 1^{er} vendredi de chaque mois, Mauron, Pluméliau.
 Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, Vannes.
 Le 2^e et le 4^e lundis de chaque mois, Pontivy.
 Le 2^e mardi de chaque mois, Pluvigner, Rochefort, la Trinité-Porhoët.
 Le 2^e mercredi de chaque mois, Bubry, Crédin, Rohan.
 Le 2^e jeudi de chaque mois, Laugonnet.
 Le 2^e vendredi de chaque mois, Eiven.
 Le 2^e et le dernier samedis de chaque mois, Josselin.
 Le 3^e lundi de chaque mois, Ploërmel, Pontivy.
 Le 3^e jeudi de chaque mois, la Roche-Bernard.
 Le 20 de chaque mois, Malansac.
 Le 4^e mercredi de chaque mois, Guer, Rohan.
 Le dernier mardi de chaque mois, Trinité-Porhoët.

Marchés : Le 1^{er} lundi de chaque mois, Auray ; le lundi de chaque semaine, Ploërmel (marché aux veaux) ; le mardi, Piéren, Caden ; le mercredi, le Faouët, Guer (marché aux veaux), Peillac, Vannes ; les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, Guiliers (marché aux veaux, moutons et porcs) ; le jeudi de chaque semaine, du 4 mai au 22 septembre, la Roche-Bernard (marché aux vaches) ; le jeudi, St-Grévé (marché aux veaux et aux moutons), Hennebont ; le vendredi, Malansac ; le samedi, Baud, Sauzon (marché aux bestiaux), Vannes.

Janvier. — Le 2, Languidic, Peillac. — Le 4^e lundi, Auray, Gourin. — Le 4^e mardi, Carentoir, Melrand, Quistinic, Pluméliau. — Le 1^{er} mercredi, Naizin, Ploëmeur (si cette foire coïncide avec celle de Pont-Scorff, elle sera remise au lendemain). Guilliers. — Le 1^{er} sam., Noyal-Muzillac. — Le 6, Sauzon. — Le mercredi après le 6, Peaule. — Le 10, Saint-Laurent. — Le 2^e lundi, Billiers. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 2^e samedi, Croisty. — Le 13, Saint-Jean-Brévelay. — Le 3^e lundi, Plouay. — Le 11, Sarzeau. — Le 14, Landévant. — Le 15, Limerzel, St-Perreux. — Le 17, Hennebont, Muzillac. — Le 21, Plouay. — Le 22, le Faouët, St-Vincent. — Le 3^e vendr., Elven, Plouray, Theix. — Le 4^e mer., Bubry. — Le 4^e vend., Muzillac. — Le 4^e samedi, la Gacilly. — Le dernier lundi, Auray. — Le dernier samedi, Baud, Kernascléden en Saint-Caradec-Trégomele. — Le 25, Séguien, Noyal-Muzillac. — Le 26, St-Laurent. — Le 29, Cohignac en Brerie. — Le sam. avant le dim. de la Septuagesime, Branderion.

Février. — Le lundi avant le lundi gras, Grand-Champ. — Le 1^{er} mardi, Carentoir. — Le 1^{er} merc., Marzan, Guilliers. — Le sam., la Gacilly. — Le merc. précédent de 15 jours les Cendres, le Faouët. — Le mer. qui précède les Cendres, Rohan. — Le 2, Locoueu Ploërdut, Quelven, Plouhinec. — Le 3, Pluvigner, Guidel. — Le 8, Sarzeau — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 9, la Chapelle-St-Gildas en Guégon, Saint-Jacut. — Le 10, le Palais, Silfiac. — Le 12, Muzillac. — Le 15, Plougoumelen. — Le 2^e sam., Saint-Tugdual. — Le 3^e jeudi, Ménéac.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TIRAGES DE CHROMOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES
 POUR TOUTS LES ÉDITEURS
 ALBUMS → DIPLOMES

— Le 3^e vendr., Noyal-Pontivy, Plouray, Theix. — Le 18, Rieux, Plouay. — Le 19, Belz. — Le 22, Ambron, Gourin. — Le 4^e merc., Bubry, Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le 24, Camoëlin, Kernascléden en Saint-Caradec-Trégomele. — Le dernier samedi, St-Caradec-Trégomele. — Le 25, Surzur. — Le mardi gras, Augan, St-Gérand, la Trinité-s-Mer, Pluméliau (foire des gages au bourg).

Foires du Carême. — Le mardi après le 1^{er} dimanche, Nivillac. — Le 1^{er} lundi de carême, Plumergat. — Le 1^{er} vendredi, Séné. — Le 2^e lundi, Auray. — Le 2^e mardi, le Faouët. — Le 2^e vend., Plescoq. — Le 3^e lundi, Guidel. — Le lendemain, Carentoir. — Le jeudi suivant, Noyal Pontivy. — Le 3^e samedi, Vannes, la Gacilly, le Saint. — Le 4^e lundi, Languidic. — Le 4^e mardi, St-Yves en Bubry. — Le 4^e vendredi, Burgos en Grand-Champ — Le 4^e vendredi, le Palais. — Le jeudi av. la Passion, Mongolérian. — Le samei, veille de la Passion, le Faouët, Vannes. — Le mercr. après la Pa-sion, Auray. — Le jeudi, Vannes, Hennebont. — La veille des Rameaux, Baud. — Le lundi après les Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient (8 jours), Pontivy. — Le mercredi saint, Plouay. — Le jeudi saint, la Roche-Bernard. — Le samedi saint, Plouay.

Mars. — Le 4^e, Languidic, Plumelec. — Le 2, Peillac, grande foire foraine à Pontivy (ou y vend des draps de Tours, Falaise, bijouterie, etc.). — Le 4^e mardi, Melrand, Quistinic, Saint-Antoine en Ploërmel. — Le 4^e mercredi, Guilliers, Naizin. — Le 1^{er} jeudi, Missiriac. — Le 1^{er} samedi, Saint-Fiacre en Melrand. — Le 4, Plouay. — Le 8, Péaule. — Le 10, Guéhenno, Pont-Scorff, Saint-Laurent. — Le 2^e mardi, Saint-Yves en Bubry, Ploërmel. — Le 2^e jeudi, Lizio. — Le 2^e sam., Croisty en St-Tugdual. — Le 12, Langolen, Muzillac, Roc St-André. — Le 3^e mar., Loyat. — Le 3^e merc., Caro. — Le 5^e vendr., Plouray, Theix. — Le 15, Limermel, Lochrist en Izinizac. — Le 16, Landévant. — Le 18, Plouray. — Le 19, Sarzeau, Kernascléden en St-Caradec-Trégomele, Sérent, Marzan. — Le 20, Etel, Caudan. — Le 22, St-Guyomard. — Le 24, St-Quirin en Bréch, Pleucadeuc. — Le 25, Quelven en Guern, Séguien, Noyal-Muzillac. — Le 4^e merc., Billio, Bubry. — Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le dernier lundi, Sulniac.

Avril. — Le 1^{er}, Languidic, Roudouallec. — Le 1^{er} mardi, Carentoir, la Croix-Hellec, Porcaro, Pluméliau (bourg). — Le 1^{er} mercredi, Guénin, Maignéac, Péaule, St-Servant, Guilliers. — Le 2, Riantec. — Le 3, Piéren. — Le 4, Sarzeau. — Le 7, Plumelec. — Le 8, la lande de St-Méen en la Chapelle, Baden, Ambon. — Le 9, Sérent. — Le 10, Surzur, Saint-Laurent en Siliac. — Le 2^e lundi, Plouhinec. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, Lanouée. — Le 2^e jeudi, Larre, Néant, Porcaro. — Le 2^e vendr., Saint-Thuriau. — Le 2^e sam., Croisty. — Le 11, Bohai, Landaul. — Le 12, Muzillac, Plesco. — Le 13, Kerlan près Saint-Gildas en Guégon. — Le 14, Férel, Kervignac, Noyal, Tréal. — Le 15, Arradon, Carnac, Pleu-

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
Le petit INDICATEUR SIMON
Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways et des marées de Bretagne.

griffet. — Le 16, Kercohan en Berric, Brandivy Grand-Champ. — Le 3^e lundi, Saint-Sauveur en Plouay. — Le 3^e mardi, Bâtiment en Remungol, Loyal, Monteneuf. — Le 17, Locoal-Mendon, Meslan, Sarzeau. — Le 18, Molac, Erdeven. — Le 19, Mériaud en Plumer-gat. — Le 3^e merc., Caro, Taupont (au nouv. bourg). — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Plouray, Theix. — Le 20, St-Dolay, Quiberon. — Le 21, le Palais, Locmiquélic. — Le 22, bourg de Buléon, St-Armel. — Le 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, St-Malo-des-Trois-Fontaines. — Le 25, St-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric, Kernasceden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le 26, Naizin, Roudoualec, Pleucadeuc, Saint-Yves en Bubry. — Le 27, Bequerel en Plougou-melen. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le 28, Mangolerian, foire des moutons à Rieux. — Le 29, St-Méen en Plœmel, Nostang, St-Eutrope en Allaire. — Le 30, Languidic. — Le samedi précédent le dernier dimanche d'avril (veille des courses) foire aux chevaux à Pontivy. — Le dernier samedi d'avril, Berne.

Foires mobiles depuis Pâques jusqu'au Sacré ou Fête-Dieu. — Le lundi de Pâques, à Concoret. — Le mardi, à Augan, St-Nicolas en Priziac. — Merc., Lorient. — Le jeudi, les Fourgrels, Séné. — La veille de la Quasimodo, La Gacilly. — Le lundi de la Quasimodo, Auray, Mangolerian en Monterblanc, Gourin, Port-Louis, St-Yves en Bubry. — Le mardi, St-Jean-Brévelay. — Le 3^e mardi après Pâques, le Faouët. — Le samedi veille de la Pentecôte, Champ-des-Martyrs en Brech. — Le lundi de la Pentecôte, Trédion, Naizin. — Le mardi, Saint-Jean-de-Brévelay, au Calvaire près Ferel. — Le Jeudi, le Faouët. — La veille de la Trinité, Calan, Langonnet, St-Fiacre-en-Melrand, la Trinité-Porhoët. — Le lundi de la Trinité, Plumergat, le mardi de la Trinité, Brandivy, St-Yves en Bubry. — Le mercredi avant la Fête-Dieu, le Faouët. — Le 1^{er} lundi après la Fête-Dieu, Grand-Champ, Saint-Tugdual. — Le 1^{er} samedi après l'Ascension, Bieuzy. — Le 1^{er} samedi qui suit le 15 juin, Moréac.

Mai. — Le 1^{er}, Pontivy, Carentoir, Kergo en Sulniac, Ploermel. — Le 4^e lundi, Auray. — Le lundi après le 1^{er} dim., Gestel. — Le 4^e mardi, Melrand. — Le 4^e mercredi, Plomeur, Régugny. — Le 3, Callac en Plumelec, Sarzeau, Saint-Jean-la-Poterie, Lochrist en Izinzac. — Le 4, Nivillac. — Le 5, Séné, Roudoualec. — Le 6, la Tour-du-Parc, Pluvigner, Saint-Fiacre en Malansac, au Croisty. — Le 7, la Fosse en Plumelin, le Hézo, Saint-Yves en Bubry. — Le 8, Pénestin, Baden, Pontivy, Saint-Cry en Nivillac. — Le 2^e mardi, près la Chapelle-Saint-Yves en Caro. — Le mardi des Rogations, le Faouët. — Le 9, Muzillac, Bignan, Port-Navalon en Arzon. — Le 2^e samedi, La Gacilly. — Le 10, Grand-Champ, au Pâtis de Grosné en Saint-Martin, Saint-Laurent. — Le 11, Caudan, Saint-Nicolas en Pluméliau, Cohigac en Berric, la lande Kerlan près Saint-Gildas en Guégon. — Le 12, Arradon, Plaudren,

St-Nicolas-du-Tertre, Roc St-André. — La veille du 2^e dim., à Ploubarnel, Quistinic. — Le lundi après le 2^e dim., St-Nolff. — Le 13, Arzal, Misericorde en Pluvigner, Plouay. — Le 14, Saint-Armel. — Le 15, Noyal-Pontivy, Peaule, Plougonvelin. — Le 3^e lundi, Notre-Dame des Fleurs en Plouay. — Le 3^e vendredi, Theix. — Le 3^e samedi, Vannes. — Le 16, Mériaud en Plumergat, Mangolerian. — Le 17, Carac-Noyal-Muzillac, Allaire, Kernasceden en St-Caradec-Trégomel. — Le 19, Peillac, Pont-Scorff, Ambon, Baud, St-Yves-des-Landes en Bréhan. — Le 20, Bangor, Cours de Molac, St-Yves en Bubry. — Le 21, Ste-Hélène, Ste-Anne en St-Dolay. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le samedi avant le 25 mai, Gueitas. — Le 22, Cadoudal, Marzan, Meslan. — Le 28, Pluneret. — Le 24, Camoët, Lizio, Saint-Gildas. — Le 25, Kercohan en Berric, Séguen, Landaul. — Le 27, Nivillac. — Le 28, Saint-Germain en Languidic, Serent, Saint-Colombier en Sarzeau. — Le 29, Saint-Yves en Bubry, la Trinité-sur-Mer.

Juin. — Le 1^{er}, Auray, Gourin, Plomeur. — Plumelec, Saint-Dolay. — Le 1^{er} mercredi, Lanvelec en Plomeur. — Le 1^{er} vendredi, Camors. — Le 1^{er} samedi, Saint-Caradec, Trégomel. — Le 3, Burgos en Grand-Champ. — Le 4, Locadour en Kervignac, St-Perreux. — Le 5, Ambon. — Le 8, Plouharnel, St-Armel. — Le 2^e mardi, Campénéac. — Le 10, Brillac en Sarzeau. — Le 11, Theix. — Le 12, Langoëlan, St-Liémine en Théhillac. — Le 13, Hennebont, Beganne, Muzillac. — Le 14, Mangolerian. — Le 15, Noyal-Pontivy, Bequerel en Plougoumelen. — Le samedi après le 15, Silliac. — Le 16, Roudoualec, La Gacilly, Saint-Méen en Plœmel. — Le samedi après le 16, Bâtiment en Remungol. — Le 17, Molac. — Le lundi après le 17, Priziac. — Le 19, Pontivy. — Le 20, le Palais en Belle-Isle-en-Mer, le Faouët, Camoët. — Le 21, Pluvigner. — Le 22, au Nédo en Plaudren. — Le 23, Billiers. — Au Gorvello en Sulniac. — Le mercredi avant le 24, Goilliers. — Le 24, Sarzeau, Péaule, Plouay, Croisty. — Le 25, Auray, Rohan, Pont-Scorff, Saint-Jean-Brévelay. — Le 26, Sainte-Anne en Pénestin. — Le 27, Inguiniel. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Elven, Noyal-Pontivy, Plouray. — Le samedi suivant le 29, Izuzzac. — Le lundi après le 29, Pluneret. — Le 30, Guidel, Kernasceden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le dernier lundi, Sulniac. — Le 4^e merc., Bubry.

Juillet. — Le 2, Damgan, Peillac, Kervignac. — Le 6, Belz, le Faouët, Sauzon. — La veille du 1^{er} dim., St-Hilaire en Pluméliau. — Le 8, Plumergat, St-Cuénin en Plouray. — Le 1^{er} mardi, Locmaria en Quistinic, Melrand. — Le 1^{er} merc., Marzau, Naizin, Guilliers. — La veille du 2^e dim., Magdeleine en Pluméliau. — Le 2^e dim., Languidic. — Le lundi après le 2^e dim., Elven, Mangolerian. — Le 2^e mardi, St-Jean-Brévelay. — Le 2^e jeudi, Roudoualec. — Le 2^e samedi, La Gacilly, Croisty. — Le 10, Locmaria (Belle-Isle), St-Laurant. — Le 11, Guéméné. — Le 13, St-Fiacre en Malansac, Landaul,

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — GRAVURE. — RELIURE
ANNUAIRE D'ILLE-ET-VILAINE
AGENDA DES MINAGES

Imprimerie FR. SIMON, à Rennes, fondée en 1631
TRACTS, sujets divers : 6 fr. le mille. — TABLEAUX ARTISTIQUES, sujets bretons avec teinte chinoise, format 56/76, 0 fr. 50 l'un. — CARTES POSTALES, Calvaires de Tréguier et autres sujets, 0 fr. 75 la douzaine, etc. — Envoi franco à partir de 10 francs.

Saint-Thurial en Noyal-Pontivy. — Le 15, Plouay. — Le 17, Plœmeur. — Le 3^e lundi, St-Caradec-Trégomel. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vendredi, Theix. — Le 3^e samedi, Crach. — Le 4^e mercredi, Bubry 22. — Le 20, Gourin, Sarzeau, Pluméliau. — Le 22, Auray, Porcaro, Muzillac. — Le 25, au bourg de Cléguérec. — Le samedi après le 25, la Gacilly. — Le 26, le Faonêt, Sérant, Burgo en Grand-Champ. — Le 28, Rohan — Le 29, Roudoualec. — Le samedi avant le 30, dimanche, Sainte-Hélène en Bubry.

Aout. — Le 4^e, Saint-Yves en Bubry. — Le 4, Caden. — Le 4^e lundi, Pennetyl en Persquen. — 1^{er} merc., Guilliers. — Le 4^e sam., St-Nicodème en Pluméliau. — Le 8, Brech. — Le 10, St-Laurent en Kervignac, St-Laurent en Silfiac, Brandivy, Grand-Champ. — Le lundi qui suivra le 10, à Concoret. — Le 14, Auray, Roudoualec, Colpo, Notre-Dame de Quelven en Guern. — Le mardi après le 15, Carentoir. — Le 16, Saint-Armel, en Sarzeau, Misericorde en Pluvigner, Molac. — Le 2^e samedi, Croisty. — Le 3^e lundi, Plouay. — Le 3^e vendredi, Noyal-Pontivy, Plouray, Theix. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 19, Guénin, Landévant. — Le 22, Saint-Symphorien à Vannes, le Faouët. — Le 24, la Gacilly, Baud, Saint-Liéme en Théhillac. — Le samedi après le 24, St-Barthelemy (remise au lundi suivant si le 24 tombe un samedi). — Le 25, Séguen, Pont-Scorff, Locmaria (Belle-Isle), St-Yves en Bubry. — Le 28, Muzillac. — Le 29, Auray, Plumerat, Kernasaleden en St-Caradec-Trégomel. — Le 30, Marzan. — Le 31, Languidic. — Le lundi ap. le 2^e dim., d'auôt, St-Laurent en Sené. — Dern. sam., Erdeven. — La veille du dern. dim., La ferrière en Pluméliau. — Le lend. du dern. dim., Locuon en Ploërdut.

Septembre. — Le 1^{er}, Gourin, Monstoirac. — Le 2, Béganne, Peillac, St-Gilles. — Le 4^e mardi, Quistinic, Ste-Reine en Beignon, Melrand. — 1^{er} merc., Guilliers. — Le 4^e sam., Noyal-Muzillac. — Le sam. avant le 4^e dim., Kerfourn. — Le 5, St-Yves en Bubry. — Le lundi après le 4^e dim., Camors. — Le 6, Sérant, Caudan. — Le 7, Pluvigner, Saint-Caradec-Trégomel. — Le 8, Le Palais (Belle-Isle), Pluméliau (au bourg). — Le 2^e dim., Notre-Dame-de-Joie à Pontivy. — Le lundi après le 2^e dim., Chapeille-Saint-Laurent en Brandivy, Merlevenez. — Le 9, Malansac, Roudoualec. — Le lundi après le 9, Plumelin. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 2^e samedi, La Gacilly, Croisty, Saint-Adrien en Saint-Barthélémy. — Le samedi avant le 3^e dimanche, Crach. — Le 10, Plescop, Saint-Laurent. — Le 12, Piôren. — Le 13, Carnac. — Le 14, Kergoh en Sulniac, Lochrist-Inzinzac. — Le 15, Saint-Yves en Bubry, Sarzeau. — Le 16, Plouay. — Le 17, Grand-Champ. — Le 20, Plœmeur, Mériadec-Coëtsal en Pluneret. — Le 3^e vendredi, Pouray, Theix, Noyal-Pontivy. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le 21, St-Cado en Beiz, Rohan, Tellené en Guénin. — Le mardi après le 21, Faouët. — Le 22, la Roche-Bernard, St-Laurent en Sené. — Le 24, St-Guyomard,

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

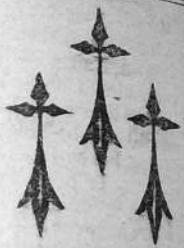
Collection importante de Caractères étrangers
Grec, Russe, Hébreu, Arabe, Calibérien, etc. — Lettres à pointées, à angles,
spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Plain-
Chant, etc.

— Le 27, Muzillac. — Le 29, Mont en Guéhenno. — Le dernier samedi, Gourin, Naizin. — Le 30, le Hézo, St-Yves en Bubry. — La veille du dern. dimanche, St Nicolas en Pluméliau. — Le dernier lundi, Sulniac.

Octobre. — Le 2, Plouharnel. — Le 4, Ambon, Kernasaleden en St-Caradec-Trégomel. — Le 4^e lundi, Riantec. — Le 4^e mardi, St-Antoine en Ploërmel, Pluméliau (au bourg). — Le 1^{er} sam., La Gacilly. — Le 6, Rieux. — Le lundi apr. le 1^{er} dim., Guidel. — Le mardi apr. le 1^{er} dim., Pluvigner. — Le samedi apr. le 4^e dim., Régouiny. — Le 9, Guémené. — Le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, Gueltas. — Le 2^e vend., Inguiniel. — Veille du 2^e dim., Penquesten. — Le 2^e samedi, La Gacilly. — Le 2^e sam. av. le 3^e dim., Si-Gérand. — Le 10, Bangor. — Le 12, Lan-gélan. — Le 13, Monterblanc. — Le 15, Carentoir, Limerzel. — Le 16, Locmaria en Plumelec, Auray, Caudan. — Le 17, Roudoualec, Sarzeau. — Le 18, Languidic, Bourgneuf en Moréac, le Faouët. — Le lundi apr. le 18, la Madeleine à Vannes. — Le 21, Plœmeur, Plouay, gr. foire foraine à Pontivy. — Le 3^e lundi, Guidel. — Le 5^e mardi, Mon-teneuf. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Plouray, Theix, Noyal-Pontivy. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 4^e sam., St-Tugdual, Séguen. — Le 26, Landévant. — Le 28, Baud, Gourin. — Le lundi le pl. prèsdu 29, St-Bily à Plaudren. — 29, Muzillac, au Pâris de Grosné en St-Martin. — Le dern. lundi, au Port-Louis. — Merc. apr. la Victoire, Lorient.

Novembre. — Le 2, Pontivy, Sérant. — Le 3, Rieux. — Le 4^e mardi Carentoir, la Croix Helléan, Quistinic. — 1^{er} merc., Guilliers. — Le 4^e vend., Tréal. — Le 4, Pluvigner. — Le jeudi apr. la Toussaint, Hennebont. — La veille du 4^e dim. apr. la Toussaint, Pluméliau (au bourg). — Le 5, les Fougerets. — Le 8, Allaire. — Le 2^e lundi, Grand-Champ. — Le 10, Saint-Laurent. — Le 12, Surzur, Péaule, Rohan, La Gacilly. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, le Faouët. — Le 2^e vendredi, Muzillac. — Le 2^e samedi, Croisty en St-Tugdual. — Le 15, Inzinzac. — Le 3^e lundi, Ploréen. — Le 3^e mardi, Bâtiment en Remungol. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vendr., Noyal-Pontivy. — Le 3^e sam., foire Ste-Catherine, à Vannes. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 17, Larré. — Le 18, Peillac, Plouay. — Le 19, Auray. — Le merc. qui précède le 23, Theix. — Le 23, Saint-Jean-do-Brévelay. — Le 24, Bieuzy-des-Landes en Pluvigner, Bieuzy. — Le 25, Bangor, St-Fiacre en Malansac, Séguen. — Le 28, St-Yves en Bubry. — Le 29, Sarzeau. — Le 30, au bourg de Cléguérec, Kernasaleden en Saint-Caradec-Trégomel.

Décembre. — Le 1^{er}, Auray. — Le 4^e mardi, Carentoir, au bourg de la Croix-Helléan. — 1^{er} merc., Guilliers. — Le 5, les Fougerets. — Le 6, Muzillac, Pluméliau. — Le 8, Quelven en Guern. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le lundi apr. le 8, Pluvigner. — Le 2^e sam., Croisty. — Le 10, Silfiac. — Le 13, le Faouët. — Le 15, Landévant. — Le 16, Plouay. — Le 3^e vend., Plouray, Theix. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 24, Nostang, Berric. — Le 22, Gourin. — Le 4^e samedi, Baud. — Le 25, le Palais. — Le 27, Kernasaleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le 29, Caden. — Le 31, le Faouët, La Gacilly. — Le dernier lundi, Sulniac.



On dit que la vieille Bretagne
S'éteint et va bientôt mourir;
Pourtant j'ai vu dans la campagne
La bruyère et l'ajonc fleurir;
La jeunesse est joyeuse et forte,
Le bœuf noir couvre les sillons;
Non, la Bretagne n'est pas morte;
Non, nous ne sommes pas les derniers des Bretons.

Joseph Rousset.

VARIÉTÉS

DANS LE BOIS D'AMOUR

(Chanson alternée.)

Dédicée à M^{me} et M. de la Villemarqué,
propriétaires du Bois d'Amour.

(Lui)

Dans ma main mettant ta main blanche Par ce tiède et Joyeux dimanche Al-lons faire un tour, Al-lons faire un tour Tous les

(Chœur)

deux, ma petite Dou-ce, Al-lons voir si la feuille pousse Dans le bois d'a-mour, dans le bois ja-li bois d'a-mour.

Coda

bois ja-li bois d'a-mour.

UN GAS DE PONT-AVEN

Dans ma main mettant ta main blanche,
Par ce tiède et joyeux dimanche
Allons faire un tour; (*bis en chœur*)
Tous les deux, ma petite « Douce »,
Allons voir si la feuille pousse
Dans le Bois d'Amour !
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

UNE PONT-AVENOISE

En rôdant tout le long des haies,
En rêvant sous les chêneraies,
Cueillons tour à tour (*bis en chœur*)
Des bouquets de fleurs printanières,
Des muguet et des primevères
Dans le Bois d'Amour!
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Dans l'Aven regardons la truite
Folâtrer et prendre la fuite
D'un furtif détour, (*bis en chœur*)
Ecouteons comme au loin, mignonne,
Le moulin du Plessis ronronne
Dans le Bois d'Amour!
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

C'est ici que, toute petiote,
Dans ta main coulant ma menotte,
Tout comme en ce jour, (*bis en chœur*)
Chiffonnant coiffe et collerette,
Je venais chercher la noisette
Dans le Bois d'Amour!
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Pour te rendre un peu de courage,
Sous ce roc, un matin d'orage
Ténébreux et lourd, (*bis en chœur*)
Je t'ai dit — frissonnant moi-même —
Pour la première fois : « Je t'aime »
Dans le Bois d'Amour!
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

Et c'est là que, soldat de France,
Vers la ville, hélas ! en partance
Pour un long séjour (*bis en chœur*)
Tu m'as dit : « Kénavo, la belle :
« Dans deux ans rendez-vous fidèle
Dans le Bois d'Amour ! »
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Qui dira toutes les détresses
Des Adieux... et les allégresses
D'un joyeux retour? (*bis en chœur*)
Quels Brizeux, quels nouveaux Virgiles
Conteront toutes nos idylles
Dans le Bois d'Amour?
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

Trémalo, là-bas, nous appelle :
Nous prierons dans l'humble chapelle
En rentrant au bourg, (*bis en chœur*)
Le Jésus couronné de roses
De bénir les Amours écloses
Dans le Bois d'Amour!
Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

THÉODORE BOTREL.

La musique de cette chanson inédite et le compte rendu illustré du *Pardon des Fleurs d'Ajouc* ont paru dans la *Bonne Chanson* (numéro du 1^{er} septembre).

MA C'HOULMIK

D'al liver Ioan Ab Iorwerth.

I

Me anvez eur goulmik
Dindan ar c'hoajou,
Uhel eo he neizik
Ha teo ar boujou,
Koulskoude me am euz esper
Da gaout an doare
Da c'hounid he c'halon dener
Ha d'hi c'haout d'in-me.

II

Me avez eur goulimik
 Ter ha goue meurbéd
 Vel eur c'had eo spontik
 Ne gar ket ar bed.
 Kouiskoude mé am mieuz esper
 Da gaout an doare
 Da c'hounid he c'halon dener
 Ha d'hi chaout d'in-me.

III

Koulskoude, ma c'houlmik,
 Mar 'teuz m'ankouaet,
 Em c'hrerz ma c'halonik
 Da gara bepred!
 Hag e virin c'hoaz an esper
 Da gaout an doare
 Da welet da ieuzou tener
 O c'hoarzin d'in-me.

IV

Me avez eur goulimik
 Duze barz ma bro :
 Ma spered klanvidik
 A gred eo maro!
 Kouiskoude me am euz esper
 Da gaout an doare
 Da hadgwelet he drem seder
 Ha d'hi c'haout d'in-me.

V

Ha mar-d-out, ma c'houlmik,
 Marvet d'an douar,
 Ennon ma c'halonik
 Wenvo a c'hlaç'har,
 Mez miret a rai an esper
 D'az tizout eun de
 Er baradoz glan ha seder,
 E-touez an eie!

F. JAFFRENNOU
 (Taldir).

MA COLOMBE

Au peintre John Edwards.

I

Je connais une petite colombe, sous les bois ; haut placé est son nid et touffues les branches. Cependant je garde l'espoir de gagner son tendre cœur et de l'avoir à moi.

II

Je connais une petite colombe très vive et très sauvage, elle est peureuse comme un lièvre et n'aime pas le monde. Cependant j'ai l'espoir de trouver le moyen de gagner son tendre cœur et de l'avoir à moi.

III

Cependant, ma colombe, si tu m'as oublié, mon cœur t'aimera toujours ! Et je garderai encore l'espoir de trouver le moyen de contempler tes tendres lèvres me sourire.

IV

Je connais une colombe, là-bas, dans ma patrie ; mon âme maladive la croit morte ! Cependant j'ai espoir de trouver le moyen de revoir sa douce figure et de l'avoir à moi.

V

Et si tu es, ma colombe, vraiment morte pour le monde, en moi mon cœur se fênera de douleur ! Mais il conservera l'espoir de t'atteindre un jour au ciel pur et joyeux, parmi les anges !

F. JAFFRENNOU
 (Taldir).

L'ARVOR

Journal Catholique, Politique, Maritime et Agricole
 Hebdomadaire

Rédaction et Administration :

VANNES, 1, Rue Porte Paterne.

LES SAINTS DE CONCORET

Pour peu que vous soyez familiarisés avec les expressions populaires de notre Haute-Bretagne, vous avez dû, comme moi, entendre souvent, en parlant d'un homme d'une valeur ou d'une influence médiocres, la formule bien connue : « *Il est comme les saints de Concoret, il ne date de rien !* » Mais, en avez-vous compris le sens, en savez-vous l'origine? J'en doute, aussi vais-je essayer de vous instruire, ou plutôt de vous répéter les diverses explications que j'ai recueillies des habitants de Concoret eux-mêmes.

La vicille bourgade du Morbihan, qui s'avance comme un promontoire en Ille-et-Vilaine, entre les deux paroisses de Gaël et de Paimpont, possède une très belle église, assez récente, mais qui a eu le bon goût de rehausser la parure de sa jeunesse des joyaux anciens de sa vieille mère : colonnes et arcatures de pierre et surtout nombre de vieilles statues de bois.

Et ceci prouve déjà l'amour des gens de Concoret pour leurs saints.

Sans parler du saint Jacques de pierre qui git lamentablement, décapité, sous l'if séculaire de l'ancien cimetière, voici, rangées autour du cheur, les statues du patron : saint Laurent, de saint Pierre (1), de saint Jean-Baptiste et de son agneau, de saint Etienne, de saint Joachim et de sainte Anne, celles de saint Joseph et de la Sainte Vierge, de saint Antoine, de sainte Philomène, de saint Sébastien et de saint Nicolas.

Dans la chapelle de l'*Ecce Homo*, saint Julien et saint François d'Assise (2).

Enfin, dans la chapelle du Rosaire (3), bâtie par Guillaume de Bégasson, en 1457, les effigies de sainte Barbe et de saint Gilles avec sa biche, et surtout la statue vénérée de Notre-Dame de Concorde (4).

(1) Les statues de saint Laurent et de saint Pierre sont très anciennes. Elles ont été sauvées du vandalisme des révolutionnaires par des chrétiens pieux.

(2) En l'an 1300, la chapelle de l'*Ecce Homo* possédait encore un tableau et une statue de saint Jacques. Cette dernière, cachée dans la tour du clocher pendant la tourmente de 1793, fut précipitée en bas de la tour par les soldats républicains.

(3) Nous pourrions encore citer la chapelle de saint Marc, au hameau de Comper, qui s'enorgueillit de la statue de son patron; la chapelle du Tertre, avec la statue de saint Hubert, et celle du Ros, où l'on vénère saint Martin et saint Mathurin. Ce dernier a sa fontaine miraculeuse un peu au-dessous du château.

(4) La statue de N.-D. de la Concorde est de 1802. Elle a remplacé une

Oh ! ce sont là des saints d'importance et de qualité, qui « datent » de quelque chose, puisqu'on les a sauvés de la ruine et mis à des places d'honneur ! Où sont donc ceux qui ne « datent » de rien ? Nous y arrivons.

Les habitants du village de Vaugriot, en Concoret, racontent une tradition, étaient des sculpteurs zélés, plus zélés qu'habiles ! Un jour, ils s'imaginèrent de doter l'église paroissiale des produits de leur art et lui firent don de nombreuses statues. Mais, hélas ! le recteur, fort sévère quand il s'agissait des choses du culte, trouva les saints naïfs ou grotesques, et leur interdit l'entrée du sanctuaire. Ils restèrent tristement, comme les pénitents et les catéchumènes, en attente sous le porche de l'église.

Or, l'évêque de Saint-Malo vint faire à Concoret sa visite pastorale. Dès le seuil, le prélat s'arrêta étonné : « Quels sont donc, mon cher recteur, interrogé-t-il, ces saints ainsi relégués à la porte ? » Le curé se trouva confus de la question. Cependant, ayant discrètement toussé, il répondit : « Ne faites pas attention, Monseigneur ! tout à l'heure vous verrez les vrais saints ; ceux-ci ne « datent » de rien. »

L'évêque se contenta de sourire, la main déjà bénissante.

Une autre tradition relate qu'un recteur de Concoret voulant, par ordre de l'évêque, remplacer de vieux saints de bois par des statues plus modernes et qu'on lui vantait comme mieux faites, remisa les premiers dans un réduit du clocher. Et comme ils devenaient encombrants, ou que le coin, si modeste pourtant, qu'on leur avait accordé, fut destiné à des objets plus précieux, le curé, en désespoir de cause, ordonna au sacristain de les emporter au presbytère et de les jeter au four où l'on cuisait le pain.

Ce brave homme, vieillard attaché aux souvenirs de son église, et préférant (peut-être n'avait-il point tort) ses vieux saints aux nouveaux, se fit longtemps « tirer l'oreille » pour obéir.

Mais le recteur ne cessait d'insister : « Brûlez-les donc ! Que voulez-vous en faire ? puisque je vous répète qu'ils ne « datent » de rien ! »

Il fallut bien se résoudre à cette pénible extrémité, mais combien à regret. Un grand feu fut allumé dans le four, et pèle-mêle les statues y furent jetées, puis la porte fut close.

Les vieux saints, moins heureux que les trois jeunes hommes, dans la fournaise, ne « vainquirent point la force du feu », qui eut vite raison de leurs pauvres corps secs et vermonlus. Bien plus, au moment même où les ronflements de flamme annonçaient qu'ils se consumaient le mieux, une violente détonation retentit, attirant le recteur surpris, à sa fenêtre. Morceaux de statues carbonisées, fagots brûlants, pierres du four et couverture de

antique image vénérée depuis des siècles (1457), qui fut profanée par les Bleus à leur passage à Concoret, et qu'ils brûlèrent sur la place de l'église, en manière d'ironie.

gazon, projetés de toutes parts, jonchaient lamentablement la place.

Et le sacristain, se tournant vers le malheureux curé, qui faisait silencieusement la tête devant ce désastre, moitié larmoyant et moitié goguenard : « Et vous, Monsieur le recteur, qui prétendiez que nos saints ne « dataient » de rien ! »

Le malin n'ajoutait pas qu'il avait aidé à la chose en torant au préalable les statues de bois et en remplissant les trous de poudre de chasse.

Une seconde version de cette même tradition attribue au recteur d'avoir boursé de poudre les vieilles statues, dont il voulait hâter la destruction. Mais il n'avait point compté sur celle de son four, bien loin, certes, de penser que le sacristain y ferait son autodafé. Il en fut fort mécontent, bien qu'il n'eût garde d'en réprimander l'auteur, quand il vit sa stupéfaction superstitieuse et sa vénération pour les antiques images accrue de toute la force de leur puissance explosive : « Et vous, Monsieur le recteur, qui prétendiez que nos saints ne « dataient » de rien ! »

Après les explications populaires, voici enfin l'explication savante, historique. Elle nous est fournie par Ogée dans son *Dictionnaire de Bretagne* (1).

« Concoret, écrit-il, a dans la Bretagne un nom qu'a illustré Eon, auquel l'Eglise fit l'honneur d'un Concile (2). Né suivant « les uns à Concoret, suivant les autres à Loudéac (3), s'il faut en croire l'abbé Mahé, Eon s'était fait cénobite dans un couvent « dont on montre encore les ruines à Concoret, près du château du Ros (4). Transféré par son supérieur dans celui de Paimpol (5), il en conçut un vif dépit, et de là l'origine de son schisme. « Nous ignorons où l'abbé Mahé a puisé cette opinion qui n'a été avancée par aucun autre contemporain, notamment par les deux qui ont le plus parlé d'Eon, nous voulons dire Guillaume de Newbridge et Otton de Fissing. Nous ignorons ce qui a porté le même auteur à dire qu'Eon naquit à Concoret; car, bien qu'une ancienne localité du nom de la Rue-Eon s'y retrouve, ce n'est pas une preuve suffisante. Quoi qu'il en soit, Eon a légué aux habitants de Concoret un double proverbe : on dit en Bretagne « ce sont des sorciers de Concoret », ou bien, dans un sens opposé : « Les saints de Concoret ne « datent » de rien ». L'un et l'autre de ces proverbes ont leur origine dans le schisme d'Eon. « Les sorciers sont un souvenir des sectaires de ce fou, qui, condamnés par le concile que convoqua Engenens, furent traités

de sorciers. Ces saints qui n'ont aucune valeur viennent de la même source : Eon ayant, pour ainsi dire, canonisé ses disciples, le peuple les appela ensuite par dérision : les saints de Concoret. »

Eon ne craignait pas, en effet, de se prétendre le « Juge des vivants et des morts (1) », le fils de Dieu. Ses disciples étaient ses élus, ses saints ; mais « de tristes saints », disaient les gens du peuple, témoins et victimes de leurs excès et de leurs brigandages ; et quand, malicieusement, les habitants des communes voisines parlaient des « saints de Concoret », il était de coutume de répondre : « Oh ! ceux-là, ils ne datent de rien ! »

JOSEPH MATHURIN.

(1) « Il avait entendu fréquemment chanter à l'église ces paroles : *per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, et comme le mot *eum* se prononçait alors *bon*, il crut que cette phrase annonçait sa venue et signifiait : *par Eon qui doit venir juger les vivants et les morts*. En conséquence, il se proclama Messie et parcourut la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, la Gascogne, en prêchant ses étranges doctrines et se faisant un grand nombre de partisans. Il donnait à ceux-ci le titre d'anges ou d'apôtres... »

« Les déclamations d'Eon contre le clergé, ses déprédatations sur les terres appartenant aux nobles et à l'Eglise finirent par fixer l'attention. Le duc de Bretagne le fit arrêter, en 1148, et il fut conduit à Reims, où le pape Eugène avait réuni un concile... »

« Eon mourut en prison... » (EMILE SOUVESTRE, *Le Joyer breton*, 2^e série, pp. 93 et 94).

C'est depuis ce temps que les habitants de Concoret sont appelés les « sorciers » dans le pays de Vannes, à cause de la part qu'ils prirent à l'hérésie d'Eon de l'Etoile, renommé pour magicien.



(1) I, p. 197.

(2) Concile de Reims (1158).

(3) Actes Britanniques : *Eudo erat nomine de pago Lodiacense ortus. — Scriptores rerum britannicarum* (Lyon), n. 389.

(4) Au village de la « Rue Eon ».

(5) Ou plutôt de Barenton : Cette translation fut obtenue par saint Jean de la Grille, évêque d'Alet, de Guillaume, seigneur de Montfort, vers 1145.

Demandez à l'Imprimerie Saint-Guillaume,
27, Boulevard Charner, Saint-Brieuc :

LA LANGUE BRETONNE EN 40 LEÇONS.	
F. VALLÉE, <i>franco</i>	3 fr. 25
PIPI-GONTO , par DIR-NA-DOR; <i>franco</i>	1 fr. 45
KANAOUENNO EN YEZ TREGER , par Y.-M. G.; <i>franco</i>	0 fr. 85
BUE HA MERZERENTI JANED ARK , par DIR-NA-DOR; <i>franco</i>	0 fr. 30
La douzaine, <i>franco</i>	3 fr. 40
AN TEIR CHAD HAG AR MEVEL LAER , par KLAODA; <i>franco</i>	0 fr. 30
TOG JANJ HA PÔTR E VRAGOU BER , par DIR-NA-DOR; <i>franco</i>	0 fr. 30
TRUBUILHOU AN AOTROU GARGAM , par KLAODA; <i>franco</i>	0 fr. 30
NOZ-VEZIOU AN ARVOR , par KLAODA (<i>sous presse</i>).	
GEBIOU KEUNVRAEG HA BREZONEG , par ABHERVE, mots usuels et conversations en breton et en gallois; <i>franco</i>	0 fr. 75

KROAZ AR VRETONED

N'eus nemeti a gement a vije moulet pep sizun **e brezoneg** pen-da-benn, ha gweslet ivz pen-da-benn d'**ar Brezoneg** ha d'**ar Vro**.

Eun dlead eo da bep Breton rei d'ezzi skoazell e goumanant.

PRIZ AR C'HOUMANANCHOU

Eur bloavez..... **16** real
Tri miz..... **4** "

Kas ar c'houmananchou d'an aotrou F. VALLEE, 23, Rue Saint-Benoit, SANT-BRIEG.

Est le seul journal qui paraît chaque semaine entièrement en **breton**; elle est exclusivement consacrée à la défense de la **Bretagne**, de sa langue et de ses traditions.

C'est un devoir pour tout Breton de lui venir en aide en lui procurant des abonnements.

PRIX DES ABONNEMENTS

Un an..... **4** francs
Trois mois..... **1** "

On s'abonne chez M. F. VALLÉE,
23, Rue St-Benoit, SAINT-BRIEC.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.

Reliure ordinaire : 0 fr. 50 ; *franco* : 0 fr. 45. — *Reliure pleine toile* : 0 fr. 40 ; *franco* : 0 fr. 55.

YANNIG AR PAOTR-FARO

Ken bale



Me eo Yannig, ar paotr faro (*bis*),
Me eo kaera pôtr yaouank vale ebarz ar vro!

DISKAN

Rou, rou, rou lon vin, rou, rou, rou lon lon vin, rou li, rou li, rette.

'Balamour da ze ar merc'hed a zo o klask lampat ganen,
'Balamour oun eur pôtrig koant hag eur pôtrig laouen.

Mes o welet an holl draouze, e teuas em fenn eun dervez,
Choantât donet da zimezi ha da glask eur vaouez.

Pa oa groet ganen-me ma sonj ha me mont eus ma zi,
Ha betek ti ma mestrez da c'houlen anez.

Pa oan 'n em gavet 'barz en ti, neuze e ris ma c'homplimant,
Raktal oa galvet dirakon Janedig, ma holl c'hoant.

Mes hi dustuche-deus laret penaos n'am c'hemerje ket,
'Balamour ren re a ardou ha re oan pôtr ar bed...

D'ar ger me a zo er mezek, oh! ya dre vord ar wenogen,
'Sonjal oa eur zac'had moged ganen-me war ma c'hein.

Breman am eus hanter kant vla, oh! me gred tapin ma c'chant,
Goude m'am ije c'houec'h ugant, renkin chom gant ma c'hoant.

Yan ar C'CHAROFF.

MA BOTOU KOAT



Em bugaleach pa oan,
 'M oa eur botou koat,
 Laket d'in gant ma mam,
 Ma botou koat;
 Hirio 'talc'han bepred,
 Klik, klak, ma botou koat,
 P'hè deus ma mam d'in laret
 Delc'hel ma botou koat!

Pa oan uheloc'h savet;
 Ma botou koat,
 D'ar skol ez on bet kaset,
 Ma botou koat.
 Bet oun bet gourdrouzet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Gant ar mestr-skol gallek,
 Blamour d'am botou koat...

P'oa ma studi aghuet,
 Ma botou koat,
 Oan eat da ziwall an denved,
 Ma botou koat,
 Dreuz ar jorb hag al lann,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Me valee ken skany,
 Gant ma botou koat.

Pôtr yaouank en em gavet,
 Ma botou koat,
 Er pardonniou ez oun bet,
 Ma botou koat,
 Ouz zon skiltr ar binion,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Loc'h em fust ma zalonou,
 Em zreid ma botou koat!

Sevel 'ren tam ha tammig,
 Ma botou koat;
 Oa deuet poent klask eur wregig,
 Ma botou koat,
 Unan am eus kavet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Hon daou evrus meurbed,
 Gant hon boteier koat.

Er park gant ma daou ejen,
 Ma botou koat,
 Me a are ar blenen,
 Ma botou koat,
 Ma dorn ed a hade,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Eost druz a ziwanne,
 'N roudou ma botou koat.

Ma bro Vreiz a difennan,
 Ma botou koat,
 Abalamour ma talc'han
 Ma botou koat,
 Rak hon zadou karet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 O deus ato meulet
 Bepred ar botou koat!

Mes eun devez a zeuio,
 Ma botou koat,
 Ha neuze ma a yelo,
 Ma botou koat,
 Buhan en ber amzer,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Da gaout Per, ar porcher,
 Em zreid ma botou koat.

Ma tigoue d'ezan laret,
 Ma botou koat,
 Er Baradoz n'ez er ket,
 Gant botou koat;
 Me laro kenavo,
 Klik, klak, ma botou koat,
 N'in biken d'an Nenvo,
 Nan, hep ma botou koat!

Yan ar C'HAROFF.

L'ASSEMBLÉE DES TÊTES DE VEAU

Passant ces jours derniers dans l'une de nos villes des plus importantes de la Cornouaille, j'y tombais en pleines fêtes locales, un dimanche où, malgré un temps plutôt pluvieux et maussade, il y avait foule dans les rues et sur les places de la cité. Éloignée depuis plusieurs années de notre pauvre chère Bretagne, mon cœur battait bien fort à la douce pensée de revivre enfin, pendant quelques heures, la bonne et réconfortante vie de chez nous, d'entendre à nouveau le vieux parler des grands-parents, d'apprendre en breton des nouvelles du pays de la bouche des anciennes amies rencontrées, d'écouter encore le son joyeux des binious et de voir flotter au vent les ailerettes de dentelles des coiffes de Fouesnant ou de Bannalec, et les gracieux rubans tombant du sommet des mignonnes coiffes de Quimper ou de Locronan. Hélas ! ce fut l'âme meurtrie et grandement désolée qu'au bout de quelques heures, je me sauvais véritablement écaurée du vilain spectacle que rencontrèrent partout mes regards.

Je crus être le jouet du plus triste cauchemar.

Où était notre Bretagne si charmante et si pittoresque ? Je la cherchais en vain. — C'est à peine si j'entendis dix fois causer en breton, dans la vieille langue nationale. Des bandes de jeunes gens vêtus d'horribles et invraisemblables complets à l'instar des miséreux des faubourgs de Paris, le chapeau mou bosselé et informe sur l'oreille ou rabattu sur les yeux, s'efforçant de prendre avec affectation le *genre coyou*, se disputaient les rues et les carrefours en bousculant le monde et chantant parfois les airs les plus stupides de Montmartre ou des Batignolles ; et, bien que tous les murs portassent l'annonce d'un concours de costumes bretons, je cherchais en vain dans la foule des *costumes* et des *vrais Bretons*.

Pourtant, point ne manquaient la jeunesse et les frais minois de nos paysannes. — Mais hélas ! quelles horreurs pour la plupart ! — Était-ce bien des Bretonnes ? Était-ce bien des paysannes ? — La presque totalité n'avaient plus de coiffes. — Et au lieu de ces physionomies gracieuses et fraîches, d'il y a quelques années, si jolies et si attrayantes avec leurs ravissantes coiffes bien proportionnées, l'on ne voyait plus partout que des têtes pointues ou carrées, les cheveux tirés et luisants ou sales et bouchonnés, cachant leurs figures ou graissant leurs vêtements, semblables à toutes ces débraillées que l'on rencontre devant les roulettes des foires et qui ne se peignent et ne se lavent guère que tous les six mois. — Et ces têtes (oh ! les horribles têtes !), presque toutes dépourvues de coiffes, n'avaient plus pour les remplacer que d'informes et minuscules petits bouts ou morceaux de calicot ou de dentelle, pas plus larges que la moitié des doigts, ne ressemblant guère, en somme, qu'à quelques grosses boulettes de papier mâché venues s'aplatir sur des têtes huileuses, ou à des *effiles de peillots blancs*, accrochés par le vent à quelque brouillon de ronces.

Je m'en allais déjà navrée d'un pareil spectacle et me demandant avec peine comment mes compatriotes avaient ainsi perdu tout goût et tout bon sens, au point de vue de s'enlaidir ainsi à plaisir, lorsque, passant près de moi, deux étrangers peignirent d'un mot cette extravagante recherche de l'*horrible*. « Ah ! dit l'un d'eux, qui donc ose encore vanter la Bretagne et nous parler de ses jolis costumes et de ses jolies filles ? — Quelle vaste blague ! Il n'y en a plus presque partout, hélas ! Et avec une parfaite inconscience, ses plus belles filles s'appliquent de plus en plus à les détruire et à se rendre hideuses. — Qu'en pensez-vous ? Est-ce une fête bretonne cela ? — A qui le dites-vous, mon cher, répondit l'autre, il n'y a qu'un mot pour la dépeindre : C'est l'*assemblée des têtes de veau*. — Qui voulez-vous désormais qui vienne voir cela ? »

Mon cœur de Bretonne fut navré d'entendre pareils propos, et pourtant ce n'était là que la vérité. Aussi ai-je regardé comme un devoir, mes chères payses, d'avoir recours au vaillant *Almanach de l'Union régionaliste bretonne* pour supplier nos compatriotes de tous les coins de la Bretagne de revenir, à cet égard, au *bon goût*, au *bon sens* et à la *raison*. — En quittant ou détruisant leurs

costumes, en massacrant ou diminuant ridiculement leurs coiffes, elles travaillent à la ruine de leur pays, de son commerce, car elles éloignent de lui désormais les étrangers et ne font que s'en aider outrageusement elles-mêmes. — Qu'elles me permettent donc de leur donner un bon conseil. Il faut qu'elles sachent une bonne fois avoir assez de bon sens, de courage et de volonté pour dire et signifier à toutes ces lingères, repassresses et fabricantes de coiffes, qui les exploitent et qui les grugent; qui, sous prétexte de mode, les trompent outrageusement en leur vendant trois fois plus cher qu'il y a dix ans le quart ou le cinquième de l'étoffe ou de la dentelle nécessaires à leurs coiffes, qu'elles n'entendent plus être la risée de tout le monde et travailler à déshonorer leur pays, en devant pour le public un objet de quotidienne moquerie. C'est là pour nous un devoir, mes chères paysses, non seulement de la Cornouaille, mais de tous les coins de la Bretagne; du pays de Rennes comme du pays de Quimper ou de Châteaulin, du pays de Nantes comme du pays de Saint-Brieuc ou de Dinan. Si les coiffes de vos grand'mères étaient ridicules parce qu'elles étaient trop grandes, les vôtres sont grotesques et vous rendent horribles parce qu'elles sont tellement rapetissées, tellement petites, qu'elles n'existent pour ainsi dire plus.

Pour la Bretagne, pour votre bon renom, pour votre honneur et pour votre beauté, il est urgent de réagir. Et si l'on a pu dire souvent « Ce que femme veut, Dieu le veut », il faut que désormais l'on puisse dire de vous dans la circonstance : « Ce que Bretonnes voudront, leurs fournisseurs le feront. »

YVONNE KERSALIOU.

LES COUCHERS DE SOLEIL

Quand j'ai vu le soleil se coucher sous les chênes,
La mer à l'orient assombrir ses flots bleus,
Les phares s'allumer dans les îles lointaines,
Je regagne mon toit, calme et presque joyeux.

C'est une goutte d'eau sur ma lèvre brûlante,
Un éclair de plaisir dans mes longues douleurs,
Car celui qui n'a rien de bien peu se contente,
Et les fleurs du désert sont les plus douces fleurs.

Je souffre, et ma douleur est amère et profonde;
Mais tant d'autres meilleurs ont souffert avant moi,
Qui, courbés sous la croix, ont traversé le monde
Sans jamais, ô mon Dieu, vous demander pourquoi!

(Au pays de Retz.)

JOSEPH ROUSSE.

A MA PETITE JEANNE

Jeanne, entends-tu le rouge-gorge
Chanter dans le pampre jauni,
Et le lourd marteau de la forge
Au fond du village endormi?

Regarde la blanche gelée
Sur les toits dorés par le jour,
Et le chemin de la vallée
Que descend un petit pastour.

Nous partons pour un long voyage.
A ce pays fais tes adieux;
Afin d'emporter son image,
Ouvre bien grand tes jolis yeux.

Tu vois sur ce coteau sévère
Dominé par un vieux cypres,
Les murs de l'ancien monastère.
Tous les soirs nous passions auprès.

Une pauvre femme y demeure,
Près du tombeau de ses enfants,
Voulant jusqu'à sa dernière heure
Garder leurs tristes ossements.

Dans nos coeurs conservons comme elle,
Sur les chemins de pleurs semés,
Un souvenir doux et fidèle
De tous ceux qui nous ont aimés.

(Cantilènes.)

JOSEPH ROUSSE.

SUR L'HERMINE

2^e année.

Revue littéraire et artistique de Bretagne,
Paraisant tous les mois.

Prix : 12 fr. par an. — Union postale : 15 fr.
Directeur : LOUIS TIERCELIN, à Kerazur, Paramé (Ille-et-Vilaine).

J. GARNIER & CIE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

REDON (ILLE-ET-VILAINE)

280 Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur

INSTRUMENTS D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR DE FERMES

Spécialités de CHARRUES BRABANT

A un et deux âges

Avec et sans mancherons, avec et sans socs à pointes mobiles

Butteurs. Fouilleuses

Scarificateurs, Herses en fer articulées, Rouleaux

Pelles à cheval "Revolving"

RATEAUX A CHEVAL, AUTOMATIQUES OU NON

Faneuses à Fourches à 4 doigts

BATTEUSES PERFECTIONNÉES

à dents et à tambours

TARARES

MOULINS A POMMES — PRESSOIRS

Concasseurs

Aplatisseurs de Grains, Coupe-Racines, Hache-Paille

BROYEURS D'AJONCS

CORSETS ACIER POUR JEUNES POMMIERS

Envoi franco du Catalogue sur demande.

DISKAR-AMZER

D'am mignon E. d. H...

Warlerc'h ar gousperou Erwanig a duez d'ar gêr, hunvresus ha dilavar. Evitan an abardevez diskar-amzer-ze he devoa eun dra bennak a velkonius hag a blije d'ar spered daoust ma samme eun tam ar galon; eun dra bennak a c'houzanver reiz hep galloud, koulskoude, hen displega ervad; eun dra bennak dirak pehini e chom an den en e zar, hep gouzout kaer pelec'h mont... N'eo ket keun, n'eo ket glac'h, n'eo ket spi, ha bezan eo ive war an dro hag an eil hag egile...

Eun heolig seder awalc'h, mes dinierz, a chome c'hoaz da furchal ar brousckoajou hag a zeblante, en eur gimiadi, kemer plijadur o teul eur zell diwezan war al lanneier morgousket... An evned bihan, strafilhet gant eur bed hanter-varo, keun d'ê d'an amzer dremenet pe, piou oar? aon d'ê rak an amzer da zont, a skol eun, diskanic digalon en kreiz ar peuc'h ankenius. Er c'hood, sioul evel eur vered, ar gwe braz, soun ha mud evel meinhir, a vire war o deliou siel ar pok karantezus roet d'e gant eun heol o vervel. O deliou melenet a zeblante eur bâna levenez, chomet d'ambrougi, da germerzi an douar war herat digompouez ar goanv...

Ha, hunvreüs bepred, Erwanig a gerze, Erwanig a sonje...

An dra bennak-se, gouzavet reiz, mes diez da zisplega, a oa henvel-bed ouz stad e galon... An heolig seder, dinierz breman, a oa henvel ouz ar garanteze a baras warman eun de hag a eutanias a ine; an evned gant o diskanic klemmus, a lavare d'ezan, re vad, siouaz l e blijadur dremenet, kouezet breman en ankoia... Lioualaouret deliou ar c'hood a oa henvel ouz eur c'honez-vad deveziou diagent, a wele c'hoaz pell du-hont hag a duez, dre o envor, da vuntri e galon dilezet... Hag an deliennou a zistage diouz ar skouriou, a goueze war an douar gant eun drouzig sec'h... Oh! ar re-ze,.. ar re-ze a denne digant an klemmadennou! Ewelze ive e koueze, hini da hini, esperiou e galon; e nje, hini da hini, e hunvreou ken kaer...

Paourkez Erwanig!

Enpad e servij, en em lakas d'ober lez dâ Helena, eun dimezel goant o chom en kér, a damdost d'e gazern. Gonit a reas he chalon, hag etre an daou den yaouank e kerze mad an traou.

Evitan da vezan eur potr brao, gwisket en giz kér, bet gantan eun tammig diskadurez ha pinvidik mat abeurz e dud, Erwanig, koulskoude, na oa ket groet evit Helena.

Eus eun tu-all, zavet en kér ha renet ganti eur vue dimezel, Helena kennebeut na oa ket stummet na da veva war ar maez, na da ren eun tiégez... Mes, en em garout a rent, hag ar garante, ma Doue, a zo dall.

Erwanig na veve nemed dre Helena; taer, peder gwech ar zun e skrige d'ei ha gant hast e c'hortoze devez an eured.

Ar garante etrezi a oa braz eta hag, en despet d'aliou e dad hag e vam, a c'houlle digantan aliez petra e raji gant eur *mamzel*, eured Erwanig hag Helena a dilee kavout lec'h.

Allaz! evit digare pe digare, troet gant teodou milliget, eun devez Helena a laras nan.

Kalon Erwanig a frailhas. Koll e vuian-karet... Dilezel e hunvreeou... Bruzuni e vuevez! Ha penoz beva goude?

Hag enpad daou viz, hen na reas joaisted abed... An oad a greske; an diskar amzer a deue... Ah! kredet, pa ve bet diframmet ar galon, n'eo ket brao lakât anei da hadkrig goude... Gwaz eo ze d'an dud yaouank o deus kalonou dener, kalz a boan o devo da c'houzanv!

Hag Erwanig a sonje bepred...

An evned a dave, an deliou a goueze ha siouler an abardevez a waske e spered gwasoc'h-gwaz. An heol a oa kuzet; eur voren dener a garge an traouennou, hag al loar velen a bigne en bolz en Nenvou evel eur rouanez dispar.

Erwanig na zelle ouz netra hag a gerze bepred...

En displex ar c'hoaz-hent, a damdost d'ar gér, e tigouezas — hep gout d'ezan avad — en kichen Soazig Kertanguy, a zistroe eus kerc'hât he loened. Evel ma plije d'ezan chom e-unan gant e c'hlac'h, Erwanig na laras netra da Soazig. Mes en eur drêmen, hep komz outan ouspenn, Soazig a daolas warnan eur zell, eur zell ken dôn, ken dous, ken tener, ma laras Erwanig, hep sonjal :

— Brao an amzer, Soazig!

— Ya, ya, kaer eo, Erwanig... !

Soazig a dalc'has gant he hent... He mouez a zistornas ken dudu en e ziouskouarn, ma vanas Erwanig eur pennad da zellet war e lerc'h...

Gouzout a re aboue pell amzer e hirvoude Soazig o sonjal ennan. Netra a rebechus en kement-se, pegwir Soazig hag hen a oa zavet kichen-ouz-kichen, koulz lavaret.

E ded o doa, meur a wech, komzet d'ezan eus Soazig, eur plac'h diwar ar maez, fur, keleñnet mad ka d'ezzi eur galon aour... Mes, ma Doue, ken dallet oa gant *mamzel* Helena, ma na wele nemed dre-hi.

Biskoaz n'en doa sonjet an distaran tam en Soazig... Kouls-koude henoz ne gave ket anei ken divalo-ze... hag he gir diwezan Erwanig l'a zistone ken brao en e ziouskouarn, a gouezi ken flour war e galon!... Hi a dec'hé breman ked moustr, ken mœük, ken skañv...

He zellou a oa ken dous, he c'homz ken karantezus, dreist-holl da glevet dindan an derv, pa grog an noz da vorenni ha pa due eun hanter-dervalijen da lakât Soazig henveloc'h ouz eur skeuden gomoulus eget ouz eur grouadurez...

Hag o tigouezout er ger, dre ma tec'hé breman sonj kazus Helena diouz e spered, e kreske ennan — hep gout d'ezan bepred — hini Soazig...

Hep hel laret, en eur c'houzanv en peu'hs en eur hirvoudi bem-de, Soazig he doa karet Erwanig ha karet anezan eus eur garante leal ha gwirion. Erwanig n'an evoa biskoaz lavaret gir da Soazig; e galon a oa da Helena. Helena a droe he c'hein d'ezan... — Kouls-koude, emezan, mar 'm iji karet Soazig kement-all, biken honnez n'he diji groet ze d'in... Perak n'he c'harfen ket breman? N'on ket c'hoaz re diwezad...

Ar sonj-se a yeas dôn en e spered, hag enpad eun nebeud nosvezioù, Erwanig a gave dalc'hmad eun digare bennak da zont d'ar c'hoaz-hent. Bennoz e wele Soazig, hag, eun nosvez dreist-a-re-all, e'h anzavas ousi e garante...

An noz-ze hag an nosvezioù warlerc'h, sonj an diskar-amzer na zammaz ket e spered, rak digouezet e oa er gér ha kavet en devoa e hent!

Oc'h unani, unan he hirvoudou, egile e c'hlac'h Soazig hag Erwanig a reas eun evurusted.

Aboue n'o deus nemed plijadur, ha bep bla d'an diskar-amzer, en eur vale dre ar c'hoaz-hent hâ dindan an derv koz, Soazig a lavar d'he fried gant he mouezig, bepred tener : « Gwelet a rez, ma fot kez, pegement eo diaviz an dud o c'hoantat ar c'hérou, o redek warlerc'h hag o vont pell da glask eun evurusted hag zo en toull o dôr... Evurusted an den a zo en e vro, o sevel, o tizmezi d'eur genvroadez karet, o veva gant e boan hag o vovel en peu'ch dindan e doën zoul elec'h m'eo bet ganet... ! »

AN YEODET-BOCHER.

LE PURÉTEUR BRETON

BULLETIN DOCUMENTAIRE ILLUSTRE (FONDÉ EN 1905)

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux Bretons et Celtes

Paraisant tous les 2 mois, par fascicules de 48 pages.

Curiosités historiques, littéraires et artistiques de Bretagne. Langue bretonne.

Archéologie. Traditions populaires. Iconographie. Questions coliques.

Généalogie des familles bretones. Bibliographie. Questions et réponses, etc.

ABONNEMENTS :

	ÉDITION ORDINAIRE	ÉDITION DE LUXE
(Les Abonnements partent d'Octobre.)	France..... 3 fr. 50	5 fr. 75
	Étranger..... 3 fr. 50	5 fr. 75

Directeur : MAURICE LE DAULT, 76, rue Saint-Germain, Nanterre (Seine)

Spécimen gratuit sur demande.

TINAÏG

WAR DÔN : *Men dous.*

I

Ebarz ar roz, us d'ar vilin
Eur goulm a gane bep mintin:

A gane dindan ar c'helv
Neve-amzer ar garante.

Eun devez ar goulmig karet
Da gana zo bet paouezet...

II

Us d'ar vilin, ebarz ar roz
E klever hirvoudou bemnoz.

A-hed ar waz o hiboudi,
Eur plac'h a den d'huanadi...

He c'halon baour a zo mantret
Gant sonj amzeriou dremenet;

Sioul ha sioulik takennou dour
A ruilh war he diouchod ken flour;

He zellou dous d'an Nenv zavet,
Hi a ouel d'he muian-karet...

D'an hini a laras d'ezzi :
— D'it ma c'halon, d'in da hini !

An hunvre kaer na badas ket,
Galv-Doue an eus bet trec'het.

ALMANACH DE L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE 81

III

Tavit, paouezit da ouela,
Sec'hit ho taërou, o Tinaïg

Tinaïg, sec'hit ho taërou,
Doue a chilaou ho klemmou...

Hen n'ankoua ket eur bedennig,
Hen na dilez ket eur goulmig !

AR YEODET.

LE MENHIR DE PIERREFITTE⁽¹⁾

Près de ton ombre séculaire,
J'aime abriter mon front chenu;
Dis-moi l'insondable mystère
Caché sous ton aspect mouussu.

Entre les chênes et les saules
Tu braves le choc des autans,
Eux passent, et sur tes épaules
Ne pèse aucun fardeau du temps.

Au confluent de deux rivières
Quel est celui qui te planta?
Témoignes-tu d'ardeurs guerrières,
De victimes qu'il immola?

En vain j'interroge ton âge
Un morne silence répond,
Même le rocher du rivage
Me dit qu'il ignore ton nom

Vers les cieux ta pointe aiguillée
Marque-t-elle au fond de l'azur
Un coin de la voûte étoilée
Où brille le glaive d'Arthur?

(1) Commune de Bruz (Ille-et-Vilaine).

Le héros d'Armor invincible
Après toi vécut bien des ans,
S'il franchit ton orbe visible,
Tu lui parus un des géants.

Fixant la solide pensée
D'un homme, d'un peuple ou d'un roi,
Tu restes pour l'âme angoissée
Debout : tout change, excepté toi.

Quand la lune au ciel s'achemine,
Les passants content qu'à la nuit
Les nymphes de l'eau voisine
Autour de toi dansent minuit;

Qu'un trésor caché sous ta roche
Enrichirait l'heureux prenant,
Mais gare à quiconque en approche,
Il disparaît dans le néant.

Le paysan dans sa chaumièrre
Parle de toi non sans terreur,
Ton front, le soir, ceint de lumière
Lui suggère mal et frayeur.

Non, mieux vaut que la nuit profonde
Couvre ton secret éternel,
Sois une énigme pour le monde,
Ferme sur ton socle immortel.

L'Abbé P. BOSSARD.

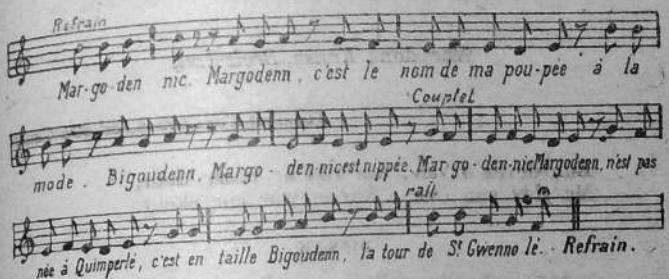
M^{ME} MORIN

3, Rue Saint-François

 QUIMPER

Fabrique de Broderies bretonnes
Spécialité de Costumes et Coiffures. Poupées
Meubles Bretons anciens et modernes
Faïences. Curiosités

MARGODENNIC



II

Margodennic, Margodenn
A trois rangs à son jupon
Mais ma pauvre Bigoudenn
N'en a pas un seul de bon.

(Au refrain.)

III

Margodennic, Margodenn
Fait flotter aux vents calins
De longs rubans bigoudenn
Qui volent sur les moulins.

(Au refrain.)

IV

Margodennic, Margodenn
Pour couronner son profil
Porte au bonnet bigoudenn
Un bigoudennic en fil.

(Au refrain.)

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
PETIT PAROISIEN de poche de 272 pages.
Reliure ordinaire : 0 fr. 30 ; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile :
0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 55.

KENTELIOU AR GROUADELEZ

War don : *Kousk, Breiz-Izel.*

Kinniget d'am ferson, an otro Cadre.

Eun devez o vale, war ribl ar wazig dour,
Me glev eun evn o kanan war eur skour.

DISKAN

Sav, sav, da zellou, merc'h yaouank,
War Vreiz-Izel; pep tra enni 'zo koant,
Sav, ped eviti Doue,
Ma kerzo eún gant hent ar wirione.

« Me, eme an estig, eo krouadur Doue,
Deut eus e-berz d'az kentelian hirie.

Perak eta, plac'hig, biskoaz n'az poa sonjet,
Kaerat e'r vro out bet enni ganet?

D'am daoulagad n'eus bro a ve dudiusoc'h,
Na d'ar galon n'eus karantezusoc'h.

An heel a bar skedus 'us da Vreiz vinniget;
Al lann, ar c'hood gantan 'zo alaouret.

Ar chapel er brouskaot, ar c'halvar 'lein ar roz,
'Zo testeni eus a feiz da dud koz.

Tro war dro ar mor bras gant e drouz a luskel,
A rum da rum, pennou-heurt Breiz-Izel!

Neuze, eo dous, plac'hig, bevan fur mat ha reiz,
Genel, bevan, mervel war douar Breiz!

Evel da gendadou kar gwell ganit mervel,
'Vit nac'h Doue ha da vro Breiz-Izel!

Ped Doue ma chomo dispak' vel diagent,
Baniel ar feiz en hon Breiz, bro ar zent. »

An evn a vouskan c'hoaz; kwitat 'neus e vranksig,
Em c'halon klevan bepred e zonig.

Me a distro da ger o sonjal 'n e gentel;
Hirie, d'am zro, me lar da Vreiz-Izel :

Breiz! Breiz! pa c'hout eur vro ken kaer,
Me a vezoo karantek 'n ez kenver,

Breiz! daoust d'an dud dizoue,
Me vo da vugel hed ma oll vue.

Philomène CADORET,
Bugel ar Wer'hez.

LA CHANSON DES GARS DE CAMPÉNAC

Campénéac est un petit bourg du Morbihan, situé sur la route de Ploërmel, à l'orée de la forêt de Paimpont, l'antique Brocéliande.

Cette paroisse a donné le jour :

1^e en 1553, au père Nicolas Dadier, qui écrivit un poème — introuvable aujourd'hui — sur les principales villes de Bretagne.

2^e en 1606, à la bonne Armel, dont on possède l'histoire, fille de Georges Nicolas et de Françoise Néant, morte en odeur de sainteté le 28 octobre 1671.

M. de Fermon, député à la Convention nationale, proscrit comme Girondin, se cacha quelque temps dans cette commune.

Une chanson, très populaire autrefois à Paimpont, Plélan et Ploërmel, eut sans doute pour auteur le forgeron poète de Paimpont, auquel on doit : *Les filles des Forges, La Cuisinière, Le grand loup du bois*, etc., etc.

Elle lui fut inspirée par l'anecdote suivante :

Les gars de *Campénia* (c'est ainsi qu'on les nomme) s'en allèrent, un soir, à une filerie suivie de danse, au bois du Loup, où s'était réunie la jeunesse de Campénéac et d'Augan. Quelques filles de cette dernière paroisse, qui en voulaient aux gars de *Campénia*, profitèrent de ce que ceux-ci avaient enlevé leurs vêtements pour s'en emparer et les jeter dans un puits.

A la fin de la danse, grande fut la stupéfaction des pauvres gars, qui, ne retrouvant plus leurs effets, se virent dans la nécessité de rentrer chez eux en *manches de chemise*.



(NOTA. — Lorsqu'il y a quatre vers dans le couplet, on ne répète pas le premier.)

Les gars de Campénia, courous de fileries (1), (bis)
Courous de fileries, au Bois du Loup s'en vont
Courir la filerie, pour avoir un affront!

Ils marchaient deux à deux, en cadets de noblesse, (bis)
Celui à la grand'barb' qui marche le premier,
L'on voit bien à sa min', que c'est un couturier (2).

Ils disaient en marchant : « Garçons, prenons courage !
Des fillettes d'Augan, l'aurons le cœur en gage ;
Mais surtout prenons gard' car ell's ne dorment pas,
Elles font sentinelle à la plac' des soldats ! »

Quand ils sont arrivés, ils se sont mit en danse, (bis)
Pour prendre la cadenc' ont dépouillé leurs draps (3),
L'z'ont donnés à des fill's qui ne les aimait pas !

Elles les ont portés dans le puits de la porte,
Et ont jeté dessus des épin's et des roches,
Hélas ! les pauvres diabl's qui ne les ont pas vues,
Leurs bell's gallicelles ne leur serviront plus !

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge ; (bis)
La compagnie délog', chacun serre ses draps,
Sinon ces pauvres diabl's, qui ne les avaient pas !

(1) Veillées dans les étables.

(2) Tailleur à la journée.

(3) Vêtements de dessus.

JE VEUX UN MARI SOBRET

Chanson antialcoolique.

I^{er} COUPLET

Ma Doué quand je me mari'rai
Lonlè,
A la foire aux maris j'irai
Et dans le tas je choisirai
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

II

Je choisirai de bons garçons
Lonlon,
Qui seront beaux autant qu'e bons,
Pour les emmener aux pardons
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

III

Mais je réserve aux soupirants
Lonlan,
Une épreuve en quelques instants,
Le vainqueur sera mon amant
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

IV

Dans un grand dîner mes amis
 Lonli,
 Par mes soins seront réunis;
 Ah! gare à ceux qui seront gris
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

V

Car je veux un mari sobre
 Lonlè,
 Qui n'aillle pas au cabaret,
 Mais à m'aimer soit toujours prêt
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

VI

Celui qui sortira vainqueur
 Lonleur,
 De ce grand tournoi du bonheur
 Sera le gagnant de mon cœur
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

VII

J'aimerai bien mon petit gâs
 Lonla
 Et ne quitterai pas son bras
 Même pour aller au trépas
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

KORRIGALL'

TRUILHENNIG HA GARGARENEZ

Pont-e-Kroaz ao d'an amzer-ze brudet e Kerne-Izel ha pelloc'h tro-war-dro, abalamour d'e skolaj Koz ha d'e varc'hajou darem-predet hep yaou gant ar Chaperien. Hirio, siouaz d'ar Pont, Kaperien ha Kapenned a zired nebeutoc'h d'ar marc'hajou, rag ar skolaj koz a zo serret...

Neuze 'ta, abaoe zo pell, e oa daou vignon o Klask prena des-kadurez e skolaj ar Pont; hanvet oant Truilhennig ha Gargarenez, hag o hanoion a gaver c'hoaz moulet ha garanet gant beg o c'houet war gar ar gwez koz bodennek a zisheolie al leur-c'hoari. Truilhennig oa mab d'ent marc'hadour Kezeg Koz diouz Pouldahud; ha tad Gargarenez oa pesketour o chomm e Treboul-Goz. Kerent Truilhennig o doa dastumet eur pennad brao a leve en eur werza Koz Kezeg treut, eskernek, da botred ar c'hign; elec'h Gargarenez, pa vije deut ar bloaz da benn, goude bouetet ha gwisket eun dousennig bugale, eur wech prenet eur penn roued ben-nak, lien, kerden, ha paet ar gwirioù, an truajou d'ar Gouarnaman, neuze ne vije na teo, na stank, na pouñner ar gwennieien a jomme en e di : rak n'eo ket hep abeg o deus dibabel ar besketourien Sant Per-Baour evit o Zant paeron! N'eus forz, dao vignon bras e oant, evit d'ezo beza unan paour, egile pinyidik; hag o c'harantez, emezo, a dlie padout kenetrezo betek... beteg ato, keit ma vije anezo. Hogen ne reas ket, ha setu aman penoz. Eur zulvez, Kemener bras ar Pont, Visant Mezer e hano, (eul laer touet, hervez teodou merc'hed dilabour ar vro,) a deuas da glask Truilhennig evit Kemeret muzul dioutan; hagantronoz e tigasas d'ar pôtr eun dilhad kaer eus ar c'haera, kaëroc'h eget an holl dilihajou a oa bet betek neuze o'z uza war ar skinvier gant skolaerien yaouank ar Pont. An darnvulia etouez e gendiskibien a gemeras pep a gofad avi diouzdilhad Kaer Truilhennig. Gargarenez a gave brao anezan ive, ya koant zoken, mes hep kaout avi dioutan, na poan-gof, pellac'hano.

Adalek neuze, Truilhennig na zeskas netra-netra; ha penoz en defe gelletober, p'eo gwir e oll amzer a yee gantan dazellet ouz e gaërdar en e vellezour, da c'hlibia e vleo gant dour c'houez-vad, da ranna anezo dre greiz e benn, ken na vijent lugernus, ken lugernus eget bleo ar vioc'h war he c'hrac'henn goude eul lipaden-teod...

Teir zizun bennaga oa eat en ozro, pa deuas eul lizer d'an Aotrou Beskont a Gerdruilhen : n'ouzoc'h ket da biou oa al lizer-ze? Evit Truilhennig, tudou kez! Ya, Truilhennig n'edo mui Truilhennig! Edad, eur pennad oa, an oa great taoliou kaer gant e goz stal Kezeg Koz; ha, danvez bras d'ezan, skwizet, e Pouldahud, ha

broudet, (hervez lod), gant e wreg, eur vaouez beg figuz, r̄eg an tamm anezi, e werzas pep tra, ti ha marchosi, evit mont duhont da... Bariz, respect d'eoc'h, Bretoned! ... Har evit oberpetra, mar plich, e Pariz? Piou oar? Ar wreg a lavare e ranker mont beteg eno abarz kaout tud a feson : me gred he dije great gwelloc'h lavaret dioc'htu eo duhont e kaver ar stanka an dud a feson fall, er gear-ze ma skrive anezi eur barz gwirion :

O Pariz brein ! Poul-ar-Chlogor !
Kofad ! Kérnez ! Bosen ! Diéhlañ !
Kear Iz zo bet beuzet er mor,
Pariz, te vo beuzet en tan !

Mar ema an diougan-ze war nez dont da wir, ar Gear Veur ^{so}
tremen mall d'ezí dont da furat, ha kals c'hoaz !

Eizde goude digouezout e Pariz, ar marc'hadour kezeg treutagn na oa ket mui evit padout gant rebechou ha teodadou e wreg : sonjita! Houman oa deuf méz d'ezí da veza gwreg da eun den e hano Truilhennig. « Mezar chas eo, emezi; mervel a rankin diwar an taol-man; neuze nedafy ket ar boan beza pinvidik ma ranker dougen eun hano ken divalo, eun hano pilhaouer! Perak kaout arc'hant, ma n'out ket evit kaout eun hano all hag hen eun tammig dereatoc'h? » —

En eur ger, bouzara'reas kement he gwaz gant ker brascholori ha jabadao, ma reas Truilhennig e zonj da chench hano : mont a reas d'an ti-kear, hag eno, mar plijganeoc'h e oa badezet a nevez Kont a Gerdruilhen!!! Nemet ma rankas roi eur yalc'hadig vrao a arc'hant evit beza badezet en dro-man, muioc'h eget pevar real evel ma roas edad d'an dro genta da Aotrou Person koz Pou-dahud. Hag adalek neuze, e wreg kals muioc'h egetan c'hoaz, a vije lorc'henni pa zonje e oa hi digemeret etouez an noblaz. Ker buhan hag all, ma vije distroet da Bouldahud, he dije lavaret ha d'he anaoudegez : « Alo, cheulkejen, war ho taoulin dirazon, ha tennit ho tok, hag izel ar penn, pe me welo : ha buhan! » — Pa lavaran d'eoc'h kollet oa o fennou gant an Intron Konteza Gerdruilhen hag he zammig Aotrou !

Eaz eo d'eoc'h kredi, an Aotrounez nevez na oant ket evit lezel pelloc'h o fôtr frimec'hiel e skolaj ar Pont : buhan e kasjont d'ezan, hageur vintinvez ar marmouz Truilhennig, da lavaret eo ar Beskont yaouank a Gerdruilhen a lavaras kenavo d'ar skolaj koz, ha da Iliz Intron Varia Rozkudon : kement a yall a oa gantan mont en hent, ar paour kez marc'h-outgouilh pinvidik, ma kemeras a boan eun nebeudig amzer evit kimiada diouz Gargarenez, ar mignon a vase evitan eur garantez ker birvidik ken gwirion. Gargarenez a oa glac'haret diwar an taol-ze, rag eur galonig domm a lamme en e greiz, elec'h egile, an Truilhennig, na ree ket foultre-kaer evit pellat diouzan : ha perag en defe great zoken? Daoust ha n'edo ket hen o vont da Bariz, eur genaouek o vont da Vro ar genaouen???

Dizale goude, Gargarenez a oa red d'ezan ivé dilezel e studi er skolaj, ha mont da zeski pesketa da Drebol-Goz, rag e dud na binividika'nt tamm ebet gant an amzer.

Pa zigouezas Kerdruilhen bihan duhont e Pa.iz gant ar Gerdruihenn koz, ma Doue'ta! Klevet ho peus danevelloù penoz pa zistroas ar Mab Prodig d'ar gear, e dad a lazas al leue lard hag a reas frikou d'an dianket oa nevez kavet. Mâl d'al leupez Aotrou yaouank e oa great ivé, allazik da genta, ha d'an eil fest ha prejou kaer, traou founus ha lipous; mes an eil a blije d'ar c'holladen kals muioc'h eget ar c'henta, n'eo ket red lavaret. Eo Koulskoudé, red eo, ha pà na vefe nemet evit ma klevoc'h ar wirionez penn-da-benn, ha ma teskoc'h e chommas ar Beskontig peurlek pemzek-de ha diou zizun klanv war e wele goude re-gouad, resped d'eoc'h, kristien! Mes ne varvas ket, lartat an hini eo a reas, ken ma teue kof d'ezan, kof reut ha frank evel eur zac' had truihou : paour kez Beskontig Kerdruilhen! N'en doa nemet Koulskoudé obert... Koulskoudé an daou Gerdruihenn koz a oa o vont d'en em jala ganfan. o klask gouzout petra ober diouzan, padeus da leina d'o zi unan eus ar rummad tud-ze ker stank e Pariz ha n'o deus ken micher nemet beva e tiez ar re-all, diwar goust ar re a ro bod ha boued d'ezo : laboused treut eo ar re-ze! A greiz ar pred, an daou Gerdruihenn ac'houlennas digant ar mignon petra da ober diouzo fenher.

— « Hum! eme egile, en eur skarza e c'hourlanchen, red a vije deski d'ezan meur a dra : ha da genta penn, petra oar be teghen? »

— « Gouzout a ra lenn difazi awalc'h, skriya deread tost davad, niveri pelloc'h eget kant, hep d'ezan koulskoudé beza ken gwiziek hag eun « doktor », pell ac'hano. »

« A zo mat, eme egile, goude eul lounkaden gwin, a zo peadra a zeskadurez war gement-se. Mes n'eo ket awalc'h : daoust ha gouzout a ra kana, dânsal, butuna eur « sigar » hep tarlounka gantar moged, tenna e dok da zaludi, roi eun taol lagadic lemm d'ar merch'ed koant?... Nan? Ne oar ket? Aze 'ma an dalch': n'eus ket da dorta, red ha red bras eo d'ezan deski. » Goude great ha dic'hreat, an hini a brezege kerkouls a oa karget gant ar gerent d'en em emelloù da gas da benn deskadurez al labous yaouank.

— Ha goude eur pevar pe bemp bloaveziad skol, an Aotrou Beskont a Gerdruilhen n'an oa ket e har nag evit rodal, nag evit kana, (nemet e vourz a oa deut da raoulhia eun disterra), nag evit teurle moged butun dre gorn e veg, nag evit banna eur zell dre gorn e lagad war an dimezel yaozank.

Koulskoudé n'eo ket warlerc'h eun dimezel e chlaouere; warlerc'h eun intaneyz ne lavaran ket, Houman oa anavezet mad dre he noblaz, nemet leve ha pinvidigez n'he doa ket mui, kement he doa dispignet. Ha setu ma taolas hi he zellou hag he c'hoant war danvez an Aotrou Beskont : hep dale ar paour kez Truilhennig a gouezas en he rouejou!...

Ma oa red dioc'htu Kasan embannou, elec'h chomm da lichen-

na. An traou a gerze mad en dro, pa deuas gwasoc'h eget eun dervoud da gas ar stald'an dour. Oll arc'hant ar Gerdruilhennou a oa lakel ganto e ti eun noter : hogen heman na gavas ket gweloc'h eget mont kwit e meaz ar Vro, en eur lezel an alc'houez din-dan e zor. Ha diwar an taol-ze, Kerdruilhennou ne jomme ken eul liard ganto, ha setu int paouroc'h eget biskoaz.

Truilhennig en em jale : « C'hoaz, emezan, eûrutz eo d'in emoun war bouez dimezi; rag anez, petra m'bihe great hep gwenneg ebet? — Ya, o vont da zimezi, me lavar; Kerz da c'hwitellât, pôtr paouar, mar sonj d'id; an intanvez yaouank he doa c'hoant da zimezi d'an arc'hant, ha ne ket d'eur gwaz : pa n'oa ken a arc'hant, hia lavaras Kenavo, ha kwit.

Diwar neuze ar marc'hadour Kezeg Koz a oa skoet gant eun taolad gwad en e benn, hag a varvas hep kaout e anaoudegez vat; hag he wreg a gollas ive ar pezig ajomme c'hoaz ganti a skiant vat : red oa he c'has da di an diskianted elec'h ma tremenas abenn eun daou pe dri devez! ...

Kanvou! Setu Truilhennig e unan kaer e Pariz : petra da ober, hep danvez na micher? Ar pôtr paouar, en eur ober sonjou leiz e spered, a lavare aliez outan e-unan : « Perag ive n'eo ket bet-chommet va zad da werza Koz Kezeg e Pouldahud? » Mes naon a deue d'ezan, hag evit Kaout boued, e rankas gwerza lod eus e zilhad : Kement-man zo lavaret e oa eat izelik awalc'h an dour gantan, paudeas ar zilvidigez d'ezan... — Eun abardaëz, skwizet o veza Klasket labour en aner, Truilhennig, en eur dremen dre koc'h ar gear vrás, a jommas a zav dirag eur stal elec'h e oa eur gwaz ha diou yaouez o werza pesked. Ar merc'hed oa gwisket egiz merc'hed Treboul, hag ar gwaz oa gantan dilhad ar besketener... Hag ar pesketer ha Truilhennig e teuas daoulagad an eil da bara war egile. — « Truilhennig! emeunan — Gargarenez! » eme egile. — Ya, daou vignon skolaj koz ar Pont-e-Kroaz a deue d'en em anaout, e Pariz! Rak' Gargerenez an hini oa deut dar Gear-Veur, gant he wreg hag hec'hoar, evit gwerza eun toullad « meilled », pesked a dalvoudegez en doa bet an eurvad da gelc'ha en eun taol-roued dindan ar Gerdraon.

Petra da lavaret c'hoaz? ... An daou vignon oa eûreus d'en em gaout, ha Gargarenez a alias Truilhennig da zistroï ganta da Dre-boul-Goz, da zeski ar vicher pesketer : ar pez a oa great.

... Truilhennig a deuas prim d'en em voaza ouz ar mor, hag a reas e berr amzer eur martolod Kalonek ha krenv. Hag edechou en fall, emezoch? — Netra mui! Beuzet e oant bet pell duhont en tu all d'an Enez Sûn! ... Bloaz goude, Truilhennig, dizounet mad diouz Pariz-ar-C'hagn, a zimezasda Nolaig, c'hoar Gargarenez : d'an hevelep devez heman a vadezas eur vag nevez-flamm, prenet gant arc'hant ar « meilled », hag ar vag a oa hanvet, na petra' ta,

« Truilhennig ha Gargarenez »!...

EOSTIG KERINEG.

LES TOUT-PETITS

A quelques freluquets encosmétiqués.

I

Lorsqu'à vous je parle de rime,
Folle jeunesse d'aujourd'hui,
Vous semblez, d'accord unanimie,
Vouloir augmenter mon ennui.
De vos jargons je n'ai que faire;
Excusez-moi si je souris :
Je ne suis qu'un petit primaire,
Mais je suis goûté des Petits.

II

Vous dites, tout haut, quand je passe :
— C'est un misanthrope, un rêveur!
— Que voulez-vous que je vous fasse
Pour mériter votre faveur?
Je ne vous suis pas dans les bouges
Quand vous vous y rendez, la nuit;
Je suis blanc quand vous êtes rouges,
J'abhorre ce qui vous séduit.

III

J'aime la paix, la solitude,
Mais vous pouvez aimer le bruit;
Criez, avec la multitude,
De l'aube du jour à minuit.
S'il me plaît d'être solitaire
Et de composer des écrits,
Laissez le tout petit primaire
Composer pour les « Tout-Petits ».

IV

Si, pour chanter vos turpitudes,
Il vous faut un gars sans souci,
Etudiez mes habitudes
Et veuillez comprendre ceci :
— Je n'écris que pour les Candides,
Pour les coeurs purs et innocents,
Pour ceux qui du bien sont avides :
J'écris surtout pour les enfants.

V

Pour vous ma Muse est ignorante,
Mal habillée et sans dehors;
Vraiment elle n'est point savante
Et je vous le dis sans remords;
Elle est fille de la campagne,
Elle n'a point de beaux habits,
Elle écrit pour ceux de Bretagne,
Elle écrit pour les « Tout-Petits ».

VI

Quand je vas semant dans la plaine
Les doux échos d'une chanson,
N'écartez pas la bonne graine
Qui s'y mûrit pour la moisson.
Ecoutez ma note plaintive
Lorsque je chante ou quand je lis :
Je chante la race naïve,
C'est-à-dire les « Tout-Petits ».

VII

Ecoutez-moi quand je chantonne
Ou quand je lis mes petits vers.
Marchons ensemble... à la Bretonne !
Bien que nos chemins soient divers.
... C'est pour les « Petits » que je rime
Tout le « Beau » qui vient m'animer;
Sur le sol Breton où je trime
Je veux « Les » servir, « Les » aimer.

LOUIS LE ROUX
(Ludovic Hédo).

UTILISATION A FAÇON DES LAINES, DÉCHETS DE LAINES
CHANVRE & LINJ.-M. CHOLEAU
FABRICANT

46-48, Rue Poterie, VITRÉ (ILLE-ET-VILAINE)

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

MÉDAILLE D'OR : Société départementale 1897
MÉDAILLE VERMEIL : Exposition de Rennes 1897
MÉDAILLE VERMEIL : Société Départementale 1885
MÉDAILLE ARGENT : Association bretonne 1876
MÉDAILLE ARGENT : Union régionaliste bretonne 1908
MENTION HONORABLE : Exposition universelle, Paris 1900

Maison travaillant exclusivement à Façon

FILATURE de Laines et Penilles, Charpie ou Effilures à tricoter ou à tisser, cardées et peignées, — de Chanvre, Lin.

TEINTURE de Laines en poil et filées, de Tissus, Vêtements, Châles, Blouses, etc.

TISSAGE de Laines et Penilles même filées à la main en Flanelles mi-laine unies ou à dessins pour Jupes ou Pantalons, chaîne fil de lin, — Draps foulés tout laine, — Couvertures pour Lits et Voitures.

TISSAGE de Lin et Chanvre, même filés à la main, en Toiles toutes largeurs.

CARDAGE de Laines et Penilles pour Couvrepieds.

S'adresser à :

Rennes. — Les 3 premiers samedi du mois, café DAUZ, rue des Lices, 41.

Mauron. — Aux foires, Hôtel L'hôpital.

Moutauban. — Aux foires, café LERGIN, loueur de voitures.

Médrac. — Aux foires et le 2^e mardi du mois, hôtel PERDREL.

Saint-Méen. — Aux foires et le 3^e samedi, Hôtel de la Grande Maison, GUILAIN.

Bain-de-Bretagne. — Les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, café JUMEL, sous les Halles. Janzé. — Les 1^{er} et 2^e mercredis de chaque mois, à la Vergne, chez M. ROBERT, place du Champ de Foire.

Châteaugiron. — Aux foires, café JOUAUT, Grande-Rue.

Servon. — Aux foires, chez M. BOUVIER, débitant-sabotier.

La Bouëxière. — Le 2^e dimanche du mois, chez M. GUÉRIN, débitant-boucher.

Liffré. — Le 2^e dimanche du mois, hôtel veuve GUINARD.

Saint-Aubin du Cormier. — Tous les lundis, café GUÉRIN, rue du Château.

Saint-Ouen-des-Alleux. — Le troisième mercredi du mois, café veuve ALINE.

Sens-de-Bretagne. — Aux foires et le 3^e lundi, sous les Halles ou hôtel LAINÉ.

Pougères. — Les 1^{er} et 2^e samedis de chaque mois, Hôtel Saint-Nicolas, HODEBERT-BOUTFORT, rue du Triban.

Luitré. — Le dernier dimanche du mois, café FRESSEL.

Le Bourneuf-la-Forêt. — Le 4^e dimanche du mois et aux foires, chez M. BAUDRIN, à la Descente des Voyageurs.

Juvigné-des-Landes. — Aux foires, chez M. DREUX, à la Descente de Vitré.

ACHAT ET VENTE DE LAINES EN POIL

MAGASIN de VENTE au DÉTAIL : 46, rue Poterie — VITRÉ

HUN GWENOLA

Henelekaet deus ab c'heumraek.

I

Glan ha dinam en da gavelik,
Kousked oud sioul, ma Gwenolaik,
Gwen e da dal, ru da veuz 'vel rozen,
Ha da zioujod 'evel an avalen
A dalc'hes ez tornik... Neus preder ebet
Evit out te nemet niret
An avalik a roaz d'id fenos
Gant he fok nozvez vad da voereb gos..

II

Hag a vouez izel, tost d'anoaled
Da dud a gomz, nec'het bras o speret
Mec'het o sonjalen amzer tenval
Ebbrezel kri, ve gret da Vreiz-Izel
Ar fe zantel gwaskelt, aer veleien
Ar venec'h argaset 'vel gwallerien
Ha da dad, stouet e benngant enkres
A c'houl pe sort buhe as po, paourik kes.

III

Mes da vam o sellet ouz id te,
Kreis da hun vousc'hoarzin d'an ele
Breudeur d'id-te tro d'az kavel kuzet
A lar kalonek gant fe kelennet :
Diouz pep drouk he faeron Sant Gwenole
'Viro ma elik gwen... hed he vue. GWELTAZ.

LE SOMMEIL DE GWENOLA

I

Pure et innocente dans ton berceau,
Tu reposes tranquille, ma petite Gwenola,
Blanc est ton front, rouges tes lèvres comme rose
Et tes joues semblables à la pomme
Que tient ta petite main... point de souci
Pour toi au monde, sinon de garder
La petite pomme que te donna ce soir,
Avec le baiser de bonne nuit, ta vieille tante.

II

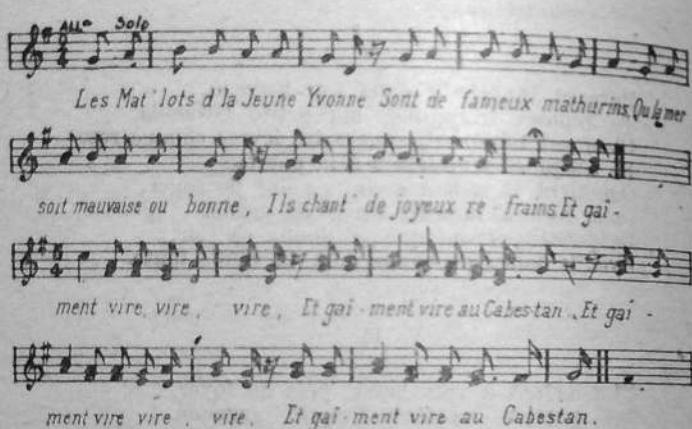
Et pourtant à voix basse, près du foyer,
Tes parents causent l'esprit angoissé.
Ils pensent attristés à l'avenir sombre,
A la guerre cruelle faite à la Bretagne,
A notre foi sainte persécutée, aux prêtres opprimés,
Aux moines chassés comme malfaiteurs;
Et ton père, la tête baissée, avec anxiété
Se demande quelle sera ta vie, pauvre petite.

III

Mais ta mère qui te voit
Au sein du sommeil souriant aux anges,
Tes frères cachés autour de ton berceau,
Dit pleine de cœur, fortifiée par sa foi :
De tout mal son patron saint Gwenolé
Gardera mon petit ange blanc... toute sa vie. GWELTAZ.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
Le petit INDICATEUR SIMON
Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
et des marées de Bretagne.
L'exemplaire : 0 fr. 20. — Abonnement annuel : 0 fr. 75.

VIRE AU CABESTAN



Not' cap'taine, un vrai corsaire,
N'aim' pas beaucoup les Anglais;
Il voudrait avoir la guerre
Pour leur cracher des boulets.

Quand au s'cond, c'est tout aut' chose;
Il n'est bien qu' dans un endroit :
C'est auprès d'sa Marie-Rose
Qui l'adore... à ce qu'on croit!

Not' petit lieut'nant Emile
Est un typ' comme y en a peu;
Jamais il ne s'est fait d' bile :
Pourtant il n'a pus un ch'vou.

Notre maître d'équipage
Est comme un ours, sur le pont,
Mais à terr' pour le tapage,
Pour sûr, c'est à lui l'pompon !

Le maîtr' coq est un hercule
Qui d'un coup d'poing tue un bœuf.
Si sa taille est minuscule,
Son ventre est rond comme un œuf.

Le charpentier, au contraire,
Est long comme un jour sans pain;
Pour chacun d'nous c'est un frère;
Moi, j'ai pas d'meilleur copain.

Pour terminer la série
J'ves vous montrer Yann-Goudron;
S'il a la goule ahurie,...
C'est qu'hier soir il était rond.

Ah! mātin! j'oubliais l' mousse,
Il m'aurait mangé la peau;
R'gardez-moi c'te chouette frimousse,
Est-il mignon, hein! c'rapaud?

Je crois la liste complète,
Et vais maint'nant m'arrêter,
A moins que c'la n'veus embête,
Dans c'cas-là j' vas répéter.

Tous les Régionalistes bretons lisent

LE PAYS BRETON

Journal régionaliste et d'informations bretonnes.

Pays celtiques et Bretons émigrés

Excellent publicité.

Seul Journal hebdomadaire lu dans toute la Bretagne
Publie une Histoire de Bretagne en breton

Parait le Samedi.

Abonnement: Bretagne : 3 fr. 50; France : 4 fr.; étranger 6 fr.

Directeurs : L. HERRIEU et A. MELLAG

71, Rue du Morbihan, LORIENT.

MATHURIN

*Solo **

Chœur

Mathurin est un bon garçon, Ma-thurin est un bon gar-

Solo

Chœur

çon, Mais il aï- me trop la boisson, Mais il aï- me trop la bois-

Solo

Chœur

Solo puis reprise en chœur

son, l's'corrige'ra, l's'corrige'ra pas. Garde à toi, Mathu-

Rin, Car ta femme a la main lourde, Garde à toi, Mathu-

Rin, Il pour - rait t'en cuire un brin.

Ayant l'autre jour bien péché,
Il porte son poisson au marché.
Il le vendra,
Il ne l' vendra pas.

Puis à la buvette du quai,
Mathurin entre le cœur gai.
Il s'y cuit'ra,
Il n' s'y cuit'ra pas.

Il boit des tafias coup sur coup,
Et bientôt n'peut pus s'asseoir debout.
Il s'affal'ra,
Il n' s'affal'ra pas.

Alors il veut aller s' coucher,
Il trouv' sa femm' qui v'nait l' chercher.
Ell' l' emball'ra,
Ell' n' l' emball'ra pas.

Approche-toi, vieux polisson;
Qu'as-tu fait d' l'argent du poisson?
Il répondra,
Il n' répondra pas.

Tu n' veux pas me répondre, gueux!
Ton affaire est claire! A nous deux!
Ell' le douillera
Ell' ne l' douillera pas.

Sans qu'il puisse même riposter,
Elle cogne dessus à l'éreinter.
Ell' l'esquint'ra,
Ell' n' l'esquint'ra pas

Elle tap' dessus à coup d' sabots,
Lui met tout' ses nipp' en lambeaux.
Ell' s'arrêtra,
Ell' n' s'arrêtra pas.

Et pendant c'temps-là, les voisins
L'excitaient, tapaient dans leurs mains.
Kiss! Kiss! Laura,
Kiss! Kiss! Laura pas.

Mathurin, fort endommagé
A promis de se corriger.
Il reboira,
Il ne r'boira pas.

Il m'a dit, montrant ses bandeaux :
 « J'suis moulu, jusqu'au bas du dos.
 Et l'on m' croira,
 L'on ne m' croira pas :

J' boirai pus, foi d' Mathurin,
 Ma femme a la main trop lourde;
 J' boirai pus, foi d' Mathurin,
 Il m'en cuit trop, nom d'un chien!

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor Hugo, à Gr noble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Le Journal des Mariages

GUIDE DES FIANCÉS
 ET DE LA NOUVELLE FAMILLE
**MARIÉS, GARÇONS D'HONNEUR
 DEMOISELLES D'HONNEUR, PARRAINS, MARRAINES**

8 pages de texte
 remis gratuitement aux fiancés dans les Mairies de la région

Pour le recevoir franco, adresser 0 fr. 20
 à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes

SORBIENNIG

UR HUËH, MAT... SEIH KUËH NE LARAN KET!

Aveidoh, me Loeizmê.

Jehannig ha Jobig e viué tostik tra en eil d'égilé. Un hevelep oed ou devoé, diméet e oent ou deu én hevelep blé ha meruel e bresant eùé... én hevelep dé! Kevret ér bed-men ind'e chonjé eùé bout kevret hoah ér bed aral. Kevret atañé e krapent doh er skél stréh aveit monet d'en Néan. Liantoh e pé diùhar Jehannig aveit ré Jobig hag arriù e hrsas er hetan étal dor er Baradouiz.

Justerhoalh é oé sant Pier e chubat en trezeu : dam! bont e zon tud ha ne houiant ket naturel ou botou, na díhuske'n ou zok kent monet én un ta kanpennet braù él henneh. Jehannig e oé a Vreih ha furnéh erhoalh en devoé eit gout penaus hum gemér aveit arriù ér paléz-sé : é ziù votéz é oé én un dorn dehon hag é dok én dorn aral. Em bozas é voteu ar en doar aveit star-dein dorn sant Pier.

— Petra e glasket men déning, emé sant Pier dehon?

— Fé, dam! e reskond Jehannig, monet azé...

— Azé? e lar Pier; mes ha treménet e hues hui dré er purgatoé?

— Naren dam! emé er Breihad : ag en dias hont é on deit d'er blein men tré ha tré...

— Mat erhoalh, mes ret é en devout anduret éleih kent kaont lod ag el leuiné dispar e gaver amen. Ret e gobér penijen aveit gount en treu men, men déni mat.

— Penijen! emé Jehannig, penijen! groeit em es mé pénijen erhoalh elsé. D'en oed a seih vlé arnuigent é oen diméet; chetu mé bremen é men nau ha pear uigent a houdé sul el Loré, ne gavet ket hui em es mé groeit penijen erhoalh, purgatoér erhoalh get me moéz!...

— Deit, deit nezé, emé Sant Pier; mar och diméet, kement-sé e talr hantér hant vlé purgatoér!...

Ha chetu Jehannig ér Purgatoér.

Jobig e oé justerhoalh e tibouk nezé eùé ha her arnehon; tapout en or e fauté dehon kent ma vehé bet cherret arlerh é gansort.

— Ar hou koar, kerhet ar houkoar, emé sant Pier dehon; kent monet én tu -zé, laret d'ein petra e houllennet hag a beban e tet hui?

— A beban é tan? mesag en hevelep léh get en aral, e lar Jobig

— Mât; mes petra e glasket?
 — Petra e glaskan? èl en aral enta!
 — Ha ia! ha ia! mes kent monet arlerh en aral laret d'en mar
 doh prest, mar e hues tremenet dré er purgatoér...
 — ... Dré er purgatoer! en aral nen dé ket bet anehon neoah,
 Ha nann, mes ean en des groeit penijen start ur sord ar en
 doar : diméet e oé.
 — Diméet! penijen! Mes nezé lausket mé de vonet. Jehan-
 nen des bet nameit ur voéz m'en es mé bet seih!...
 — Seih! leh Diaul! Seih! Nezé kerhet arauk, ré sot oh avait
 donet amen. Diméet seih kuéh! nann, nann, er Baradouiz nen dé
 ket groeit avait ré ker sot élo...
 VEDIG EN EVEL.

LES FLEURS DE LA LANDE

(CONTE).

Erwan, le sonneur de biniou,
 Aimait d'amour une princesse,
 Et bien que ce fût un peu fou,
 Il lui parla de sa tendresse!
 « Petiot, dit la fille du roi,
 « Je ne saurais être ta Mie,
 « Que si tu réveilles pour moi
 « La fleur sur la lande endormie. »

Erwan s'en fut au désespoir!...
 La terre était sèche et glacée,
 Et chacun sait bien qu'au mois noir
 La saison des fleurs est passée...
 Il suivait la lande en chantant
 Un air si triste que la lune
 Devenait blême en l'ecoutant
 Parler aux fleurs dans la nuit brune .

— « O genêts d'or! ô beaux genêts!
 « Voulez-vous fleurir pour ma belle? —
 — « Va! nous ne répondons jamais
 « Qu'au printemps lorsqu'il nous appelle! —
 — « Chère aubépine, fleurissez!...
 « Ouvrez-vous, fleurette charmante!... —
 — « Les mois d'hiver sont-ils passés?
 « Je fleurirai, si l'oiseau chante. —

— « Bruyère rose au teint vermeil,
 « Ressuscitez pour ma Princesse! —
 — « Rends-moi les rayons du soleil,
 « Erwan, s'il faut que je renaisse! »
 — « Et vous, pauvres ajoncs griffus,
 « Du malheureux qui vous conjure
 « N'aurez-vous pas pitié non plus?
 « Vos fleurs sont belles, je le jure! »

Les ajoncs tristes, les ajoncs
 Rebutés par qui les effleure,
 Dans leurs chagrins devenus bons,
 Savent s'attendrir quand on pleure :
 — « Petit sonneur, console-toi,
 « Ainsi qu'à la saison nouvelle,
 « Malgré les cieux gris et le froid,
 « Nous allons fleurir pour ta Belle! »
 Et voici que de l'or en fleur
 Apparaît sur la brousse noire,
 Et brille en ravissant le cœur
 D'Erwan qui ne pouvait y croire!..

La Princesse apprenant ceci,
 Au petit sonneur devint tendre,
 Et le Roi voulut bien aussi
 Accepter Erwan pour son gendre.
 Mais par Dieu, depuis ce jour-là,
 Une récompense est donnée
 Aux bons ajoncs verts : et voilà
 Qu'ils fleurissent deux fois l'année!

(Les fleurs de la Lande.)

MARIE ALLO.

AR VRO

La seule Revue mensuelle publiée entièrement en Breton littéraire avec la collaboration de tous les écrivains de Basse-Bretagne

Directeur : F. JAFFRENNOU (TALDIR), à Carhaix (Finistère)

Prix : 3 fr. 50 par an

Imprimerie FR SIMON, fondée à Rennes en 1631
 IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZEVIRIENS
 Collection variée d'Ornements typographiques anciens
 RÉIMPRESSION DE VIEUX LIVRES

MENE-BRE*Da Leon ar Berr (Abalor).*

O menez karan ha gonez! O menez dudius!
 Bez alaouret Gwenc'hlan! Tron uhel zant Herve
 Nag eo braz da gaerder!.. En ho gwerziou neve
 Holl barzed an Arvor da veul ato, joaüs.

Menez-Bre, O menez barzonus an Tregor!
 Davedout pa daolan eur zell, eur zell hepken
 Pell euz va c'hereiz a mij buhanik an Anken
 Ha d'an Awen raktal va ene a ziger!

Te eo, o Menez zakr! Parnass ar Vretoned!
 Kermarker ha Luzel, Yann ar Gwenn ha Rannou
 A doras ho zec'hed da zour da vammennou.

Ha setu marteze perak o deuz kanet
 Ken tener ha ken c'houek, ken dispar ha ken reiz
 E-pad ho holl bue, douar azeulet Breiz!

KARANTE VRO*En koun Per Pronost (barz Treflez).*

Ma ne vijen Breizad, Breizad garfen bezan!
 Me garfe bout ganet en bro ar bleun melen,
 Bro na baouez enni an avel da c'houezan
 Hag ar barz da ganan nerzus war e delen!

Heuzusan tonkadur! ma vijen-me siouaz!
 Ganet en Bro Gaskogn, pe c'hoaz en Normandi!
 D'an dra-ze pa zonjan, broud garo en Anwaz
 En em ene a skorn peb elfen a dudi!

Rak eul lorc'h dizivez eo d'in bezan breton,
 Bezan mabik da Vreiz! Gouzout he brezonek!
 Yez aour a gomz dalc'hmad he bugale pennek!

Vit he meuli, va mouez, hep arzao a ziston.
 O douar va zadou! O Mam-Vro beniget
 Va c'halon zo vitout a garante karget!

YOULOU BREIZIZ*Da Faneh Gourvil.*

Breiziz a fell d'ezo ma vezò ho yez kaer
 Doujet gant an estren! Disket d'ar vugale
 'N ho skolou, ha komzet euz eur penn d'egile
 Dimeuz ho douar ker!

Breiziz a fell d'ezo mirout krenn ho giziou,
 En em unani stard vit bezan didrec'hus
 Ha gwelet o tridal ho bannielou luc'hus
 War lein ho meneziou!

Breiziz a fell d'ezo bout gante o unan
 Renet gant poell, hervez spered ho Gouen, ha nan
 (Evel emaint herie) eneb d'ar skiant vad!

Breiziz a fell d'ezo erfin gwelet ho Bro
 Mesk ar Broadou meur o kemper renk da vad
 Nerzus vel he reier! ha sonn vel ha dero!

MATHALIZ.

V. HERBRON**A Clévilliers (Eure-et-Loir)**

PAILLES ET FOURRAGES
pressés et en bottes

BETTERAVES ET CAROTTES

Sélection de Blés et d'Avoines de Beauce pour semence

BERCEUSE

Musique de J. Pohier.

Cadence

Voici que la nuit troublante Couvre de brume la
mer, Et la vague triste et lente A tû
son long râle amer. Mille et mille autres étoiles
Piquent des reflets dans l'eau. Do do, do do! Pour dor-
mir cargue tes voiles, Jo - li ba - teau !
Pour finir
lence, lé - ger ber - ceau !

Voici que la nuit troublante
Couvre de brume la mer,
Et la vague, triste et lente,
A tû son long râle amer.
Mille et mille autres étoiles
Piquent des reflets dans l'eau.
Dodo! Dodo!
Pour dormir, cargue tes voiles,
Joli bateau!

Une odeur de jeunes mûres
Sourd, ce soir, du fond des bois;
Les sources ont des murmures
Tendres ainsi que des voix.
Mais les nids peureux et frêles
Frisonnent sur le rameau.
Dodo! Dodo!
Pour dormir, ferme tes ailes,
Petit oiseau!

Cependant que tout repose,
Mon enfant gracieux
Me tend sa menotte rose,
Et je baise ses grands yeux.
Doucement, je le balance,
En dévidant mon fuseau.
Dodo! Dodo!
Pour qu'il rêve, ô fais silence,
Léger berceau!

(Tous droits réservés.)

TOIT DE CHAUME

Entrez, sous l'humble toit de chaume hospitalier
Que m'ont légué les miens comme un cher héritage;
La mousse qui verdit recouvre le faîtage,
Et pour vous les fruits mûrs pendent à l'espalier.

C'est ici, que j'enclos mon rêve familier;
Et dans cet ancestral et paisible ermitage,
Chaque jour plus heureux, je me plais davantage,
De la Rime et du Vers le féal chevalier.

L'accueil est simple et bon : la porte s'ouvre grande,
Et l'âtre s'éjouit d'un large feu de brande.
O voyageur fourbu qu'harassent les chemins,

Acceptez ce lait frais que vous offre ma mère,
Et serrez fortement les deux loyales mains
D'un pauvre laboureur du champ de la chimère.

PIERRE DE PORTGAMP,
(*Mab an Douar.*)

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631.
LE STYLOGRAPHÉ élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un
stylet ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pra-
tique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40
franco poste : 0 fr. 50.

EN AMZÉR GOH

(Soñnen)

En amzér goh eit bout Karet. Bout pinuik brasne oè Ket ret Hi-
niù mar nen dé Kriu hou-ialh Huit ellet-spisel ur voui alh Hou Kalou ne vou-
Ket lae-ret

I

En amzér goh, eit bout karet,
Bout pinuik bras ne vé ket ret
Hiniù mar n'en dé kriù hou ialh,
Huitellet spis el ur vonialh,
Hou kalon ne vou ket laeret.

II

Hiniù eit plijout d'er merhed,
Velouz ledan, zou ret kavet
Red é kavet velouz ledan,
Édan er fri un hebed pan,
Open, bout digras a gerhed.

III

Guéharal be oé merhed flour
Skan aveit krol, sonn él labour.
Hiniù 'n ou lêh ne vé guélet
Meit penneu skan damezéled
E droh arnoh seleu goapour.

Én amzér goh er garanté
Ne ieiné keh hed er vuhé.
Én amzér-men er priedeu
N'hum garant méit a « loéraudeu »
Liés d'en han é skorn geté!...

IV

Iann-gam, merhed, e vou eidoh,
Tré ma vou kam, start èl ur roh.
Ar gement-men 'ta predéret :
Kam e vou ken e you karet
El gueharal, én amzér goh...

N. TANGUY.

LA MER DE BRETAGNE

Heureux les fils de matelots
Dont l'âme par la mer bercée
S'est ouverte avec la pensée
Au rythme caressant des flots.

Qu'importe que, pour eux, la Vie
Loin du Rivage aille son cours :
L'Idéal fleurira toujours
La route qu'ils auront suivie..

Comme le vent dans un vaisseau,
L'Espoir chantera dans leur peine,
Et pour toute douleur humaine
Reviendra le chant du berceau.

Car, pour ceux-là, malgré les lieues
Qui les séparent de la mer,
Il reste, au jour le plus amer,
L'amour des immensités bleues.

Et cet amour donne un frisson
A tous les élans de leur âme,
D'où monte, en un épithalamie,
O mer, ta divine chanson!

SULLIAN COLLIN.

SON AN ANV

EN AMZER DA GANAN

Wär don (*Le soleil tombe*).

Moderato

Deut eo an Anv, Kaéranam zer! An eol Ganthe, doub der. Ar eol gant he domb-
der-Var an - dou - ar a skynll'hem dezel laoue - ne - di.
gez la la a.
Diskan
Ka nomp. Ka nomp! p'e dent au Anv. D'an eostic daga na -

II

Er parkeier an ed melen
A ej, a bleg ho fenn : (*bis*)
Kourac'h laboureien douar
Ma po eun eost dispar... lalaa!

III

Er prat a sao leun a vleuniou
C'houez vad gant ho deliou (*bis*)
Oh! nag eo koant hor Breiz-Izel
Marellet he mantel! lalaa!

IV

Ar mor zo torret he gounnar
Hag a bok d'an douar (*bis*)
Var hon aochou, tud dinerzet
It da glask ar iec' hed... lalaa!

SON AN ANV

Al labouset e beg as guez
A gân ho c'harantez (*bis*)
Oh! lezit-hi, bugaligou
Da ober ho neichou... lalaa!

VI

Ema digor ar pardonnioù
An ebat ar goueliou (*bis*)
Potred, potrezet, bezit fur
Hag e po plijadur... lalaa!

PAOTR TRÉOURÉ.

LA MAISON

J. RAVALEC
de CORAY (Finistère)

Fait tous les genres de Costumes bretons anciens et modernes,
pour hommes, femmes et enfants, bragou-braz, guêtres,
pen-baz, coiffes, collerettes, chapeaux, bonnets bretons.

Petits meubles, poupées bretonnes.

Antiquités, vieux costumes, broderies, rubans, bijoux
(croix et coeurs).

Location de costumes pour fêtes et bals costumés.

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

Diplôme d'honneur et 2 premiers prix, BREST 1908.

Huit prix de costumes, QUIMPER 1908.

Grand Prix, Exposition de BREST 1909.

Médaille d'Argent Union Régionale Bretonne, PONTRIEUX 1909.

SÔN AR C'Hرامپوëز GWINIZ

Disput-être Paotr ha Plac'h.

Allegro

Ja ne dik Koant va chan te En eur o - ber Krampoëz gwi-niz Ja ne dik
 Koant va chan - te Da biou e rit arc'hampoez.
 2: Couplet Réponse de la Jeune Fille
 Yan Vraz ar grampoëz en gen - ta En eur o ber Krampoëz gwi-niz Yan Vraz ar grampoëz
 ta A vqd'am za dik Koz Glao - dal

II

Janedik koant va c'harante
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Janedik koant va c'harante
 Da biou e vo an eil goude?

— Yan vraz an eil a vo d'am zad
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Yan Vraz an eil a vo d'am zad
 Ennhez en deuz eur stomek mad!

III

Janedik koant va c'harante
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Janedik koant va c'harante
 Da biou e vo 'ta an drede?

— Yan Vraz an drede vo d'am Mâmm
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Yan Vraz an drede vo d'am Mâmm
 Ha ne graneho ket var he zâmm.

IV

Hag ar neverded, Janedik
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Hag ar beverded, Janedik
 Da biou e zai var an billik?

— Yan Vraz ar beverded, me gred
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Yan Vraz ar beverded, me gred
 Gant Tountoum-Bi a vo drebet.

V

Hag ar bemped Janedik kez
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Hag ar bemped Janedik kez
 Da biou e vo lardet ounnhez?

— Yan Vraz ar bemped ar vella
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Yan Vraz ar bemped ar vella
 A vo d'am breur bian Fransoa.

VI

Ha me 'ta neuze Janedik
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Ha me 'ta neuze Janedik
 Nem bo hini deuz ho tournik?

— Déoc'h-sui Yan Vraz me a roio
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Deoc'h-c'hui Yan Vraz me a roio
 An tamou brujun a gwezo.

VII

G'hui zo didruez Janedik
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Chui zo didruez Janedik
 Ha diez kaout ho kalonik.

— Va c'halonik paour-keaz Yan Vraz
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Va c'halonik paour-keaz Yan Vraz
 Eu deuz kavet pell 'zo eur goaz.

VIII

Janedik koant, en han 'Doue
 En eur ober krampoëz gwiniz
 Janedik koant en han 'Doue
 Roït he zac'h d'ar c'hanfart-ze.

— Paour keaz Yan Vraz, abenn diziou
 E vo skrivet hon embannou
 Paour kez Yan Vraz, red eo eta
 Mont d'al leac'h all d'a « c'houileta ».

*Great gant « Laouïk »
 Troet e iez Leon gant!*
 PAOTR TRÉOURÉ

AR MEVEL BRAZ

Ran-bale

Sel-lit du-honté Kreiz ar prad. O gé! O gé!
 Sellit du-honté kreiz ar prad (bis)
 Ti nina nina tra la la la la la!
 Sellit du-honté kreiz ar prad
 Ar mevel bras o labourat.

Deut eo ar c'houlz da droc'ha foenn
 Ar falch' a red dre ar flourenn.

Tom eo an heol, hag eb ehan,
 Ar falch' a red, a red buhan.

Betek e C'hlin en drevad glas
 C'houzezi a ra ar mevel bras.

E falch' dir a zo lemmet mad
 A stok e kouez ar geot er prad.

Ar bokedou melen ha glas
 A c'hoarniz treid ar mevel bras.

Ar bokedou melen ha ru
 A c'hoarniz e hent a bep tu.

An heol, en nenv, zo splann ha brao
 Redit falch' dir, redit atao.

Leun eo ar prad a foenn troc'hed
 Arc'hant d'ar mestr, boued d'al loned.

Boued d'al loned, d'ar mestr danvez,
 D'ar mevel bras, henor iveau.

Henor ha joa d'ar mevel bras
 Ti ha tachenn abenn varc'hoas.

Ar mevel bras ti a gavo
 Hag eur vestrez dal ma karo.

Rak ar merc'hed a zell outan
Padremenont ebiou dezan.

Dre an hent kuz pa dremenont
Eur zellik warnan à daolont.

Mari-Josef a zo chomet
Dre kein ar c'harz evit sellet.

Dre kein ar c'harz, eun hanter her
Hi a spias al labourer.

Hag en noz-ze arack kousket
E lavaras eur chapelet.

Eur chapelet a lavaras
'Vit vez a gwreg ar mevel bras.

Redit falch'h dir, ha redit ter,
Ho Mestr c'houi a vō gwerzet ker.

Ho Mestr c'hui e peder farrez,
A c'hello dibab e vestrez.

Rak an holl er vro a lavar
« Job a vō eun tiek heb par ! »

Va mevel eme ar Penn-ti
A zo gwellan pôtr hor bro-ni.

Krenv a zivreac'h, a galon reiz,
Va mevel a zo honor Breiz !

AR MEVEL BIHAN.

pour paraître en 1910 :

Marquis R. de l'Estourbeillon et Pierre de Portgamp

PARDONS ET PÈLERINAGES DE BRETAGNE

Pierre de Portgamp

LES POÈTES BRETONS DE CE TEMPS

Anthologie avec notes et portraits.

AR BOBL

Journal Régionaliste Hebdomadaire

ORGANE SPÉCIAL DE LA BRETAGNE & DES BRETONS ÉMIGRÉS
Entièrement indépendant

Publie des articles en français et en breton,
Une chronique interceltique et les faits-divers des Côtes-du-Nord,
du Finistère et du Morbihan. — Excellente clientèle d'annonces
Rédacteur en Chef : F. JAFFRENNOU (Taldir)

ABONNEMENTS : France, un an : 3 fr. 50 — Etranger, un an : 5 fr.

Le Numéro : CINQ GENTIMES

En vente dans 200 communes et dans toutes les Gares de la Bretagne

Rédaction et Administration : IMPRIMERIE DU PEUPLE
rue des Carmes à CARHAIX (Cornouailles).

AUTREFOIS! AUJOURD'HUI

« Le monde n'a plus pour les Bretons
 « que regrets et peines de cœur, que
 « regrets et peines d'esprit lorsqu'ils
 • pensent au temps passé. »
Le temps passé (Barzaz Breiz.)

Autrefois l'on savait se battre
Pour une cause, un étandard;
 Les vieux luttaient un contre quatre,
 Chaque enfant valait un soudard.

Autrefois l'on était fidèle
 A nos pardons, à nos vieux chants;
 Autrefois comme l'hirondelle
 L'âme des preux veillait nos champs,

Et l'écho dans l'âpre montagne
 Riait quand sifflaient nos bâtons!
 Autrefois, dans notre Bretagne,
 LIBRES étaient les gas Bretons!...

— Mais aujourd'hui c'est *l'amertume*
 Dans le cœur des petits, des grands;
 La Liberté n'a plus coutume
 Que d'être l'esclave des Francs!

Aujourd'hui nous avons *des maîtres*,
 Des gueux, des parvenus, des fous;
 Aujourd'hui l'on rit des ancêtres :
 L'égoïsme est venu chez nous!

Aujourd'hui la terre Bretonne
 Ah! n'est plus libre sous les ciels!
 Aujourd'hui c'est un chant d'automne
 Qui pleure le bon temps des vieux...

V. DE CATUELAN.

CHAMPAGNE " LA MOUETTE "
 HENRI SAVART, propriétaire
 A Ay (Marne)

AR MILINER MEZVIER

WAR DON : *Ar c'hi en dien.*

Job, miliner Pont an Ezen (*dieu wech*)
 Ez eo roue, Landigedon
 Ar stoterien, Lanliron.

Kalz arok ma oa dimezet
 Gant an dour krenv, Landigedon
 Oa goneet, Lanliron.

Pa grogas enhan 'r c'hoant dimi
 Na gavche ket, Landigedon
 Eur plac'h a di, Lanliron.

Dimi d'e vatez a renkas
 Ar garante, Landigedon
 Pell na badas, Lanliron.

Karante Job, bras d'ar voutailh
 Evit e wreg, Landigedon
 E oa dre draih, Lanliron.

Prest goude an eureud gantan
 Doa ken hano, Landigedon
 'Bed da brenan, Lanliron.

Koulskoude eo hi a veve.
E goas lonker, Landigedon
E bugale, Lanliron.

Dal ma save an heol mintin
A ie d'ar park, Landigedon
Pe d'ar vilin, Lanliron.

Der labourat, hep tam reposz.
Evel eur c'hi, Landigedon
Betez an noz, Lanliron.

Da goulz koan, p'arrue er ger
Gleve c'hoaz, trouz Landigedon
Gant ar mezvier, Lanliron.

Arabad d'ei lavaret ger.
Peotramant, Landigedon
Kousté d'e ler, Lanliron.

Rag, Job al lonker, den divez
A skoe c'hoaz, Landigedon
War ar plac'h kez, Lanliron.

Dornan 're gwreg ha bugale.
O la kat 'r moez, Landigedon
An noz ivé, Lanliron.

Eun devez ma oa peurzodet
A c'hoantaas, Landigedon
Lac'hant e wreg, Lanliron.

Diwarben ze, oa prizouniet
Hag e vadou, Landigedon
Raktal gwerzet, Lanliron.

Breman ez eo zod da stagant
Ha den na neus, Landigedon
True outan, Lanliron.

E wreg hag e vugaligo
Zo o Klask boued, Landigedon
Dre oll er Vro, Lanliron.

Sethu plec'h kass ar gwin ardant
A nep en er, Landigedon
Zo diskiant, Lanliron.

LŒIZ MORICE.
(PEN DERO)
Rener Potred Gwir Zikqur.

LA DERNIÈRE FÉE

Légende des Iles du Morbihan.

On dit qu'en effeuillant sa couronne de roses,
Une dernière fée a semé l'Océan
De ces géantes fleurs dans le granit encloses,
Et qu'on appelle encore : « Iles du Morbihan. »

Ses yeux troublants étaient couleur d'algue marine;
Alors qu'elle effleurait les falaises d'Armor,
La nuée au matin la vêtait d'étamine;
Un rayon la ceinturait d'or.

De la grève et des bois elle était souveraine;
Et la fée ignorait la tristesse des pleurs,
Car les druides n'avaient pour le front de leur reine
Que des diadèmes de fleurs!

Mais voici que, parlant un sublime langage,
Des hommes ont planté la croix près du menhir,
Et l'ondine aussitôt s'éloigna du rivage
D'où l'on venait de la bannir...

Elle monta, jetant vers les nuages roses,
Un long cri de détresse étrangement amer,
Puis, la fée, arrachant sa couronne de roses,
L'effeuilla sur la sombre mer...

Et de chaque pétale on vit surgir une île :
Ar-Gazeck, Boëdic, Berder et Gavr 'Inis;
Izénah, la jolie, aussi la plus fertile,
Enn-Arz, célèbre au temps jadis.

Toutes de l'Océan bravent les folles vagues,
Car le frustre granit résiste à leur courroux;
Alors qu'en murmurant elles couchent les algues,
On ouït comme un chant très doux.

Svelte et blanche, une femme erre sur la falaise.
C'est l'ondine qui vient rêver au bruit des flots :
Sa triste mélodie à l'heure où tout s'apaise,
Exhale dans la nuit de lugubres sanglots.

BERTHE DE COUTANCE.

NE LARET KET

FABLEN

Nitra ne goust muioh eit goarn un dra segred :
A pe houier un dra é klaskér el laret.
Kement-sen e hra poén drest en ol dér merhed
Ha liés mat eué de éleih a bautred.

Aveit aprov é voéz ha gout er huironé
Ur peizant avizet, un noz, én é huélé,
E lar d'é Gathelin : « Na droug e hra me hein !
Ayau ! ne hellan mui... ma me horv é regein !

Ayau ! meruel e hrein !... Petra em es kavet ?
Un ui, me moéz ! un ui ! un ui em es dovet !
Ne laret ket de zén abalamor de Zoué !
Petra ne vehé ket laret ahanonn mé ?

O ! nan, boulom, biskoah ! ne larein kementra !
Hulet e veheh ré ha mé eué sur hoal.
Mes diskoeit en ui déin ! Hañni ne gredehé...
Haval doh un ui iar ! Guir é, rak tuém-skauté.

Promesseu Kathelin e ias kuit get en noz :
Pél éraug goleu-dé, hémb achiù hé repoz
Chetu er voéz ar saú hag é redek aben
De gontein en doéré dér gomèr Filomen.

« Plah peur, un neuëted em es de laret d'oh ;
Mes maleur d'hou kalon m'ar er hasset pelloh,
Rak lahet e veheh : Dovet en des me goaz
Un ui hag e hrehé ur péh krampoéhén vraz.

O nann ! biskoah komér ne larein kement-sé.
Ne gleueet nitra a ziar me zead-mé »
Eraug arriù ér gér opén de seih' aral
E laras Kathelin en doéré hembfarsal.

Berùein e hré teadeu ol er ré er gouié :
Er gér abéh er goui pel mat érauk kreisté.
Na bouruset deuëh ! Kaëret un anderùiad !
A uieu é konzér hembkin é peb tiad.

Eléh un ui é oé dovet deu, tri ha puár
Hag ar en achimant é oé Mathelin iar.
Pel érauk ter suhun é saúas poussined.
Na braüet ind akén ! Kerhet de glah... merhed.

En BUGUI-Noz
a Vrand-er-Rion.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage
de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
Autres départements : 4 francs. — France : 1 fr. 85 en plus

LES FILLES DE BALANSA⁽¹⁾

Ce sont les fill's de Balansa
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Ce sont les fill's de Balensa
 Oh! qu'elles font rire (bis)
 Si p'ti
 Oh! qu'elles font rire.

II

Ell's s'en vont tout's au cabaret
 Si p'tit p'tit p'tit, si p'ta p'ta p'ta
 Ell's s'en vont tout's au cabaret
 Pour boire chopines (bis)
 Si p'ti
 Pour boire chopines.

III

Ell's en ont bu quatorze pots
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Ell's ont en bu quatorze pots
 Autant de litres (bis)
 Si p'tit
 Autant de litres.

(1) Alteration populaire, sans doute pour *Talensac* ou *Malansac*.

IV

Ell's ont mangé quatorze pains
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Ell's ont mangé quatorze pains
 Et une génisse (bis)
 Si p'ti
 Et une génisse.

V

Elles avaient tout's de l'argent
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Elles avaient tout's de l'argent,
 Hors la petite (bis)
 Si p'ti
 Hors la petite.

VI

Elle a vendu son blanc jupon
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Elle a vendu son blanc jupon
 Et sa chemise (bis)
 Si p'ti
 Et sa chemise.

VII

Son bel amant passa par là
 Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Son bel amant passa par là,
 Oh! qu'ça l'fit rire (bis)
 Si p'ti
 Oh! qu'ça l'fit rire.

VIII

— « Rendez-lui donc son blanc jupon
 Si p'ti, p'ti, p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
 Rendez-lui donc son blanc jupon
 Et sa chemise (bis)
 Si p'ti
 Et sa chemise.

IX

« J'ai de l'argent dans mon gousset,
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta, —
J'ai de l'argent dans mon gousset
C'est pour ma mie, (bis)
Si ptit
C'est pour ma mie.

(Recueillie par JEAN CHOLEAU, à Bain-de-Bretagne. Février 1906.
Musique annotée par JEAN DE GUENYVEAU.)

L'AMANT OUBLIÉ DANS L'ARMOIRE

I

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
Avec vous j'veux rester, ma liré, (bis)
Avec vous j'veux rester !

II

Car les gâs de Guérande,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira.
Car les gâs de Guérande,
Bien loin s'en sont allés, ma liré, (bis)
Bien loin s'en sont allés !

III

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
V'là les bleus arrivés, ma liré, (bis)
V'là les bleus arrivés !

IV

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
Où faut-il me cacher ? ma liré, (bis)
Où faut-il me cacher ?

V

Dedans la grande armoire,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Dedans la grande armoire,
Et j'en aurai la clé, ma liré, (bis),
Et j'en aurai la clé ! —

VI

Y resta six semaines,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Y resta six semaines,
Les souris l'ont mangé, ma liré, (bis)
Les souris l'ont mangé !

VII

Li ont mangé la tête,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Li ont mangé la tête,
Les oreilles et les pieds, ma liré, (bis)
Les oreilles et les pieds !

VIII

De Pierre, l'ami Pierre,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
De Pierre, l'ami Pierre,
Pas grand'chos' n'est resté, ma liré, (bis)
Pas grand'chos' n'est resté !

EN VENTE LIBRAIRIE FR. SIMON, quai Lamartine, 17, RENNES :
CONDITION ACTUELLE des SERVITEURS RURAUX BRETONS

Domestiques à gages et Journaliers agricoles

Par Jean CHOLEAU

Secrétaire de la Société économique de l'Union régionaliste bretonne,
Membre de la Société internationale d'économie sociale et de la Société populaire
d'économie sociale.

« Cette étude, dit la *Réforme sociale*, est fort instructive et d'un vif intérêt. Elle contient des renseignements très documentés sur la vie, sur le salaire, sur la condition sociale, sur les causes d'émigration de la population agricole dans toutes les parties de la Bretagne. Les statistiques dont l'auteur adopte les chiffres ont été sérieusement contrôlées ; ses informations proviennent des sources les plus sûres ; ses enquêtes dénotent l'impartialité et la justesse.

Un volume in-8° de 204 pages. Broché..... 4 fr.
DU MÊME AUTEUR : *Le Journalier agricole du pays de Vitré.* 0 fr. 75
5

LE RETOUR DU MARIN YVON

Sur l'air de *La chanson de la Mariée*.

Chantée à la reine Anne le jour de son mariage.

Du large, quand revint le vaisseau la « Couronne »,
Dans ses champs de blé-noir était la mère Yvonne :

« Qui court dans le chemin? *bis.*
« Un jeune et grand marin! *bis.*

« Un étui de fér-blanc lui pend à la ceinture;
« Mais il a barbe noire, et brune est sa figure;
« Mon fils était pâlot, *bis.*
« Blondin et tout petiot ». *bis.*

Le temps, le vent, l'hiver, les larmes et les veilles
Avaient rougi les yeux, les vieux yeux de la vieille :
« Ah! monsieur le marin, *bis.*
« Arrêtez-vous un brin!

Il décroche son sac, l'amarre à la barrière,
S'asseoit sur le fossé, les pieds dans la poussière,
N'osant dire de mots, *bis.*
Tant son cœur était gros.

Monsieur le matelot, j'ai dessus la mer grande
Un fils dont chaque jour nouvelles je demande,
« Un brave enfant breton, *bis.*
« Que l'on appelle Yvon !

« Y a quatre ans passés qu'il s'est embarqué mousse.
« Mère, me disait-il, de sa voix la plus douce,
« C'est pour vous mieux servir *bis.*
« Qu'à bord je veux partir. »

« Il me donne un baiser, passe cette barrière;
« A bord de la « Couronne » il fila vent arrière,
« Avec son vieux parrain, *bis.*
« Barbe, Jean, mon cousin.

« Depuis quatre ans passés, ce cher enfant m'envoie
« Tout ce qu'il gagne en mer; ses lettres font ma joie.
« Mais il ne revient pas *bis.*
« De là-bas, tout là-bas! »

« Son frère, le soldat, est rentré de la guerre,
« Et rien ne manquerait au bonheur de leur mère,
« Si mon petit Yvon *bis.*
« Était à la maison.

« J'ai beau prier pour lui, nuit et jour, à toute heure;
« Si méchante est la mer que j'ai peur et j'en pleure.
« Monsieur le matelot, *bis.*
« Reviendra-t-il bientôt? *bis.*

A l'écouter parler, l'autre trouvait du charme;
Dans chacun de ses yeux roule une grosse larme.
« Il reviendra bientôt, *bis.*
« Répond le matelot. »

« Mon fils était pâlot; il avait la voix claire;
« La voix de celui-ci gronde comme un tonnerre,
« Venez à la maison *bis.*
« Parler de notre Yvon. *bis.*

« Madame, excusez-moi de ne pouvoir le faire,
« Car je suis très pressé : je vais revoir ma mère.
Pourtant, il prend son bras, *bis.*
Pour soutenir ses pas.

« J'étais blondin, pâlot, et j'avais la voix douce,
« Voici quatre ans passés que je m'embarquai mousse.
« Madame, voyez-vous, *bis.*
« Elle m'attend chez nous. »

« Près du champ de blé-noir, sans me faire connaître,
« Moi, je veux m'arrêter : elle y sera peut-être.
Il n'avait pas fini, *bis.*
Qu'elle jette un grand cri. *bis.*

Frères et sœurs d'Yvon sortent de la chaumière,
Pour l'embrasser tertous; puis on fit la prière,
La prière en breton, *bis.*
Pour le retour d'Yvon.

Chantée par M. ALEXANDRE DESMAS, cultivateur à Lavan,
(Loire Inférieure).

Recueillie par PIERRE DE PORTGAMP.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1940. — 78^e année. Ouvrage
de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
Autres départements : 4 francs. — France : 10 fr. 85 en plus.

ER BLÉAD AVALEU

Ton er sonnan galleg : *Le Jus de la treille.*
 « Verse encore, versez jusqu'à la lie.
 De ce vin qui réveille les morts... »

Diskan.

Ivamb chistr; ivamb chudelladeu
 El mé hes ur bléad avaleu..
 Karget é kement barriken;
 Ivamb get er huéren,
 Ivamb get er chudel
 Ha ni e hrei hoah guel.

I

En Eutru Doué hag e zou mestr berpet
 En des bet chonj hoah ag er Vretoned,
 Ean des reit d'emb nag aveleu ha pir;
 Chistr er presoér e rid lan en toul-bir.

II

Mar vé ret d'emb na pas hemb ket arré,
 Rak ne vé ket reit avaleu bep plé,
 Ni chonjon er blé men nezé paset,
 Get er chonj-sé ni dorrou hur séhed.

III

Eit ne vou ket hous unan er bautred
 É ivet chistr, é hobér joéjusted,
 Er merhed e zei eüé de sekour,
 Ne gollein ket tam erbet ou inour.

IV

Mar chomamb klan goudé bout bet groeit ré,
 Ni chomou en dé-zé en hur gulé.
 Mes kenteh hoah, aben a pe veemb iah,
 Ni gomanson kerkloas el dé biskoah.

V

Er guin ardant, lauskamb ton a kosté,
 Nen domb ket é klah berrat hur buhé,
 Mes er chistr mat ne hra ket poén de zén,
 Doh en ivet laramb peb a soñnen.

VI

Pe vou skarhet ol er barrikað...

En avalen ne vou ket seblant bleu,
 Nezé é peah ni chomou ol er gér.
 E ivou deur a pe vou ret gobér.

VII

Eit derhel chonj ag er bléad chistr men
 Ivamb dohtu ba chudellad aben.
 Kañamb arlerh en devéhan tapen
 Er soñnen men e chomou en hur pen :
 Ivamb chistr.....

GUILLAM ER BORG.
 à Seglian.

LES RACINES DE LA TOMBE

L'exil, c'est de n'avoir personne au cimetière.
 On n'est point d'un pays où l'on n'a pas de morts;
 Et l'on reste étranger sur le sol, qui, des corps
 D'où naquit notre corps, n'a pas fait sa poussière.

On n'est enraciné que le pied dans la terre
 Par les aieux; et les rameaux seuls seront forts
 Que les morts au dedans du sol poussent dehors.
 Il faut qu'un pays soit un peu notre matière.

Car nous ne sommes plus sur la terre aujourd'hui
 Faits du même limon. Chacun est de celui
 Qu'a formé lentement la cendre des ancêtres :

Et notre cœur à ce pays seul est lié,
 Où, par les morts, issus un peu des mêmes êtres,
 L'homme et le sol deviennent frères à moitié.

MATHILDE DELAPORTE.

KINNIGET DA VUGALE SKOL KRISTEN SANT-NIKOLAS

Me eo ma hano ar barzig,
Skauv e galon, drant e vouezig.

'Vel an estig me oar kinan;
Mez nan ouu ket goue eveltan.

Me gân da nep 'gar ma c'hlevet;
Pa ven ma-un, me gân bepred.

Me gân evit ar prajou glaz,
'Vit ar bokedou, 'vit ar waz.

Me gân eus a greiz ma c'halon,
'Vit ar gwe bras 'barz ar c'hoad don;

'Vit ma breudeur, al lapoused;
Ar re-ze 'zo ma mignonned.

Me gân evit hekleo ar mene,
A respont d'in gant karante.

Me gân 'vit kement a vev,
War an douar ha 'lein an nev,

Dreist-holl e kanan d'ar C'hrouere,
A roas e vouez d'ar c'haner.

Holt e chilaouont ar barzig,
Glân e galon, drant e vouezig.

Chilaouet ive gant dousder,
Na pa vije ma zôn dister.

Ar barzig, ma plij gant Doue,
Ar barzig a vo barz eun de.

An de-ze, tud vad, c'houi 'glevo
Eur zôn kaeroc'h war e c'hen;

Eur zôn gaer ha meurbed laouen
A gano d'ac'h war an delen;

Telen Marzin, telen Gwiklan,
Telen Arvor, hounnez a gân!

Hounnez a oar gwerziou dispar,
Seurt na glever ken en douar.

War hounnez e ve kanet Breiz,
Meutodi ar Vro hag ar Feiz.

Hounnez a ra da bep breton
Birvi ar gwad en e galon.

En eou huvre me 'meus gwelet
An delen goz, hi alaouret.

Eun otro kaer, gwisket en gwen,
A ginnige d'in an delen.

Hag e lare 'vel eur muzig:
Setu aman da lod, barzig!

Hastet eta pedi Doue
Ma vo 'r barzig barz hep dale.

DIR-NA-DOR.



DIEU ET BRETAGNE

*Au Marquis de l'Estourbeillon,
député de Bretagne.*

« Viv qui aim son pays et qui
combat pour lui dans la mesure de
ses moyens !

Maudits soient les lâches et les
indifférents ! » MARIONNIC.

O vous, les vrais Bretons, à l'âme rude et forte,
Fils de Saint Gwenolé, fils d'Alain Barbe-Torte,
O vous, les descendants de tous ceux d'autrefois
De l'Armor des vieux Saints, des Dues et de nos Rois,...
Vous qui sentez toujours la vieille âme Celtique
Battre dedans nos coeurs, vibrante, frénétique,
Et qui, les jours venus des antiques pardons,
En attendant « le Jour » (1) que nous tous attendons,
Allez prier encore et toujours Madame Anne,
Debout pour le Jésus, pour Celui qu'on condamne !...
Ah ! l'on nous croit déjà des félons et des gueux
En pensant à Renan pour oublier Brizeux !
L'on croit que la Bretagne à tout jamais repose
En un linceul tout gris comme une vieille chose !
L'on croit que nous n'avons plus d'âme, plus d'espérance
Et que l'heure a sonné de notre dernier soir !
Ah ! l'on croit ! — Mais la Race est toujours dans nos veines
Des Bretons de jadis qui sont morts dans nos plaines !
Debout ! Notre Patrie appelle ses enfants,
Tous, les jeunes, les vieux, les petits et les grands !...

Ecoutez dans la nuit ce sône qui s'élève
Triste, calme, puissant, des landes, de la grève,
Qui sanglote et qui rit, qui cesse, qui renait,
Si doux parfois qu'il semble un souffle de genêt,
L'humble baiser d'une âme au Jésus d'un Calvaire
Ou l'haleine d'un vieux qui dort sous une pierre ;...
Ecoutez : — c'est la voix du Pays des granits,
C'est la voix de nos morts et de nos champs bénits !
Cet écho dans le loin que le vent nous apporte,
C'est l'écho du grand bruit de l'immense cohorte
Des vagues déferlant sur les âpres rochers ;

1. Le jour qui verra renaitre la Bretagne autonome !

C'est le grand vent du large effleurant nos clochers !
Et, tout autour de nous, c'est l'éternel cantique
Que la nature adresse aimante, poétique,
Au Maître de la terre et de l'immensité ;
Ce sont des chants d'amour, pleins de rusticité,
Des vieux airs de biniou parcourant la campagne,
Des sônes pleins d'espérance qu'une cloche accompagne.
Ecoutez !.. Ce frisson qui passe dans les bois,
Ce frisson qu'ont connu bien des peaux d'autrefois,
C'est l'Ame du Passé qui chante « à la Bretonne »
Le Réveil de la Race et Celui qui pardonne !..
Ecoutez !..

... Cette voix, ces cloches, ces biniou,
C'est toute la Bretagne et le bon vieux Chez Nous !..
Ecoutez !

Oui ! La Race est toujours dans nos veines
Des Bretons de jadis qui sont morts dans nos plaines !
Debout !.. Notre Patrie appelle ses enfants,
Tous, les jeunes, les vieux, les petits et les grands !..

MARIONNIC,
Membre de l'U. R. B.

LE PAYS D'ARVOR

Revue Illustrée de Bretagne, publiée à Nantes, sous la
Direction de **Jac. POHIER**, paraissant le 15 de chaque
mois.

Archéologie. — Relations. — Nouvelles. — Recherches.
— Bloc-Notes. — Echos régionalistes. — Comptes Rendus
spéciaux. — Musique. — Dessins d'Artistes Bretons. —
Concours, etc., etc.

LE PAYS D'ARVOR est l'effort le plus considérable
fait en province au point de vue Artistique et Documentaire.

Abonnements : Édition ordinaire, 1 an. 5 francs.
— de luxe, 1 an. 10 francs.

Rédaction et Administration : 8, Impasse Saint-Laurent, NANTES
Numéro spécimen envoyé contre 10 francs en Timbres-poste.

Ar Berr-Alan, Ar Paz

HA KLENVEJOU ALL AR SKEVENT

Klenvejou ar skevent a zo meur a seurt anezo. Hag oll, pe vije paduz an drouk pe ne grogfe nemet hep an amzer, oll e c'haller o anavezout, taget ma vezet gan ar paz, ha ma santer eur beach' pounner evel ma vijer o vont da veza mouget, en eur grainchat kalz pe nebeut. Red eo d'ar glanvourien gouzout penaoz n'euz evit o farea nemet eul louzou hebken hag a zo e han :

« Poudre Louis Legras »

Al louzou-ze hag hen deuz bet ar priz uc'hella e Diskouezadek-Veur 1900 (Exposition Universelle) a zigas diouc'h-tu eur wellaen e gwaskadou gwassa ar **Berr-Alan**, an **Denedeo**, ar **C'Hargou**, **Paz** an **droukskevent bet gwechall**, hag a ro yec'het nevez a damm dre damm.

E kreiz tomder an hanv, ma tiguouez sifern ouzpenn gwaskadou, é vez red implij :

Da genta « **POUDRE LOUIS LEGRAS** » enep ar gwaskadou ;

Hag iveauz an « **NARIZOL BERTHIOT** » a drouc'h, e 24 eur, ar sifern ha kement a deu d'e heul.

Hon lennerien a c'hello kaout « **POUDRE LOUIS LEGRAS** » evit **eiz real ha 2 wennek** ar voeten, hag an « **NARIZOL BERTHIOT** » evit **5 real ha 2 wennek** ar voeten, o kas lizer hag arc'hant d'an ao. **LOUIS LEGRAS**, 139, bali Majenta, Paris.

EUR SKOUER VAD KAMBROIZ O TIFENN O-YEZ

Kambroiz gonezet ganto eul lec'h evit o yez e skoliou ar Vro. — « Bureau an deskadurez » e Londrez o tenna o sellou war an nebeut a c'hred a ziskouez mistri-zo da implia ar yez evel YEZ AR C'HOARIOU ha YEZ-KATEKIZA ar vugale. — Ar penkaoz eus an droug eo spered digambroeg mistri-zo. Eun emgalv enep d'ar spered-ze.

Setu aman eun nebeut linennou troet e brezoneg dioch' Celt Llundai var difenn hor yez e skoliou Kambre. »

* * *

« Kambre he deus renet eun emgann tenn d'ober anaout ha digemeret ar c'hambroeger skoliou. Taol war daol e oe apellet evit-se da Vureo-deskadurez Londrez ha, meur a dro zoken, e oe graet selledou ouz hor goulenou e Kambr ar Gannaded. Goude hirboaria e vanas an trech ganimp, ken ma gredas an holl e oa goulo-deiz eur vuez nevez o para war hor broadelez.

Bremen, avat, eman an traou o vont war loskaat. Goude poania d'ober digemeret ar c'hambroeg e kement pazennad (degré) deskadurez, emomp o lezirekaat outan, hag e rank Bureau an Deskadurez tenna hor sellou war al leziregez-se.

... Kambre he deus distardet he c'hog ha red eo da Zaozon, pe da vihana da gevren ar Bureau-deskadurez a chom e ker-benn Bro-Zaoz, hor c'hentelia war hon dead ha digas da goun (rappler) ar promesaou graet, dreist-oll evit an impli dleet eus ar yez evel yez ar c'hoariou epad an heuriou dilabour. Pouezet eo bet war ze e prezegen an aotrou A. T. Davies ar zizun diweza. E-touez traou-all e lavar e wel an Bureau gant laouenidigez labour hor renier-skoliou o kas war-rôk ar c'hambroeg hag oc'h ober impli anezan da zigeri spered ar vugale. Eur gwellaat bras a gaver er skoliou o deus roet digemer d'ar chambroeg hag ec'h alier start kement mestr d'ober impli anezan dreist-oll evel yez ar c'hoariou ha yez an deskadurez kristen. O brouda a reer iveauz d'ober o mad (profiter) eus lennegez (littérature) Kambre ha da rei kelen war douaroni (géographie) hag istor ar Vro. Ker skiantek eo an ali-ze ha ken deread ouz ezommou ar Vro ken ez eus poan oc'h intent e tremenfe mistri hep e heuilh. Gwaz a ze, n'eman ket an holl skoliou oc'h ober o mad eus an tenzoriou deut da Gambioiz diwarlerc'h o zadou ha ze, evel ma lavar *Cemlyn* war ar *Weekly Mail*, dre diziblantded ar vistri-skol.

**

Bez 'ez eus mistri — pe gentoc'h mestrezed-skol — ha n'o deus ken mennad nemet bouta ar c'hambroeg a gostez. Ar gwir-abeg, an aliesa, eo ar fed n'o deus ket ar galloudegeziou red da zevni argarg a gelener e Bro-Gambre. Saoz neg hepken a gomzont peurvia hag ez int krog er vicher o kredi start en em gav kement gouziegez a zo er bed et klopen ar Zaozon, hag ac'hane e sav an dispeiz hag en dismeganz a ziskouezont ouz yez ha spered Kambre, — a zo, a-hend-all, o kaelat (faire obstacle) outo da gaout kar-gou gonidus. — Mar n'int ket estren, Keltied gwan ez eo ar vistri ze hogozik dalc'hmad, hag eus an daou sort-se e vije gwell ganin c'hoar eur Saoz dispered eget eur C'helt digalon. Nebeut anezo a zo divergont a-walc'h d'ober o labour a-c'houez d'an holl « ouz lagad an heol »; kentoc'h e tibabot eun hent dre zindan, diesoc'h a ze o diarben hag o dizoloi ken n'o deus kaset o mennad da benn Touella a reont spered ar vugale dinoaz hag, evel pa n'aje ket buan awalc'h al labour oc'h en em gemeret ouz ar vugale hepken, e klemmont ouz ar gerent ez eo diskri ar c'hambroeg eur c'holl-amzer, o terri war urzidigez ha finvez ar studiou, red ma vije teur a gostez eur bern labouriou a bouez bras, ma rojent lech d'ar c'hoz kambroeg-ze! Digemeret e vez an digarez gant kalz, n'ouzont ket pegen kam eo troiou ar vistri; hogen an neb a oar a wel skler ez eo an enebiez hag ar gasoni ouz ar yez a zo dindan.

Pegeit e c'houzanvor c'hoaz ar judazien-ze da gontami spered hor bugale ha da flastral dindan dreid kement a garomp hag a zo red d'hon Emzav evel eur vroal krenv, yac'h, dieub a spered? Ma vije Kambre war zihun hag oc'h anavezout o gwall-droiou gwidreus, ne vije ket nemeur a riskl d'ar vistri ha d'ar mestrezed-ze strafulha glandend ar vammen vroadel ha distrei spered ar vugale dioc'h kement a ra enor hor gouen-dud!

Ar skrivagner a ra war ze eur galv d'e genvroiz o verka d'ezo hini-ha-hini al lec'hioù lakaet ar muia en argoll gant argistri-zedigamb.oeg. Eur vrao a skouer evidomp-ni, Breiziz! Pegouls e c'hellimp-ni he heuilh?

(*Le Pays breton*)

POUR LES IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES :

*Typographie, Photogravure, Lithographie, Gravure,
et pour la Reliure en tous genres,*

S'adresser à l'Imprimerie **Fr. SIMON**, à Rennes
(Maison fondée en 1631).

TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDE. — PRIX TRÈS MODÉRÉS



L'ANNÉE BRETONNE

Octobre 1908. — Le 11, cinquantenaire de la mort de Brizeux, à Arzano. A la grand'messe, M. l'abbé Béchu, dans la chaire de l'abbé Le Nir, prononce le panégyrique du bard. On élève au pont Kerlo une stèle de granit bleu avec médaillon de Brizeux par le sculpteur Nayel. Chansons de M. et Mme Bo-trel, de Mme Louise Riou; vers de S. Millet, Jean de Guénypeau, Jos Parker et Loëz Herrieu; discours de M. René Saïd, président du Comité.

Novembre. — L'Académie française, dans sa séance annuelle, récompense des Bretons. Elle décerne le prix Née à M. Charles Le Goffic pour l'ensemble de ses œuvres, où ce bon poète « rend sensible l'âme bretonne ». M. J.-E. Poirier obtient une part du prix Archon-Despérouses pour son recueil de vers : *Le Chemin de la Mer*, dans lequel il « évoque métamorphiquement la patrie aux sons lointains des cloches de son village ».

Décembre. — Le 23, mort de M. de Kerjégu, député de Quimperlé, en son hôtel de la rue de Chaillot, à Paris. Il a voulu reposer son dernier sommeil dans le petit cimetière breton de Scaër. — Exposition à Paris des Petites Industries dans laquelle les comptoirs bretons obtiennent un très gros succès.

Janvier 1909. — Mort du bard Pierre Pronost, auteur d'*Annoik* et de *Lili ha Roz Gwez*; de Mme Le Bastard de Mesmeur, en religion sœur Anne de Jésus, et supérieure de la maison des Filles du Saint-Esprit, à Crozon, lauréate de l'*U. R. B.*, à laquelle on doit une intéressante *Histor Breiz* en 36 veillées racontée par un pauvre chercheur de pain, et de Marc'hariit Fulup, la célèbre conteuse de Luzei.

Tous les trois, ils aimèrent la Bretagne et la firent aimer. — On joue à Bignan une nouvelle pièce bretonne de M. l'abbé Le Bayon : *Ar en hent de Véthléem*, qui obtient un énorme succès.

Février. — La Société la *Bretagne* élit pour président, en remplacement de M. le comte de Châteaubriand, démissionnaire pour raison de santé, M. le général de Kerdrel, maintenant sénateur du Morbihan. — Le 18, concert breton à Lorient. On y monte la belle œuvre de Jacques Pohier : *Armor*, magistralement interprétée par M^{me} Louise Riou et M. Guillevin.

Mars. — Du 5 au 8, assises d'hiver de l'*U. R. B.* à Pontchâteau, avec représentation du *Kemener*, de M. Eugène Le Mouël. — Le 13, ouverture, à Rennes, du Salon de la Société artistique et littéraire de Bretagne. On y retrouve les tableaux de Lemordant : *Scène de pardon*, de L. Royer : *Maternité*, et de M^{me} Delplanche : *Coins de remparts à Saint-Malo*. — Le 21, fondation, en la ville de Nantes, du premier clan breton. M. de l'Estourbeillon prononce, à cette occasion, un important discours régionaliste.

Avril. — Le 6, mort de M. Paban, conservateur du musée de Kériolet, le bon poète des *Roses de Kerné*; le 15, de M. Auguste Nayel, sculpteur lorientais, créateur et conservateur du musée de cette ville, inhumé au cimetière du Carnel, près de Brizeux, de René de Kerviler et de Pierre Maël. — M. Hénriot-Tanqueray fabrique de magnifiques faïences de Quimper avec dessins de Jacques Pohier : *saint Gildas porté sur les flots, saint Hervé et son loup, saint Armel exterminant un dragon*. C'est là une excellente initiative bretonne à signaler.

Mai. — Le 10, mort du poète Joseph Rousse, conservateur honoraire de la bibliothèque municipale de Nantes. Son portrait figure, comme un hommage, en tête de notre almanach. — Le 23, pardon d'Anne de Bretagne à Moutfort-l'Amaury. On y célèbre, cette année, la mémoire du corsaire Charles Cornic, de Chateaubriand et d'Elisa Mercœur.

Juin. — Le 18, pèlerinage annuel des Bretons de Paris au Sacré-Cœur de Montmartre. S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, prêche en français et en breton. — Le 12, séance littéraire de la Fédération des Étudiants bretons de Rennes, sous la présidence de M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres. Allocution de M. A. Le Braz sur *l'esprit breton*; chansons de M^{me} L. Riou et de M. et M^{me} Botrel. Au programme : *Armor*, de M. Jacques Pohier. Ce fut une charmante soirée. — Le 20, dîner du *Breton de Paris*. Discours de M. le Dr Le Fur, président, de MM. Le Mouël, Ch. Le Goffic, Léon Durocher et de l'Estourbeillon. — Le 29, réjouissances

bretonnes à Janzé, au sujet du mariage du régionaliste Jean Choleau, fabricant de lainages à Vitre. Toasts de M. de l'Estourbeillon et des bardes Le Berre et Jaffrenou.

Juillet. — Le 11, la Société nationale d'Encouragement au bien accorde sa médaille d'honneur de 1^{re} classe à M. Théodore Botrel pour sa revue : *la Bonne Chanson*, et une médaille d'honneur d'or à M. Louis Tiercelin pour *l'Hermine*. — Les 24, 25 et 26. Grand pardon de Sainte-Anne d'Auray. On y rénove le théâtre breton. Plus de 30.000 pèlerins assistent à la représentation de *Nikolasig*, mystère breveté en 5 actes de l'abbé Le Bayon. — Au Havre, les émigrés fêtent aussi la patronne d'Arvor, dont la statue est portée en procession par des Bretonnes des Côtes-du-Nord. Fondation dans cette ville par M. Ch. Bellanger de l'*Amicale des Bretons du Havre*. — Le 30, mort de Mme Hello, femme du philosophe lorientais, qui écrivait elle-même sous le pseudonyme de Jean Lander.

Août. — Le 1^{er} dimanche d'août, M. de l'Estourbeillon fait la remise d'un drapeau à la troupe de Plésidy. — Le 8, Pardon des Fleurs d'ajoncs à Pont-Aven. On y inaugure un médaillon de Brizeux, par Daladier. Discours de MM. Th. Botrel, de l'Estourbeillon, René Saib. Sonnet à Brizeux de M^{me} G. Basset-d'Auriac; Chansons de M^{me} Adeline Riou (*Yahne d'Armor*). — Le 15, couronnement solennel de N.-D. de Kernitron, en la paroisse de Lanmeur. Les évêques de Quimper, Vannes, Nantes, Saint-Brieuc et Rennes y assistent, ainsi que ceux de Pessinote et du Mans, Mgr Dubourg prêche en breton et Mgr Gouraud en français. — Le 22, fête des Filets bleus à Concarneau. Elle a été précédée d'une fête des Mouettes à Douarnenez.

Septembre. — Le 6, fête des Fleurs de bruyères à Saint-Vougay, sous la présidence de M. Albert de Mun. On y joue *Biel al liardou et Buez Sant Erwan*. — Du 6 au 11, congrès de l'Association bretonne à Ploërmel. Elle alloue un prix de 100 francs à *Dihunamb* pour sa propagande dans le Morbihan. — Du 9 au 15, congrès de l'*Union Régionaliste bretonne* à Pont-trieux. Représentations de *Potr a Vragou-berr* de Dirnador, et d'*Alan ul louarn* de T. Le Garrec, par la troupe de Saint-Agathon. Chansons de Jaffrenou, Bocher, Lajat, Le Stang et Caroff, bardes, de M. et de M^{me} Botrel, de MM^{les} Louise et Adeline Riou. — Le Gorsedd des bardes de Bretagne tient sa réunion au sommet du Menez-Bré, au lieu même où jadis le clerc breton tout entier s'assembla pour juger le comte Konomor, meurtrier de sa femme, sainte Trifline. — Le 21, grande fête bretonne à Saint-Nicolas de Redon, à l'occasion du comice

agricole, présidé par M. de l'Estourbeillon. M. J. Le Biban, membre de l'*U. R. B.*, organise une superbe cavalcade représentant le cortège de la Duchesse Anne et du roi Charles VIII visitant Saint-Nicolas en se rendant à Rieux.

Octobre. — Mgr Dubourg, métropolitain de Bretagne, donne à M. de l'Estourbeillon son adhésion à l'*U. R. B.* — Les 9 et 10, luttes bretonnes à Quimper, avec concours de costumes.

Novembre. — Après une lettre de M. Guiyesse, député de Lorient, à M. le ministre de l'Instruction publique, pour lui demander la création de cours facultatifs de breton dans les écoles primaires et dans les collèges, M. le marquis de l'Estourbeillon, directeur de l'*U. R. B.*, prend l'initiative de la formation d'un groupe parlementaire de défense des intérêts bretons, auquel adhèrent les députés et sénateurs de Bretagne, et qui a pour mission de sauvegarder la langue et les intérêts économiques de la province. — Le 7, à Rennes, en l'église de Notre-Dame, représentation du *Miracle de saint Mélanie*, oratorio de MM. Louis Tiercelin et C.-A. Collin.

PIERRE DE PORTGAMP.

Cette année bretonne sera complétée, ailleurs, par une étude sur les auteurs et les livres bretons en 1909.

FAIENCERIE D'ART BRETON

Maison fondée en 1778

Jules HENRIOT-TANQUEREY A LOCMARIA-QUIMPER

Exiger sur tous les produits de la maison la marque **HR** de la maison la marque **QUIMPER** déposée.

Se méfier des faïences d'origines diverses vendues dans toute la Bretagne, sous le nom de faïences de Quimper ou de faïences bretones et qui ne sont pas fabriquées à Quimper.

Bien spécifier que l'on désire acheter des faïences fabriquées à Quimper, seule localité de Bretagne où se fabrique la faïence bretonne.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs. Autres départements : 4 francs. — Franco : 10 fr. 50 en plus.

LES SABOTS D'ANNE DE BRETAGNE

I

C'était Anne de Bretagne, avec des sabots, (bis)
Revenant de ses domaines en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

II

Revenant de ses domaines, avec des sabots, (bis)
Entourée de châtelaines en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

III

Entourée de châtelaines, avec des sabots, (bis)
Voilà qu'aux portes de Rennes, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

IV

Voilà qu'aux portes de Rennes, avec des sabots, (bis)
L'on vit trois beaux capitaines, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

V

L'on vit trois beaux capitaines, avec des sabots, (bis)
Offrir à leur Souveraine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VI

Offrir à leur Souveraine, avec des sabots, (bis)
Un joli pied de verveine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VII

Un joli pied de verveine, avec des sabots, (bis)
S'il fleurit tu seras reine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VIII

S'il fleurit, tu seras reine, avec des sabots, (bis)
Elle a fleuri la verveine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

IX

Elle a fleuri la verveine, avec des sabots, (bis)
Anne de France fut reine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

X

Anne de France fut reine, avec des sabots, (bis)
Les Bretons sont dans la peine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

XI

Les Bretons sont dans la peine, avec des sabots, (bis)
Ils n'ont plus de Souveraine, en sabots, mirlitonaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

LES ORPHELINS DE LA MER

S'il est une œuvre, belle et généreuse entre toutes, et qui mériterait non seulement d'être plus connue et appréciée de nos compatriotes bretons, mais encore d'être largement encouragée par toute âme magnanime, c'est assurément l'œuvre de l'ADOP^{TION} DES ORPHELINS DE LA MER. — Que de deuils, hélas! Que de cruelles douleurs! Que de souffrances ignorées, engendrées chaque année par les multiples naufrages, par les innombrables sinistres maritimes qui, de *Cancale* à *Brest* ou de *Crozon* à *Pornic*, visitent nos foyers bretons et n'y laissent que des veuves dans la misère et des orphelins criant la faim. — Cette œuvre sublime a su les

atténuer dans une large mesure, sécher bien des larmes et sauver combien de pauvres enfants! Aussi, regardons-nous comme un devoir, nous, régionalistes bretons, de la faire connaître le plus possible et d'y intéresser nos compatriotes en grand nombre.

SON BUT. — Son but est de venir en aide d'une façon durable aux familles des inscrits maritimes naufragés ou morts des fatigues de la mer, en adoptant un des orphelins auquel une pension de 100 ou 200 francs est servie jusqu'à ce qu'il ait atteint sa quarzième année, et contribuer à former des chrétiens pour la marine, en n'adoptant que des garçons ayant l'intention d'être marins et en les laissant à leurs plus proches parents et dans leur milieu maritime.

SON FONCTIONNEMENT. — Les orphelins doivent être présentés à l'Œuvre par le Curé de la paroisse et l'ancien président de la fabrique, avant le 31 décembre de chaque année. S'ils sont adoptés au début de l'année suivante, avis en est donné au curé, et la première annuité lui est envoyée pour être remise par lui à qui de droit et de la manière qu'il jugera la meilleure, c'est-à-dire en argent ou en nature, et en une ou plusieurs fois. Et tous les ans, sur le certificat que l'enfant reste dans les conditions de l'Œuvre, la même somme est envoyée; mais si sa conduite n'est pas satisfaisante ou s'il n'a plus la vocation maritime, le secours annuel ne lui est plus accordé. L'Œuvre n'adopte qu'un enfant par famille, et, s'il y a plusieurs orphelins, elle prend de préférence le plus âgé, pourvu qu'il n'ait pas atteint sa 12^e année, et, lorsqu'il a l'âge requis, son frère cadet peut être adopté à son tour, et ainsi jusqu'au plus jeune.

RESSOURCES. — Pour subvenir aux frais de ces adoptions l'Œuvre n'a d'autres ressources que celles de la charité. Il y a plusieurs façons de lui venir en aide :

Soit comme *fondateur*, en versant un capital de 2 000 francs au moins, ou en s'engageant à donner 200 francs au moins chaque année, et, en ce cas, un ou deux orphelins sont attribués et désignés, et on peut les suivre en leur vie ;

Soit comme *bienfaiteur*, en versant un capital de 1 000 francs ou en s'engageant à donner 100 francs chaque année, et un orphelin est attribué et désigné;

Soit comme *donateur*, en versant un capital de 100 francs au moins, ou en s'engageant à donner 10 francs au moins chaque année;

Soit comme simple *souscripteur*, en donnant une somme inférieure à 100 francs.

Les noms des Fondateurs, Bienfaiteurs et Donateurs sont inscrits à perpétuité dans les Bulletins annuels de l'Œuvre.

COMITÉS DE DAMES. — Crées afin d'augmenter les ressources et de faire davantage connaître l'Œuvre, ils fonctionnent à Paris

Lyon, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Boulogne et Etaples. Il serait à désirer que d'autres fussent constituées dans la plupart des grandes villes de France.

PAROISSES SECOURUES. — Il y en a actuellement 125, en 12 départements du littoral français. Une messe y doit être célébrée chaque année pour les membres de l'Œuvre, vivants et défunts, et une quête y est faite au profit de l'Œuvre.

ORPHELINS ADOPTÉS. — Il y en a eu, jusqu'à présent, 606. Le nombre des orphelins secourus, en 1908, a été de 275.

CONSEIL CENTRAL. — Fondé par le regretté amiral Gicquel DES TOUCHES, le Conseil central de cette Œuvre admirable est, actuellement, ainsi composé :

MM. l'amiral Félix DUPONT, président;

le marquis GICQUEL DES TOUCHES, ancien officier d'artillerie, 8, rue de Boccador, à Paris, vice-président;

l'abbé Urbain CHARDAVOINE, 5 rue Bayard, à Paris, secrétaire-trésorier;

l'abbé Max. MALVY, secrétaire-adjoint;

le baron de BOISSIEU, député du Morbihan;

Amédée DUFRAURE, ancien député;

le marquis de L'ESTOURBEILLON, député du Morbihan;

le comte H. de FERRÉ DE PEROUX, ancien capitaine de frégate;

Carl LA CHAMBRE, ancien député d'Ille-et-Vilaine;

le contre-amiral MATHIEU;

le Comte de POLIGNAC;

PLUMES

Pour avoir de bonnes Plumes à écrire, s'adresser à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, qui vient, sur la demande d'un grand nombre de Fonctionnaires et de Comptables, d'en faire fabriquer de qualité absolument supérieure.

RELIURE

Faites relier vos livres et publications périodiques à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, qui possède un très important atelier de Reliure et exécute les Reliures, Brochages, Cartonnages, etc., rapidement et à des prix très modérés.

VINS VIEUX POUR LA BOUTEILLE

VINS ROUGES VIEUX

Très Bon ordinaire.....	95	la bordelaise	52 50	la demié
Grand Ordinaire.....	105	—	57 50	—
Vin fin de Bouteille.....	"	—	62 50	—
—	130	—	70 "	—
—	"	—	77 50	—
—	165	—	87 50	—
—	"	—	95 "	—
Vins très Vieux.....	210	—	110	—
"	"	—	132 50	—

VINS BLANCS VIEUX

Très Bon ordinaire.....	115	la bordelaise	62 50	la demié
Grand Ordinaire.....	125	—	67 50	—
Vin fin de Bouteille.....	"	—	72 50	—
—	supérieur	160	—	85 "
—	"	—	97 50	—
Grands Vins Vieux.....	225	—	117 50	—
"	"	—	135 "	—

La Bordelaise contient 228 litres et la demié 114 litres.

Les prix s'entendent fût restant la propriété de l'acheteur, franco de port en gare du destinataire. Les droits de régie, 3 fr. 60 par barrique, sont portés sur la facture. Paiement, 30 jours, 2 % ; 90 jours net, ou aux conditions habituelles du Client.

« Je garantis tous ces vins pur jus de raisin frais de vendange et de première cuvée, ne contenant pas la moindre addition de matières étrangères. »

« Je garantis leur parfaite conservation en bouteilles ». »

BON
Pour Échantillons
GRATUITS

A. TOURON,
Château du Petit Bois,
à TALENCE, près Bordeaux.

DIHUNAMB

Revue mensuelle populaire en breton du Morbihan
Publie des Articles agricoles, des Contes, des Nouvelles, des Chansons notées, des Guerzes, etc.

Directeurs : A. MELLAG & L. HERRIEU.

Prix : le numéro, 0 fr. 10.

Abonnements : Bretagne, 1 fr.; départements, 1 fr. 25; partout ailleurs, 1 fr. 50

LA REVUE REÇOIT DES ANNONCES & RÉCLAMES

BUREAUX : 91, Rue Carnot, LORIENT

SOIR D'ATTENTE

REFRAIN

Tandis que je file la laine,
Bonne Hélène,
Va sur le Môle t'asseoir ;
Car dans le soir,
Par la lune éclairée,
Voici que monte la Marée !!

I

Là, tu sauras si ton Vonic,
Qui commande à bord d'un gros brick,
Est en vue au haut de la rade ;
Va, si le vent d'Est est levé,
Tu reconnaîtras l'arrivé
A la chanson des camarades.

II

Sitôt qu'ils toucheront à quai,
Embrasse notre débarqué,
Puis, quittant ton regard sévère,
Prends-lui la main pour que très tôt
J'entende vos quatre sabots
Claquer au seuil de ma chaumièrre.

III

Et si le Gas n'était pas là,
Ne sanglote pas pour cela...
Le Cœur fervent, pour qu'il arrive,
Avant de nous mettre au lit-clos,
Nous prierons que des méchants flots
Le protège « Monsieur Saint Yves ! »

JULES HEURTEL.

BARDIT

I

L'heure a sonné, chère Bretagne,
De courir sus aux oppresseurs,
Entends-tu, dans chaque campagne,
De tes fils enfants les clamours ?

CHŒUR

Tant que vivace dans nos veines
Le vieux sang breton coulera,
La terre du granit, des chênes,
La Bretagne triomphera. } (bis)

II

De la colline et de la plaine
S'élève dans l'immensité,
Un beau chant, dit d'une voix pleine,
L'hymne de notre liberté.

III

Dans son courroux, l'océan gronde,
Et la voix mâle des aieux
Proclame, aux quatre coins du monde,
Le réveil d'un peuple de preux.

IV

Chaque marin brandit sa bache
Et chaque laboureur sa faux,
Aucun ne faiblit à la tâche,
Tous s'arment contre les bourreaux.

V

Malheur à ceux qui, par bassesse,
Nieraient la confraternité !
Car chez nous toute âme traitresse
Ne trouverait l'impunité.

VI

Notre pays n'a pas d'esclaves,
Libres sont les enfants d'Armor,
Plutôt que d'avoir des entraves
Ils combattront jusqu'à la mort.

PIERRE PRONOST.

LE VIEUX TISSERAND

Musique de A. LACOMBE.

Au Tisserand-Poète Jean Houillier

Moderato

Frappez donc à ma por-te, Ca-linette et Co-lin, Et
que chacun m'ap-por-te Son chanvre a-vec son lin, Sou-

railli. Ref. Alleg.

chaovre avec son lin; Eh! ----- Vo-le ma na-
vel - te, Vole ain-si qu'une a - vet-te. Et vlic et vian, et
vlic et vian, Sur le mé-tier qui va bal - laut.

On tissera la toile
Au prix que vous ferez,
Fine comme le voile
Que bientôt coifferez ! (bis)

En vous voyant parée
D'un si tendre linon,
A la question sacrée
Comment répondre : Non? (bis)

Qu'une belle lessive
Dont il vous faut pourvoir
Vous donne l'offensive
Sur tout votre lavoir ! (bis)

Fi... d'une rude planche
Pour mettre le couvert !
Devant la nappe blanche
L'appétit s'est ouvert. (bis)

Fournissez-vous de langes
Des votre premier-né,
Car les chers petits anges
Viendront s'échelonner. (bis)

Lorsqu'ils seront en âge,
Préparez des trousseaux
Pour monter le ménage
De ces beaux jouvenceaux. (bis)

Mais vous voilà grand'mère
Auprès d'un nourrisson;
Filez donc, ma commère,
En chantant ma chanson ! (bis)

Avant de vous étendre
Dedans votre linceul,
Choisissez-le bien tendre ;
Vous n'en aurez qu'un seul. (bis).

JAC. POHIER.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année Ouvrage
de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
Autres départements : 4 francs. — Franco : 10 fr. 85 en plus.

PAGES BRETONNES

I

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où, tout enfant, et d'une voix légère,
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère;
Et la petite école où, trainant chaque pas,
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !
Car une fois perdu parmi ces capitales,
Ces immenses Paris, aux tourmentes fatales,
Repos, fraîche gaité, tout s'y vient engloutir,
Et vous les maudissez sans pouvoir en sortir.
Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
Dans l'église avec vous chanter au même banc,
Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

(Marie.)

A. BRIZEUX.

II

Lutins malicieux, ô follets de Bretagne,
Qui depuis des mille ans jouez sur la montagne,
Assez rire la nuit des buveurs attardés !
Songez à vos périls, nains, et vous défendez !
Défendez, chevaliers, vos antiques murailles !
L'esprit nouveau s'abat et court dans la Cornouaille ;
Nos Pardons vénérés un jour seront déserts.
Et vous, bardes, l'oubli s'étendra sur vos vers.
Aux fils des anciens Franks la Bretagne est ouverte.
Bardes et chevaliers, saints des vieux temps, alerte !
Arches de ponts, croulez ! Poussez, bois-défenseurs,
Et fermez tout chemin à ces envahisseurs !

(Les Bretons.)

A. BRIZEUX.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
Collection importante de Caractères étrangers :

Grec, Russe, Hébreu, Arabe, C-littéraire, etc. — Lettres accentuées. Caractères spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Chant, etc.

III

A la Sainte Vierge

Douce Vierge Marie, aux longs yeux abaissés,
Vous que j'aime d'amour tant je vous trouve belle,
Vous à qui, même aux jours si follement passés,
Tout en reniant Dieu, j'étais encor fidèle;

Ah ! c'en est fait de moi si vous me délaissiez !
Pour retourner vers Dieu j'excite en vain mon zèle ;
Dans les chemins mauvais mes pieds se sont lassés,
Mon courage se brise et ma force chancelle.

Je crains de m'égarer; oh ! ne le souffrez pas,
Et rallumez ma foi pour éclairer mes pas :
Je veux aller au ciel, où vous êtes, Marie !

Car dans l'éternité, je trouverais bien doux
De pouvoir quelquefois, ô ma Mère chérie,
Dormir comme un enfant le front sur vos genoux.

(Sonnets et poésies.)

ÉMILE PÉHANT.

IV

Pays d'Armor

Le voici le pays d'Armor que nous aimons,
Non pas vu dans le rêve, évoqué dans l'histoire,
Mais sous nos pieds, dressant son hautain promontoire
Que couronnent l'éclat et les verts goémons.

Un vent large et salé dilate les poumons.
Le couchant nous attire à l'attrait de sa gloire :
Et l'on rêve de fuir dans un cri de victoire,
Comme l'aigle éperdu s'abat du haut des monts.

Puis une piété nous prend. La tête basse,
Détournant les regards du fantastique espace,
Nous contemplons le sol où dorment les aïeux ;

Et vainement hantés par un désir sublime,
Nous ne te brisons pas, lien mystérieux
Qui retient l'âme celte au bord du sombre abîme.

(Œuvre posthume.)

LUD. JAN.

V

La Chanson de la Mariée

Danse encor, mariée,
Au bouquet virginal,
Demain, au joug liée,
Tu n'iras plus au bal;
Demain, plus de toilette,
Plus de plaisirs demain,
Tu resteras seulette
La quenouille à la main.

Vous autres, jeunes filles,
Le soir sous les charmilles
 Vous danserez.
 Vous chanterez.

(Chants de divers pays.)

Chante encor, mariée,
Quelque joyeux refrain,
A gorge déployée :
Mets tout le monde en train;
Bientôt, la voix éteinte,
Tu n'auras plus pour chant
Qu'une vieille complainte
Qui berce un jeune enfant.

Vous autres, jeunes filles,
Le soir sous les charmilles
 Vous danserez,
 Vous chanterez.

HIPPOLYTE LUCAS.

VI

O Paysans

O pauvres laboureurs au fier et rude accent,
Qui, le front haut, le bras tendu, d'un geste immense,
Parmi les sillons roux épandez la semence,
C'est vous qui m'avez fait un cœur si frémissant.

Je suis bien votre fils, votre chair, votre sang;
Votre race féconde en moi se recommence,
Et je suis un couplet de la vieille romance
Que pour toucher vos bœufs vous chantez en passant.

L'âpre Cité m'a pris, et j'ai quitté la terre,
Abandonnant un jour la tâche héréditaire,
Mais né méprisant point ses obscurs travailleurs.

Et mes rustiques vers célèbrent votre gloire,
Doux et bons paysans de mon pays de Loire,
Car c'est vous les premiers et c'est vous les meilleurs.

(La terre amitieuse.)

PIERRE DE PORTGAMP

BRO GOZ MA ZADOU

Kan brodus Breiz.

The musical score consists of four staves of music in common time, with a key signature of one sharp. The lyrics are written below each staff in Breton. The first staff starts with "Ni, Brei-ziz a ga-lon, ka-romp hon gwir". The second staff continues with "Vro! Bru-det eo an Ar-vor dre ar bed tro-dro. Dis-". The third staff begins with "pont kreiz ar bre-zel, hon ta-dou kén mad, A". The fourth staff starts with "skuil-laz e - vi-ti o gwad! — O Breiz,". The fifth staff begins with "ma bro, me gar ma bro. Tra ma vó mor 'vel". The sixth staff starts with "mur'n he zro, Ra ve-zo di - ga-bestre ma Bro! —". The seventh staff begins with "Breiz, douar ar Sent koz, douar ar Varzed, N'euz bro all a garan kemend 'barz ar bed. Peb menez, peb traonien d'am c'halon zo kaér; Ennê kousk meur a Vreizad té!". The eighth staff begins with "Ar Vretoned a zo tud kaled ha krenv; N'euz pobl ken kaloneg a-zindan an nenv. Gwerz trist, són dudius a ziwan eno, O! Pegen kaér ec'hout, ma Bro!". The ninth staff begins with "Mar-d'eo bet trec'het Breiz er brezelliou bras, He iez a zo bepred ken beo ha biskoaz. Ne c'halon birvidik a lamm c'hoaz 'n he c'hreiz, Dihunet out brema, ma Breiz!".

VIEUX PAYS DE MES PÈRES

Chant national de Bretagne.

Nous, les Bretons de cœur, aimons notre patrie ! — L'Amérique est renommée partout dans le monde. — Sans peur, dans la guerre, nos pères si bons — répandirent pour elle leur sang.

O Bretagne, ma patrie ! J'aime ma patrie. — Tant que la mer formera une muraille autour d'elle, — que ma patrie soit libre !

Bretagne, terre des vieux saints, terre des bardes, — il n'est pas un pays que j'aime davantage au monde. — Chaque montagne, chaque vallée est belle à mon cœur ; — plus d'un fier Breton y repose !

Les Bretons sont des hommes robustes et forts. — Il n'est pas de peuple plus courageux sous le ciel. — Tristes guerres, malades sènes y germent, — oh ! que tu es belle, ma patrie !

Si la Bretagne s'est vue vaincue dans les grandes guerres, — sa langue est encore aussi prospère que jamais ! — Son cœur vivace bat toujours dans son sein. — Tu es maintenant réveillée, ma Bretagne.

F. JAFFRENNOU-TALDIR.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTERS DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE



« Depuis 50 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les irritations de poitrine. »
« D' CAMBRIEN, de Montpellier. »
Goût exquis, efficacité puissante contre Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Toux spasmodiques, Irritations de la gorge et de la poitrine.
PATE : 1 FR. — SIROP : 2 FR.
Exiger la Pâte Mure. — REFUSER LES IMITATIONS.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébral, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente. Soulagement toujours certain

par le **SIROP de HENRY MURE**

succès assuré par 20 années d'expérimentation dans les hôpitaux de Paris.

FLACON : 5 FR. — NOTICE GRATIS.

MALADIES DE POITRINE

Guérison fréquent et amélioration certaine par l'usage de la

SOLUTION HENRY MURE

au Chlorhydrophosphate de Chaux arsenié et créosoté.

Grâce à cette préparation qui est tolérée par les estomacs les plus délicats, la physique mange mieux et sue moins. Sous son influence bienfaisante la toux et l'oppression diminuent, l'appétit augmente, les forces reviennent.

Les **SOLUTIONS PHOSPHATÉES HENRY MURE**, simples et surtout **ARSENÉEES** (sans créosote) rajeunissent rapidement les forces épuisées par la maladie, les excès de travail ou de plaisir. Elles sont très utiles pendant la croissance et combattent avec un succès remarquable, au même titre que le fer, l'huile de foie de morue et les bains de mer, l'**Anémie**, la **Chlorose** et toutes les manifestations du rachitisme; Scrofules, Cartilages, Engorgements des glandes et des articulations, etc.

LE LITRE : 5 FR.; LE DEMI-LITRE : 3 FR.

Maison **HENRY MURE**, à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Convalescents, travailleurs, cyclistes, chasseurs, touristes, penseurs, voulez-vous recouvrer vos forces épuisées par la maladie, le travail ou les excès, résister aux fatigues les plus rudes, combattre l'esoufflement, rendre l'activité à votre cerveau affaibli ?

Usez du Glycero-Kola ou du Glycero arséné Henry MURE.

NOTICE GRATIS.

Un flacon,
4 fr. 60;
deux flacons,
8 francs;

franco contre mandat-poste adressé à la Maison **HENRY MURE**, à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Thé Diurétique de France de Mure

Élimine efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs des Reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concretions, et rend aux urines leur limpideté normale. — **Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Uréthre.** — PRIN DE LA BOITE : 2 FRANCS.

Dépot général de l'ALCOOLATURE D'ANNICA de la Trappe de Notre-Dame des Neiges

Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, défaillances, accidents cholériformes. DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON. Refuser les Contrefaçons. — Exiger le nom de Mure.

TABLE DES MATIÈRES

1. ROUSSE, portrait.
Calendrier nouveau des Saints de Bretagne.
Grandes marées.
Marchés de la Région.
Foires d'Ille-et-Vilaine.
Foires des Côtes-du-Nord.
Foires du Finistère.
Foires de la Loire-Inférieure.
Foires du Morbihan.
Dans le bois d'amour, par B. TREL.
Ma choumik, par JAFFRENNOU.
Les Saints de Concoret, par l'abbé MATHURIN.
Yannig ar Paotr Faro. — Ma botos koat, par LAROCHE.
L'Assemblée des Têtes de Veau, par YVONNE KARRALIOU.
Couchers de Soleil. — A ma petite Jeanne, par JOSEPH ROUSSE.
Diskar-Amzer. — Tinaig, par AR YEODET.
Le Menhir de Pierrefitte, par l'abbé BOASSARD.
Margodenic, par JOS PARKER.
Kentelion ar Grouadeiz, par PHILOMÈNE CADORET.
Les Gars du Campéoù, par A. ORAIN.
Je veux un mari sobre, par KORIGALL.
Truihennig ha Gargarenez, par EOSTIN KERINIO.
Les Tout Petits, par LOUIS LE HOUX.
Hun Gwenola, par GWELTAZ.
Viro au Cabestan. — Mathurin, par LE STANG.
Sorbiennig, par VEDIG AN EYEL.
Les Fleurs de la Lande, par MARIE ALLO.
Meno Bre. — Karante Vio. — Youlou Breiz, par MATHALIZ.
Berceuse. — Toit de Chaume, par PIERRE DE PORTGAMP.
En Amzer Goh, par TANGUY.
La Mer de Bretagne, par SULLIAN COLLIN.
Son au anv. — Són ar Ch'amp'ez Gwiniz, par PAOTR TRÉOURE.
Ar Mevel Braz, par AR MEVEL BIHAN.
Autrefois ! Aujourd'hui, par V. DE CATUELAN.
Ar Miliner Moegvier, par LOEIZ MORICE.
La dernière île, par BERTHE DE CHOUTANCE.
Né laret ket, par ER BUGUL NOZ.
Les Filles de Balansa, par J. CH LEAU.
L'amant oublié dans l'armoire, par X.
Le retour du marin Yvoa, par PIERRE DE PORTGAMP.
Er Blead avaleu, par LE BORGNE.
Les racines de la tombe, par M. DELAPORTE.
Kinniget da vugale skol kristen Sant-Nicolas, par DIR-NA-DUR.
Dieu et Bretagne, par MARIVONNIC.
Eur skouer vad Kambrizoù o tifenn o yez, par X.
Année bretonne, par PIERRE DE PORTGAMP.
Les Sabots d'Anne de Bretagne, par X.
Les Orphelins de la Mer.
Soir d'attente, par JULIEN HEURTREL.
Bardit, par PIERRE PRONOST.
Le vieux Tisserand, par JAC. POHIER.
Pages bretonnes, par PIERRE DE PORTGAMP.
Brogez ma zadou, par F. JAFFRENNOU-TALDIR.

GWECHALL TI PAOL RENAUD
Savol e 1896.

LIBAUDIÈRE Breudeur, MAUFRA ha Koumpagnunez
A DEUAZ WAR E LERCH
EN NAONED → 47, Kae Malakoff



Mekanikou dre dan war diou pe beder rod gant
EUR RIDOTEREZ HEDKEN

Mekanikou dre dan war eder rod gant
DOURIBOTEREZ O LABOURAT A GEVRET
amoret nebeutoc'h a zour hag a chiaou

MEKANIKOU DRE DAN

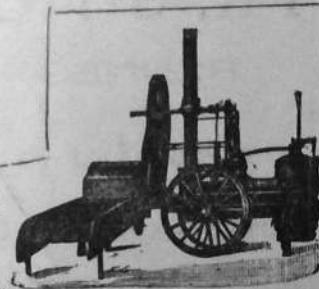
Lemon-laka pe da chom

Gant dournered sted ha stag

MEKANIKOU DA ZOURNA HA DA NIZA AN EDOU

Mekanikou da zizilha ar melchen hag ar geot all
Ealreg. — Sevel a-nevez hag ad-aoza kaoteriou ar mekanikou dre dan, distag pe gant
dournered stag ha stag, ar c'haoteriou sounu hag ar re gant berverien. — Aoza
ha chenj an oalejou.

AL LEOR-PRIZIOU A VEZ KASSET EVIT NETRA



LA REVUE DE BRETAGNE

Directeur : M^e DE L'ESTOURBEILLON

Rédacteur en chef : C^e RENÉ DE LAIGUE

Revue mensuelle, historique, littéraire et décentralisatrice
exclusivement bretonne.

ABONNEMENTS :

Bretagne et France Un an 12 francs.
Etranger Un an 15 francs.

On s'abonne chez M. le C^e de LAIGUE, château de Bahurel, par Redon.

L'Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631, a procédé à de nouveaux et très importants agrandissements. Un local très vaste, construit et aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'est élevé à l'angle du BOULEVARD SOUFLERINO et du BOULEVARD LAENNEC, 38. Les Ateliers et Bureaux y sont transférés. — RELIURE — GRAVURE. — LITHOGRAPHIE. — TYPOGRAPHIE.

L'Imprimerie Fr. SIMON vient d'installer de nouvelles machines à composer très perfectionnées, dites « Monotypes ». Ces machines merveilleuses, qu'on peut voir fonctionner dans l'Établissement, permettent à l'Imprimerie Fr. SIMON une exécution excessivement rapide et très soignée des travaux qui lui sont confiés.

L'IMPRIMERIE FR. SIMON

fondée à Rennes, en 1631,

vient de procéder à d'importants agrandissements. Un vaste local, aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'élève à l'angle de la Rue Saint-Hélier et du Boulev. Laënnec.

BUREAU DE VILLE : Quai Lamartine, 17

Typographie, Lithographie, Gravure Reliure

TRAVAIL SOIGNÉ, EXÉCUTION RAPIDE

* PRIX TRÈS MODÉRÉS *

CALENDRIER NOUVEAU DES SAINTS DE BRETAGNE

JANVIER — GUENVEUR

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 2 minutes.

P. L. le 4, à 1 h. 39 du soir. N. L. le 19, à 11 h. 19 du matin.
P. Q. le 11, à 7 h. 52 du matin. P. Q. le 27, à 9 h. 1 du matin.

- | | | |
|----|---|---|
| 1 | l | CIRCONCISION. |
| 2 | m | ste Pompee, mère de s. Tugdual. Patronne de Langoat. |
| 3 | m | ste Geneviève, honoree assez spécialement dans le Finistère. |
| 4 | j | s. Rumon, patron d'Audierne. |
| 5 | v | s. Conwoion (jadis); il est fêté maintenant le 16. |
| 6 | s | <i>Epiphânie.</i> |
| 7 | D | Le B. Vital, fondateur de l'Abbaye de Savigny qui possédait des biens en Bretagne. Patron de Saint-Viaud, au diocèse de Nantes. |
| 8 | 1 | (du 9) s. Mauron, abbé de St Florent (vii s.). Chapelle en Livré. |
| 9 | m | s. Adrien, abbé de Cantorbéry (viii ^e s.). Confondu avec s. Derien et invoqué pour les cotiques. — Chapelles en Briez, Plougastel-Daoulas, Elliant, Baud, Carentoir, le Faouët, Arzano, Santec, etc. |
| 10 | m | (du 11) s. Salinus, évêque et confesseur (ancien calendrier de St-Brieuc). |
| 11 | j | s. Tethwin, moine de Redon (ix ^e s.) |
| 12 | v | (sans date) s. Couturier, vénéré à Augan. |
| 13 | s | Bap. N.-S. s. Enogat, év. d'Aleth (vii ^e s.). P. de St-Enogat. |
| 14 | D | s. Hilaire, évêque de Poitiers(iv ^e s.). Patron de Clohars-Fouesnant. Chapelle à Allaire. — Lieux-dits : à Baud et à Pluméliau. |
| 15 | 1 | s. Maur, disciple de s. Benoit (iv ^e s.). Vénéré de toute antiquité à Maure. Chapelle à Languidic. — Lieux-dits : à Langonnel, Ploërmel, Mernel. |
| 16 | m | s. Conwoion, fondateur et 1 ^{er} abbé de Redon (viii ^e s.). Fontaines à Bains et à Comblessac. |
| 17 | m | s. Antoine, très vénéré en Bretagne. |
| 18 | j | La Chaire de s. Pierre à Rome. |
| 19 | v | s. Sulpice, évêque de Bourges (vii ^e s.). Patron de St-Sulpice des Bois et de St-Sulpice des Landes. |

MEUBLES SCULPTÉS.

A. ELY-MONBET
GAUBEL. (C.-DU-N.)

Les plus appréciés :
la documentation, prix.

LES MÉTIERS RURAUX A ELY MONBET
DÉCORS CELTIQUES

DECOR 30

FRANCE
100 francs

POMMIERS à CIDRE de toutes grosses.
Jeunes Plants pour Pépinières.
Clôtures et Reboisements. — Conifères. — Rosiers.
Arbres et Arbustes de toutes sortes.

F. DELAUNAY
ANGERS (TÉLÉPH. 2-55)
MÊME MAISON
à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)
TÉLÉPHONE 0-10

MAISON FONDÉE EN 1631

IMPRIMERIE

FR. SIMON

RENNES

TYPOGRAPHIE

LITHOGRAPHIE

GRAVURE

RELIURE



RELIURES

D'AMATEURS

DEMI-RELIURES

Cartonnages, Brochage

RELIURES POUR BIBLIOTHÈQUES

en chagrin, demi-chagrin et ordinaires

RELIURE DE MUSIQUE

PROMPTE EXÉCUTION

PRIX TRÈS MODÉRÉS



ATELIER DE RELIURE ET DE CARTONNAGE